



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 8 OCTOBRE 2015
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2015_A195

OBJET : Ressources - Technologies d'information et de communication - Convention de délégation de Service Public pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques à Très Haut Débit – Examen du rapport annuel du délégataire pour l'exercice 2014

Le 8 octobre 2015, le Conseil de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire au gymnase de Rognes, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 2 octobre 2015, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse – ALBERT Guy - AMEN Mireille - ARDHUIN Philippe – AUGÉY Dominique – BARRET Guy – BASTIDE Bernard - BERNARD Christine – BONTHOUX Odile – BORELLI Christian – BOUDON Jacques – BOULAN Michel – BRAMOULLÉ Gérard – BUCCI Dominique – BURLE Christian – CALAFAT Roxane - CASTRONOVO Lucien-Alexandre – CESARI Martine – CHARRIN Philippe – CHAZEAU Maurice – CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – CIOT Jean-David - CORNO Jean-François – CRISTIANI Georges – DAGORNE Robert - de SAINTDO Philippe – DELAVET Christian – DEVESA Brigitte - DI CARO Sylvaine – FABRE-AUBRESPY Hervé – FREGEAC Olivier – GACHON Loïc – GALLESE Alexandre – GERARD Jacky – GOUIRAND Daniel – GROSSI Jean-Christophe - GUINIERI Frédéric – HOUÉIX Roger – JOISSAINS Sophie - LAFON Henri - LEGIER Michel – LENFANT Gaëlle – MALAUZAT Irène - MALLIE Richard – MANCEL Joël – MARTIN Régis – MERCIER Arnaud - MERGER Reine – MICHEL Marie-Claude – MONDOLONI Jean-Claude - PAOLI Stéphane - PELLENC Roger - PROVITINA-JABET Valérie – RAMOND Bernard – RENAUDIN Michel – ROUVIER Catherine - SALOMON Monique – SERRUS Jean-Pierre – SLISSA Monique - SUSINI Jules - TALASSINOS Luc – TAULAN Francis – TERME Françoise – TRAINAR Nadia - ZERKANI-RAYNAL Karima

Etai(en)t excusé(s) et suppléé(s) : Néant

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code général des collectivités territoriales: ALLIOTTE Sophie donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – AMAROUCHE Annie donne pouvoir à LAFON Henri - AMIEL Michel donne pouvoir à BUCCI Dominique – BACHI Abbassia donne pouvoir à DEVESA Brigitte - BALDO Edouard donne pouvoir à CASTRONOVO Lucien-Alexandre - BENKACI Moussa donne pouvoir à TAULAN Francis – BOUVET Jean-Pierre donne pouvoir à GALLESE Alexandre - BOYER Raoul donne pouvoir à ROUVIER Catherine - de BUSSCHERE Charlotte donne pouvoir à LENFANT Gaëlle – FERAUD Jean-Claude donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse – JOUVE Mireille donne pouvoir à ALBERT Guy - LHEN Héléne donne pouvoir à GOUIRAND Daniel – MORBELLI Pascale donne pouvoir à GACHON Loïc - PERRIN Jean-Marc donne pouvoir à ZERKANI-RAYNAL Karima – PIZOT Roger donne pouvoir à JOISSAINS Sophie - POLITANO Jean-Jacques donne pouvoir à CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre donne pouvoir à MERGER Reine

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : CANAL Jean-Louis – FILIPPI Claude – GARELLA Jean-Brice - LAGIER Robert – MEÏ Roger - NERINI Nathalie - PEREZ Fabien - PRIMO Yveline - ROLANDO Christian - YDE Marcel

Secrétaire de séance : Roxane CALAFAT

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

CONSEIL DU 8 OCTOBRE 2015

Rapporteur : Roger PELLENC

Co-rapporteur : Gérard BRAMOULLÉ

Politique publique : Ressources

Thématique : Technologies d'information et de communication

Objet : Convention de délégation de Service Public pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques à Très Haut Débit – Examen du rapport annuel du délégataire pour l'exercice 2014
Information du Conseil

Mes Chers Collègues,

Le présent rapport a pour objet la présentation du rapport réglementaire annuel relatif à la Délégation de Service Public (DSP) Très Haut Débit, confiée à la société CAPAIX CONNECTIC. Cette DSP comprend la construction et l'exploitation du réseau de communications électroniques à Très Haut Débit.

Exposé des motifs :

1. Rappel du cadre juridique et des réalisations

Par délibération en date du 26 juin 2008, la Communauté du Pays d'Aix a attribué au groupement Eiffage/LD Collectivités, la Délégation de Service Public relative à l'Établissement et l'Exploitation d'un Réseau de Communications Electroniques à

Très Haut Débit. D'une durée de 20 ans, ce contrat de concession a pour objet la construction et l'exploitation du premier réseau d'initiative publique à l'échelle du territoire. Son exécution a été confiée à la société dédiée CAPAIX CONNECTIC, issue du groupement précité. Le contrat ayant été signé en septembre 2008, sa mise en œuvre a réellement débuté au mois de novembre de la même année.

Pour la réalisation de ce projet, d'un montant de 16,53 M€, le délégataire a bénéficié d'une subvention publique à hauteur de 7,85 M€. Cette somme correspond au besoin de financement nécessaire pour compenser tout ou partie des surcoûts occasionnés par l'exécution des obligations de service public mises à la charge du délégataire. Le coût pour la CPA a été allégé grâce aux subventions de l'Europe (FEDER) et de l'Etat (FNADT), pour un montant total de 1 586 000 €.

Au terme de 2014, un réseau de 426 km de fibre optique en liaison avec le réseau national via le NetCenter de Marseille, a été mis en service et a permis de raccorder 74 zones d'activité. Le délégataire a également procédé à ce jour au dégroupage de 20 centraux téléphoniques et au déploiement de quatre points hauts accueillant des stations Wifimax. Quatre salles techniques ont été réalisées dans le cadre de cette concession.

2. L'activité 2014 de la DSP

➤ La construction du réseau

Depuis la recette générale prononcée le 23 décembre 2011, le réseau initial a été modifié par quelques interventions complémentaires qui ont eu lieu au cours des années 2012 et 2013.

➤ La commercialisation des services

L'exercice 2014 a été marqué par la poursuite de la commercialisation du DSL et des services « actifs » en fibre optique.

Au cours de l'année de 2014, la commercialisation du DSL, à travers les centraux dégroupés (desserte Grand Public) s'est maintenue au-dessus du plan d'affaires initial. En effet, au terme de l'exercice 2014, en volume, le DSL (technologie à destination du Grand public) représente un total de 10264 abonnés issus du territoire de la CPA auprès des opérateurs clients de CAPAIX CONNECTIC soit 1387 abonnés de plus par rapport à fin 2013 (*pour rappel le Business Plan initial prévoyait 7613 abonnés en fin 2014*).

L'année 2014 voit également le chiffre d'affaires lié aux services « actifs » en fibre optique destinée aux entreprises poursuivre sa progression.

A fin 2014, CAPAIX CONNECTIC dispose de 116 contrats signés auprès de 7 clients opérateurs. Le BP initial prévoyait pour sa part un total de 114 contrats signés à fin 2014.

Concernant la technologie hertzienne Wifimax, on constate toujours un seul contrat signé fin 2014.

Les raisons invoquées par le délégataire sont :

- La disparition de ce marché lié à la densité du réseau 3G de bonne qualité ;
- Une préférence pour la technologie satellitaire ;
- Une crainte liée aux émissions d'ondes quelle que soit leur fréquence d'émission ou de réception.

Le délégataire propose un démantèlement du réseau hertzien qui permettrait de réaliser des économies sur les charges d'exploitation.

Quant à l'offre satellite, mise en place par le délégataire (pour mémoire prise en charge d'une partie de l'acquisition du kit satellitaire à hauteur de 300€) n'a pas eu tous les effets escomptés compte tenu de la préexistence de ces équipements dans les zones blanches avant l'arrivée de la DSP, 10 usagers ont bénéficié de cette subvention versée par le délégataire.

3. Communication

Le délégataire et la collectivité délégante ont poursuivi les actions de communication et la concertation avec les communes membres tout au long de l'année 2014.

4. Résultats financiers

Sur le plan financier, le chiffre d'affaires est en hausse par rapport au budget prévisionnel prévu, ce constat est lié à un plus grand nombre d'abonnés à l'ADSL.

Par ailleurs, l'année 2014 a vu son chiffre d'affaires lié aux services fibres poursuivre sa progression, puisque 116 contrats ont été signés auprès de 7 opérateurs contre 114 prévus initialement au contrat de DSP.

Néanmoins, le délégataire évoque l'absence de capillarité jusqu'au bâtiment en ZA représentant un frein important à la commercialisation.

5. Perspectives pour l'avenir

Avec le dégroupage des NRA, le nombre d'abonnés sur les lignes ADSL n'a cessé d'augmenter. Cette tendance devra toutefois s'inverser à terme avec l'arrivée d'ici 2022 de la fibre optique dans le secteur résidentiel au travers du déploiement du FTTH par les opérateurs privés (Orange et SFR). Le délégataire considère que le FTTH impactera ses revenus de la DSP.

Quant au marché Lan to Lan (fibre optique pour les entreprises), la réalisation de la géolocalisation des entreprises et la création de la capillarité sur certaines zones d'activité devrait favoriser la commercialisation de la fibre optique et répondre aux besoins des TPE et PME.

6. Commentaires sur le rapport

Comme les rapports annuels de 2012 et 2013, le rapport annuel 2014 du délégataire, appelle certains commentaires de la part de la collectivité délégante, à savoir :

- *Page 15* - L'absence de commande publique que met en avant le délégataire se justifie par l'obligation des collectivités d'appliquer la règle des marchés publics, donc de mise en concurrence des différents candidats potentiels ;
- *Page 15* – En ce qui concerne la capillarité, cette dernière n'est pas prévue dans le contrat initial de DSP ;
- *Pages 7, 25 et 26 notamment* – Le délégataire met en cause la qualité des infrastructures de la ville d'Aix en Provence, alors qu'il lui appartenait d'en vérifier au préalable la conformité et le caractère opérationnel de ces dernières.

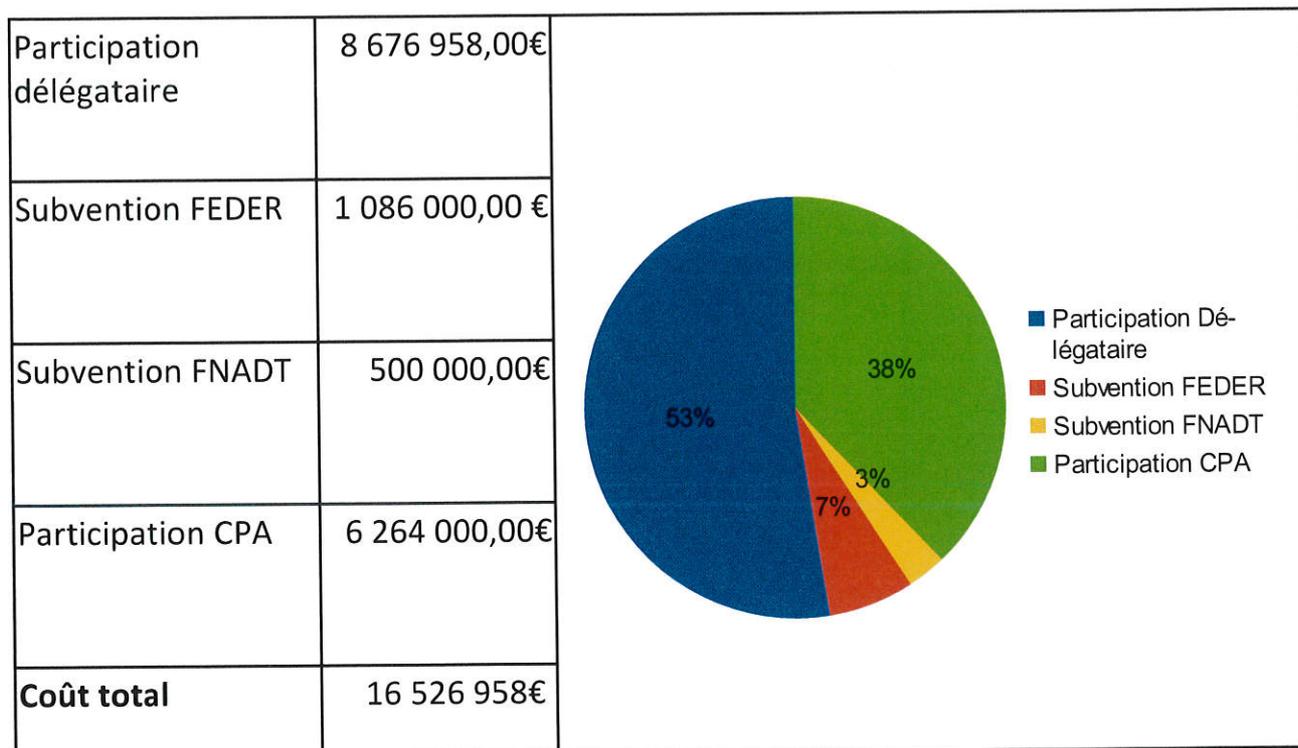
7. les principaux éléments quantitatifs du réseau en 2014

Programme prévisionnel prévu dans la convention:	Programme réalisé fin 2014:
<ul style="list-style-type: none">- Une boucle de 290 km en fibres optiques- Le dégroupage de 18 NRA- L'adduction de 51 ZA- 3 antennes Wimax pour la couverture de zones blanches- L'implantation de 2 POPs (Point of Présence Opérateur) un POP est un point de collecte régional du réseau d'un opérateur qui centralise les connexions. Ils sont reliés par des liens très haut débit	<ul style="list-style-type: none">- Une boucle de 426 km en fibres optiques- Le dégroupage de 20 NRA- L'adduction de 74 ZA- 4 antennes Wifimax (Chateauneuf le Rouge, Meyrargues, Puyloubier, Rousset)- 4 POPs (Aix la Pioline, Meyrargues, Siris de SFR, IP energy à l'Arbois)- le raccordement au Net Center de Marseille assurant le trafic Internet vers le national et international

Soit en plus :

- 136 km de boucle optique
- 2 NRA
- 1 antenne hertzienne
- 2 POPs
- Le raccordement du réseau de la DSP sur le réseau national

8. Rappel des investissements de 1^{er} établissement du projet de DSP



9. Les pistes de réflexion

Enfin, différentes pistes sont en cours de réflexion pour la valorisation du réseau aménagé en Pays d'Aix, que ce soit dans le cadre de l'accès à un débit Internet satisfaisant pour le grand public et entrepreneur ou travailleur à domicile via la mise en œuvre d'une montée en débit, une solution pouvant être retenue comme étape intermédiaire vers le déploiement du FTTH amorcé par les opérateurs privés ; ou pour les entreprises, l'amélioration des conditions d'accès aux offres Très Haut Débit pour les TPE et PME via l'extension du réseau de fibres optiques en zone d'activité.

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 1411-3 ;

VU le décret n° 2005-236 du 14 mars 2005 relatif au rapport annuel du délégataire de Service Public Local;

VU la délibération n° 2008_A076 du 26 juin 2008 relative au choix du délégataire;

VU le contrat de concession signé entre la Communauté du Pays d'Aix et le groupement d'entreprises composé par SFR Collectivités et Eiffage S.A. et notifié le 19 septembre 2008 ;

VU l'avis de la commission consultative des services publics locaux – CCSPL- en date du 25 juin 2015 ;

VU l'avis favorable de la Commission Développement Économique et Emploi en date du 8 septembre 2015 ;

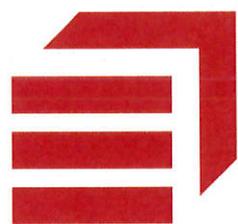
VU l'avis favorable de la Commission ressources et Moyens en date du 9 septembre 2015 ;

VU l'information du Bureau communautaire du 24 septembre 2015.

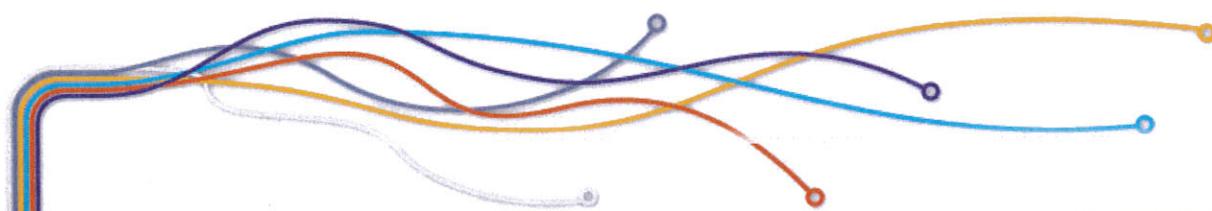
Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **PRENDRE ACTE** du rapport du délégataire 2014 et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, produits au titre de la Délégation de Service Public pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau Très Haut Débit sur le territoire de la Communauté du Pays d'Aix.

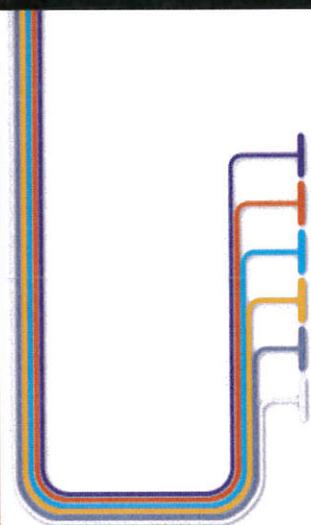


CAPAIX CONNECTIC



2014

RAPPORT ANNUEL D'EXPLOITATION



**Exploitation – Maintenance
passive du réseau très haut
débit de la communauté du
Pays d'Aix.**

SOMMAIRE

1	Présentation du réseau	3
1.1	Equipements réseau	3
1.1.1	Infrastructures de génie civil	3
1.1.2	Infrastructures de câblage optique.....	3
1.1.3	Locaux techniques	3
1.1.4	Divers	4
1.1.5	Tableaux récapitulatifs des équipements – Quantités.....	4
1.2	Liste des liens actifs et longueurs de fon	15
1.2.1	Boucles NRA.....	15
1.2.2	Points hauts	16
1.2.3	Raccordements clients	17
2	Maintenance du réseau	23
2.1	Rapport d'état des chambres	23
2.2	Rapport d'état des locaux techniques	23
2.2.1	Les shelters	23
2.2.2	Les armoires outdoor ET POP ZA	24
2.3	les interventions de maintenance corrective.....	24
3	Travaux réalisés sur le réseau en 2014.....	27
3.1	Travaux d'extension réalisés en 2014.....	27
3.2	Travaux de dévoiement réalisés en 2014.....	27
3.3	Travaux de raccordements réalisés en 2014	27
3.4	Travaux en cours.....	27
3.5	Travaux en projet pour 2015.....	27
4	Commercialisation	28
4.1	Cotations pour un raccordement opérateur.....	28
4.2	Autres demandes	28
5	zéponses au DT/DICT	28

1 PRESENTATION DU RESEAU

1.1 EQUIPEMENTS RESEAU

1.1.1 INFRASTRUCTURES DE GENIE CIVIL

- **300 KM de Fourreaux** pour câbles optiques (en majorité des fourreaux PeHD 26/32, occasionnellement des fourreaux PVC 42/45 et plus rarement des fourreaux TPC 100 ou 50)
- **385 Chambres** de raccordement ou d'assistance à la pose de câbles (Type L3T, L3C, L2T, L1T, K2C, K1C).

1.1.2 INFRASTRUCTURES DE CABLAGE OPTIQUE

- **380 km Câbles Optiques** : de capacité 144 FO dans la quasi-totalité du réseau, de type G652D en structure μ -modules.
- **208 Boîtiers à protection d'épissures** : de type Fist GCO2 série Flat permettant jusqu'à 192 épissures.
- **4 Baies optiques** pour tête de câbles (aux shelters, de fourniture Tyco, grande modularité et capacités de raccordement).
- **Tiroirs optiques** : 1 * 144 FO, 8 * 72 FO, 1 * 24 FO pour Netcenter, 22 * 12 FO pour NRA, 60 * 12 FO pour lien client, connectique SC/APC uniquement avec jarretières de renvoi vers les équipements actifs en LC-PC.

1.1.3 LOCAUX TECHNIQUES

- **2 Shelters** : points de présence opérateurs, hébergeant notamment les cœurs de réseau, les équipements actifs de la DSP et des opérateurs tiers.
- **NRA-ZO** : armoire outdoor actives permettant le dégroupage des sous-répartiteurs FT distants en « Zone d'Ombre ».
- **Armoires de rue** : hébergement des équipements actifs DSP en extérieur des NRA FT en « volume indoor saturé ». (ces armoires sont soit en liaison directe avec le réseau fibre DSP soit en déport pendulaire via une location de fibre chez FT).

1.1.4 DIVERS

- **2 Point de présence** passif DSP en locaux techniques tiers : Netcenter SFR à Marseille, POP IPNERGY à Aix-en-Provence (Zone de l'Europole de l'Arbois).

1.1.5 TABLEAUX RECAPITULATIFS DES EQUIPEMENTS – QUANTITES

Sommaire ROP GENERAL RESEAU CAPAIX				
N° Tronçon	Type Infra	Longueur ROP	COMMENTAIRES (clients présents)	COMMENTAIRES
R02S00	Neuf Long Haut	24308		IRU TUBE SFR sur parcours SEM
R03S00	Neuf Long Haut	20362	AGCESM	IRU TUBE SFR sur parcours SEM
R04S00	FO NEUF	3770		IRU TUBE SFR sur parcours SEM
R05S00	fourreau CG13	2534		IRU TUBE CG 13 sur réseau Marius
R05S01	fourreau CG13	3155		IRU TUBE CG 13 sur réseau Marius
R05S02	fourreau CG13	1500		IRU TUBE CG 13 sur réseau Marius
R06S00	Capaix	9038	SPIE; Viatel; Acropolis; Mobilis	construit
R06S01cptl	Complétel	7500		IRU FIBRE COMPLETEL
R06S01	dirmed	3081		IRU Dirmed
R06S02	DIRMED	10259		IRU Dirmed
R06S04	FO escota	13000		IRU FIBRE ESCOTA
R06S05	FO neuf	6900		IRU FIBRE SFR
R06S06	ville Aix	675	Hilfiger; office du tourisme	IRU TUBE VILLE AIX
R06S07	ville Aix	1400	Cour d'Appel; Hôtel Roi René; keep cool	IRU FT GC RCA Aix
R09S00	fourreau global crossing	40858	ccvmm Rians;	IRU TUBE GLOBAL CROSSING
R10S00	FO escota	25522		IRU FIBRE ESCOTA
R11S00	fourreau Escota	10248	SII; SAFEGE; NOVOTEL MEYRAN; NOVOTEL BEAUMANOIR; UPN	IRU TUBE ESCOTA
R11S01	fourreau Escota	10626		IRU TUBE ESCOTA
Total liénaire IRU (m)		194736		
T01AS00	GC	2729	Antidot	construit
T01BS00	GC	26334		construit
T01S01	GC	4058		construit
T01S02	GC	847		construit
T01S03	GC	2354		construit
T01S03A	GC	905	Autoescape; pépinière d'entreprise; Pellenc ST; Eurodia	construit / réseau ville
T01S04	GC	716		construit
T01S05	GC	1785	Powersys	construit

T01S06	GC	11586		construit
T01S07	GC	33		construit
T01S08	GC	233		construit
T01S09	GC	7232	Clip indus	construit
T01S10	GC	230		construit
T01S11	GC	150		construit
T01S12	GC	0		construit
T02S01	GC	1979		construit
T02S02	GC	3504		construit
T02S03	GC	3364		construit
T02S03A	GC / Partage	1013	SCB; RM sécu; Keep cool	construit / réseau ville
T03S01	GC	2227		construit
T04S00	GC	11570	Fdj; ffts; lycée PMF; Flow Control	construit
T04S01	GC	4170	MRS; Marina; Extelia; Apsys; Xeony; PMC; IBIS	construit
T04S02	GC	4004	ffts; centrimex; Graniou; highCo; dsi vitrolles; Volvo	construit
T04S02A	réseau ville	1170	ADF 2	réseau ville
T04S02B	réseau ville	380	Eiffage TP	réseau ville
T04S02C	réseau FT	640	dsi vitrolles	réseau Ft Gc RCA
T05S00	GC	4798		construit
T05S01	GC	1266		construit
T05S02	GC	2249		construit
T05S03	GC	918		construit
T05S055	GC	330		construit
T05S06	GC	722		construit
T05S08	GC	1237		construit
T05S09	GC	461		construit
T06S01	GC	1948		construit GC / réseau arbois
T06S01A	réseau ville	1643	Cité Gestion; B-Pack; pwn-tdf; CWI	réseau ville
T06S01B	réseau ville	744	Lafarge; ausy; medica; le patio; CWI 2; matanah	réseau ville
T06S01C	réseau ville	4329	EDF; Pacwan; Crossroad; Ortec; Actindus; Mediane; pacwan2; KSB; green flex; AIC; centrale des marchés; Rain-Bird; Igiénair; Marlin Brower	réseau ville
T06S02	GC	3690	bornes cpa	construit
T06S03	GC	3695		construit
T06S04	GC	672	SGF; Télévitale	construit
T06S05	GC	1553	G2C	construit
T07S02	GC	438		construit
T07S03	GC	1722		construit
T07S04	GC	376	Bosch; Acsa	construit
T07S05	GC	498	softway; Invia; ITGA; Ténergie	construit
T07S07	GC	196	Inside; intel; InExtenso	construit
T08S01	GC	1165		construit
T08S04	GC	871		construit

T08S05	GC	1682	Lidl; Laphal; SmartPackaging; MacArtney	construit
T08S08	GC	260		construit
T08S09	GC	66		construit
T08S12	GC	1485		construit
T08S13	GC	2762		construit
T08S14	GC	642		construit
T10S01	GC	903		construit
T10S02	GC	931		construit
T10S03	GC	CEA		construit
T10S04	GC	CEA		construit
T10S05	GC	1475		construit
T10S06	GC	529		construit
Total linéaire construit (m)		139469		
Total linéaire IRU (m)		194736		
Total linéaire (m)		334205		

N° Tronçon	Chambre / site	Coordonnées N	Coordonnées E
	Pop Le puy	43°39'27.11"N	5°29'47.22"E
	Pop Aix	43°30'21.50"N	5°24'26.09"E
	Pop l'Arbois	43°29'33.34"N	5°20'1.21"E
R02S00	R02S00CH01	43°38'40.29"N	5°14'52.90"E
R02S00	R02S00CH02	43°38'6.89"N	5°14'23.68"E
R02S00	R02S00CH05	43°37'18.85"N	5°14'21.38"E
R02S00	R02S00CH06	43°36'52.34"N	5°13'13.59"E
R02S00	R02S00CH07	43°36'18.24"N	5°13'2.66"E
R02S00	R02S00CH09	43°35'47.38"N	5°13'56.24"E
R02S00	R02S00CH11	43°34'57.77"N	5°13'8.19"E
R02S00	R02S00CH14	43°34'12.88"N	5°13'40.43"E
R02S00	R02S00CH16	43°33'42.96"N	5°14'40.80"E
R02S00	R02S00CH17	43°33'43.43"N	5°14'49.85"E
R02S00	R02S00CH18	43°33'49.12"N	5°15'51.59"E
R02S00	R02S00CH19	43°33'48.24"N	5°16'12.59"E
R02S00	R02S00CH21	43°33'25.44"N	5°17'34.09"E
R02S00	R02S00CH23	43°32'59.23"N	5°18'36.28"E
R02S00	R02S00CH24	43°32'44.39"N	5°19'6.24"E
R02S00	R02S00CH25	43°32'38.61"N	5°19'31.77"E
R03S00	R03S00CH01	43°32'36.14"N	5°19'29.44"E
R03S00	R03S00CH02	43°32'27.01"N	5°19'45.93"E
R03S00	R03S00CH03	43°31'43.26"N	5°19'41.81"E
R03S00	R03S00CH05	43°31'25.08"N	5°19'1.15"E
R03S00	R03S00CH06	43°30'44.80"N	5°18'49.20"E
R03S00	R03S00CH07	43°30'5.41"N	5°18'36.05"E
R03S00	R03S00CH10	43°29'2.62"N	5°18'41.00"E

R03S00	R03S00CH11	43°28'15.51"N	5°19'1.83"E
R03S00	R03S00CH13	43°28'1.98"N	5°19'17.68"E
R03S00	R03S00CH14	43°27'21.67"N	5°19'40.03"E
R03S00	R03S00CH25	43°26'9.11"N	5°20'40.02"E
R03S00	R03S00CH27	43°25'36.64"N	5°19'44.43"E
R03S00	R03S00CH28	43°25'2.40"N	5°20'54.84"E
R04S00	R04S00CH04	43°24'34.78"N	5°19'29.85"E
R04S00	R04S00CH05	43°24'33.92"N	5°19'29.09"E
R04S00	R04S00CH06	43°24'34.54"N	5°19'28.40"E
R04S00	R04S00CH08	43°24'36.91"N	5°19'25.72"E
R04S00	R04S00CH12	43°24'38.87"N	5°18'32.68"E
R05S00	R05S00CH01	43°25'40.35"N	5°24'11.99"E
R05S00	R05S00CH02	43°25'41.83"N	5°24'21.13"E
R05S00	R05S00CH03	43°26'13.78"N	5°25'43.80"E
R05S01	R05S01CH01	43°28'31.56"N	5°31'27.11"E
R05S01	R05S01CHxx		
R05S01	R05S01CH02	43°28'22.54"N	5°29'44.65"E
R05S02	R05S02CH01	43°26'48.72"N	5°26'34.33"E
R05S02	R05S02CH02	43°26'49.91"N	5°26'34.79"E
R06S00	R06S00CH01	43°29'43.40"N	5°22'3.78"E
R06S00	R06S00CH02	43°29'39.95"N	5°22'6.38"E
R06S00	R06S00CH03	43°29'54.37"N	5°21'54.93"E
R06S00	R06S00CH04	43°30'10.57"N	5°20'51.76"E
R06S00	R06S00CH06	43°30'14.73"N	5°20'14.29"E
R06S00	R06S00CH08	43°30'5.52"N	5°19'42.20"E
R06S00	R06S00CH10	43°29'22.87"N	5°19'22.42"E
R06S00	R06S00CH11	?	?
R06S00	R06S00CH12	?	?
R06S00	R06S00CH13	43°28'1.41"N	5°19'19.39"E
R06S01	R06S01CH01	43°30'21.46"N	5°24'25.98"E
R06S01	R06S01CH02	43°30'20.23"N	5°24'34.70"E
R06S01	R06S01CH03	43°31'6.17"N	5°25'43.71"E
R06S01	chambre cptl	43°30'29.16"N	5°24'22.77"E
R06S02	R06S02CH01	43°30'54.96"N	5°25'39.26"E
R06S02	R06S02CH02	43°31'30.98"N	5°25'35.05"E
R06S02	R06S02CH03	43°31'46.42"N	5°25'40.29"E
R06S02	R06S02CH04	43°33'10.44"N	5°26'6.16"E
R06S02	R06S02CH05	43°33'50.87"N	5°27'43.65"E
R06S04	R06S04CHsulky	43°30'53.29"N	5°26'3.08"E
R06S04	SFR NIOLLON	43°31'37.76"N	5°26'37.21"E
R06S04	R06S04CHven	43°35'11.08"N	5°28'38.73"E
R06S05	R06S05CHech	43°29'39.87"N	5°22'6.33"E
R06S05	R06S05CH26pt	43°29'30.04"N	5°22'24.21"E
R06S06	R06S06CH01	43°31'35.51"N	5°26'47.86"E
R06S06	R06S06CH02	43°31'35.34"N	5°26'45.53"E
R06S06	R06S06CH03	43°31'35.51"N	5°26'47.86"E

R06S07	R06S07CH01	43°31'34.56"N	5°26'45.81"E
R06S07	R06S07CH02	43°31'37.46"N	5°27'7.64"E
R06S07	R06S07CH03	43°31'43.55"N	5°27'2.94"E
R09S00	R09S00CH01	43°42'30.75"N	5°45'51.20"E
R09S00	R09S00CH02	43°42'4.63"N	5°44'49.52"E
R09S00	R09S00CH03	43°42'2.39"N	5°44'35.95"E
R09S00	R09S00CH04	43°41'58.00"N	5°44'19.23"E
R09S00	R09S00CH05	43°41'37.78"N	5°44'8.44"E
R09S00	R09S00CH06	43°41'37.47"N	5°44'7.97"E
R09S00	R09S00CH07	43°40'50.90"N	5°43'57.14"E
R09S00	R09S00CH08	43°40'13.81"N	5°44'7.78"E
R09S00	R09S00CH09	43°39'19.57"N	5°44'17.82"E
R09S00	R09S00CH10	43°38'18.27"N	5°44'36.71"E
R09S00	R09S00CH11	43°37'33.82"N	5°44'42.69"E
R09S00	R09S00CH12	43°36'32.83"N	5°44'56.06"E
R09S00	R09S00CH13	43°35'37.92"N	5°44'55.76"E
R09S00	R09S00CH14	43°34'45.05"N	5°45'28.17"E
R09S00	R09S00CH15	43°34'13.96"N	5°46'5.37"E
R09S00	R09S00CH16	43°33'39.21"N	5°44'58.25"E
R09S00	R09S00CH17	43°33'19.75"N	5°43'41.52"E
R09S00	R09S00CH18	43°32'39.04"N	5°42'51.42"E
R09S00	R09S00CH19	43°32'3.83"N	5°42'29.64"E
R09S00	R09S00CH20	43°31'36.38"N	5°41'17.96"E
R09S00	R09S00CH21	43°31'18.22"N	5°40'28.45"E
R09S00	R09S00CH22	43°31'10.94"N	5°40'22.71"E
R09S00	R09S00CH23	43°30'15.65"N	5°40'10.37"E
R09S00	R09S00CH24	43°29'23.88"N	5°39'26.70"E
R09S00	R09S00CH25	43°28'21.16"N	5°39'31.22"E
R09S00	R09S00CH26	43°28'13.63"N	5°39'29.42"E
R09S00	R09S00CH27	43°27'44.90"N	5°39'27.17"E
R09S00	R09S00CH28	43°27'30.62"N	5°39'8.27"E
R09S00	R09S00CH29	43°26'55.35"N	5°38'36.11"E
R10S00	R10S00CH01	43°42'0.92"N	5°44'20.64"E
R10S00	R10S00CH02	43°39'27.15"N	5°29'46.97"E
R11S00	R11S00CH01	43°30'53.85"N	5°26'3.44"E
R11S00	R11S00CH02	43°30'53.84"N	5°26'3.99"E
R11S00	R11S00CH07	43°30'41.64"N	5°26'33.62"E
R11S00	R11S00CH14	43°30'43.63"N	5°27'43.78"E
R11S00	R11S00CH19	43°30'46.55"N	5°28'16.95"E
R11S00	R11S00CH27	43°30'44.78"N	5°29'5.70"E
R11S00	R11S00CH32	43°30'43.50"N	5°29'38.76"E
R11S00	R11S00CH46	43°30'9.16"N	5°31'5.23"E
R11S00	R11S00CH56	43°29'32.39"N	5°31'34.44"E
R11S00	R11S00CH63	43°29'4.14"N	5°32'5.62"E
R11S00	R11S00CH65	43°29'2.80"N	5°32'10.08"E
R11S01	R11S01CH09	43°28'54.67"N	5°33'24.83"E

R11S01	R11S01CH13	43°28'53.45"N	5°34'8.71"E
R11S01	R11S01CH18	43°28'48.30"N	5°35'22.04"E
R11S01	R11S01CH23	43°28'38.10"N	5°37'1.95"E
R11S01	R11S01CH24	43°28'34.32"N	5°37'18.53"E
R11S01	R11S01CH26	43°28'12.63"N	5°39'29.39"E
T01AS00	T01AS00CH01	43°38'40.61"N	5°15'14.49"E
T01AS00	T01AS00CH02	43°38'44.17"N	5°15'20.25"E
T01AS00	T01AS00CH03	43°38'48.45"N	5°15'25.03"E
T01AS00	T01AS00CH04	43°38'54.02"N	5°15'53.95"E
T01AS00	T01AS00CH05	43°39'11.55"N	5°15'55.42"E
T01BS00	T01BS00CH01	43°39'20.30"N	5°16'46.07"E
T01BS00	T01BS00CH02	43°39'24.56"N	5°17'31.75"E
T01BS00	T01BS00CH03	43°39'21.86"N	5°19'9.28"E
T01BS00	T01BS00CH04	43°39'14.87"N	5°19'33.79"E
T01BS00	T01BS00CH05	43°39'45.84"N	5°20'20.92"
T01BS00	T01BS00CH06	43°39'47.77"N	5°20'55.06"E
T01BS00	T01BS00CH07	43°39'39.68"N	5°21'8.13"E
T01BS00	T01BS00CH08	43°39'36.81"N	5°21'11.36"E
T01BS00	T01BS00CH09	43°39'44.84"N	5°22'6.99"E
T01BS00	T01BS00CH10	43°40'7.14"N	5°22'6.29"E
T01BS00	T01BS00CH11	43°40'34.80"N	5°23'12.22"E
T01BS00	T01BS00CH12	43°41'8.09"N	5°23'39.71"E
T01BS00	T01BS00CH12B	43°41'5.97"N	5°23'46.45"E
T01BS00	T01BS00CH13	43°40'50.50"N	5°24'18.97"E
T01BS00	T01BS00CH14	43°40'42.69"N	5°24'54.35"E
T01BS00	T01BS00CH15	43°40'19.27"N	5°25'51.18"E
T01BS00	T01BS00CH16	43°40'1.14"N	5°26'39.24"E
T01BS00	T01BS00CH17	43°39'51.77"N	5°28'29.08"E
T01BS00	T01BS00CH18	43°39'46.43"N	5°29'41.53"E
T01S01	T01S01CH01	43°39'27.06"N	5°29'47.15"E
T01S01	T01S01CH02	43°39'28.99"N	5°29'58.04"E
T01S01	T01S01CH03	43°39'12.70"N	5°30'42.83"E
T01S01	T01S01CH04	43°38'34.91"N	5°31'24.74"E
T01S01	T01S01CH05	43°38'33.32"N	5°31'26.03"E
T01S01	T01S01CH06	43°38'26.44"N	5°31'33.79"E
T01S01	T01S01CH07	43°38'17.26"N	5°31'35.45"E
T01S01	T01S01CH08	43°38'15.71"N	5°31'38.10"E
T01S02	T01S02CH01	43°38'16.98"N	5°31'32.83"E
T01S02	T01S02CH02	43°38'8.16"N	5°31'25.58"E
T01S02	T01S02CH03	43°38'9.38"N	5°31'19.37"E
T01S03	T01S03CH02	43°39'44.91"N	5°29'45.37"E
T01S03	T01S03CH03	43°39'47.23"N	5°29'44.23"E
T01S03	T01S03CH04	43°39'51.23"N	5°29'47.12"E
T01S03	T01S03CH04B	43°39'51.96"N	5°29'44.64"E
T01S03	T01S03CH05	43°40'7.87"N	5°29'48.33"E
T01S03	T01S03CH06	43°40'14.92"N	5°29'50.85"E

T01S03	T01S03CH07	43°40'24.48"N	5°29'51.93"E
T01S03	T01S03CH08	43°40'30.08"N	5°29'54.02"E
T01S03	T01S03CH09	43°40'37.13"N	5°29'54.76"E
T01S03	T01S03CH10	43°40'40.85"N	5°29'55.95"E
T01S03	T01S03CH11	43°40'46.54"N	5°29'58.70"E
T01S03	T01S03CH12	43°40'53.91"N	5°30'2.55"E
T01S03A	T01S03ACH01	43°40'27.27"N	5°30'12.18"E
T01S03A	T01S03ACH02	43°40'30.78"N	5°30'10.75"E
T01S03A	T01S03ACH03	43°40'35.82"N	5°30'10.39"E
T01S03A	T01S03ACH04	43°40'35.97"N	5°30'9.01"E
T01S03A	T01S03ACH05	43°40'41.57"N	5°30'13.31"E
T01S03A	T01S03ACH06	43°40'40.93"N	5°30'15.98"E
T01S03A	T01S03ACH07	43°40'43.69"N	5°30'14.05"E
T01S03A	T01S03ACH08	43°40'46.15"N	5°30'15.21"E
T01S03A	T01S03ACH09	43°40'46.65"N	5°30'18.79"E
T01S04	T01S04CH01	43°39'43.13"N	5°26'22.68"E
T01S05	T01S05CH01	43°39'50.64"N	5°25'18.42"E
T01S06	T01S06CH01	43°39'19.94"N	5°15'52.25"E
T01S06	T01S06CH02	43°39'37.35"N	5°15'46.36"E
T01S06	T01S06CH03	43°40'25.13"N	5°16'21.22"E
T01S06	T01S06CH03bis	43°41'8.27"N	5°16'47.78"E
T01S06	T01S06CH04	43°41'31.64"N	5°17'1.94"E
T01S06	T01S06CH05	43°42'30.38"N	5°17'16.38"E
T01S06	T01S06CH06	43°42'59.15"N	5°18'16.05"E
T01S06	T01S06CH07	43°43'16.61"N	5°18'8.31"E
T01S06	T01S06CH08	43°43'19.07"N	5°18'3.30"E
T01S06	T01S06CH09	43°43'20.23"N	5°17'58.41"E
T01S06	T01S06CH10	43°43'14.58"N	5°17'21.09"E
T01S06	T01S06CH11	43°43'18.39"N	5°17'3.17"E
T01S07	chbre FT	43°39'36.82"N	5°21'11.15"E
T01S08	T01S08CH01	43°39'18.23"N	5°15'45.09"E
T01S09	T01S09CH01	43°37'56.74"N	5°16'57.28"E
T01S09	T01S09CH02	43°37'27.50"N	5°17'49.45"E
T01S09	T01S09CH03	43°36'59.73"N	5°18'50.38"E
T01S09	T01S09CH04	43°36'43.02"N	5°19'23.13"E
T01S09	T01S09CH05	43°36'41.87"N	5°19'12.28"E
T01S10	T01S10CH01	43°42'55.23"N	5°18'24.58"E
T01S11	T01S11CH01	43°37'25.98"N	5°17'48.03"E
T01S12	chbre FT	43°39'18.23"N	5°15'45.09"E
T02S01	T02S01CH01	43°33'34.11"N	5°15'14.94"E
T02S01	T02S01CH02	43°33'30.60"N	5°15'15.57"E
T02S01	T02S01CH03	43°33'29.22"N	5°15'44.14"E
T02S02	T02S02CH01	43°32'42.30"N	5°17'44.22"E
T02S02	T02S02CH02	43°32'18.49"N	5°18'4.40"E
T02S02	T02S02CH03	43°32'30.71"N	5°19'2.94"E
T02S03	T02S03CH01	43°32'45.96"N	5°19'46.82"E

T02S03	T02S03CH02	43°32'45.82"N	5°19'53.78"E
T02S03	T02S03CH03	43°32'40.40"N	5°20'52.49"E
T02S03	T02S03CH04	43°32'38.17"N	5°21'32.15"E
T02S03A	T02S03ACH01	43°32'41.71"N	5°21'32.63"E
T02S03A	T02S03ACH02	43°32'46.55"N	5°21'32.94"E
T02S03A	T02S03ACH02B	43°32'46.55"N	5°21'32.94"E
T02S03A	T02S03ACH03	43°32'46.45"N	5°21'26.01"E
T02S03A	T02S03ACH04	43°32'49.12"N	5°21'31.37"E
T02S03A	T02S03ACH05	43°32'50.94"N	5°21'39.93"E
T02S03A	T02S03ACH06	43°32'50.59"N	5°21'47.18"E
T03S01	T03S01CH01	43°27'41.08"N	5°21'4.17"E
T03S01	T03S01CH02	43°27'42.55"N	5°20'55.04"E
T03S01	T03S01CH03	43°27'41.09"N	5°20'13.02"E
T03S01	T03S01CH04	43°27'23.61"N	5°19'43.50"E
T04S00	T04S00CH01	43°25'4.54"N	5°17'33.41"E
T04S00	T04S00CH02	43°25'12.60"N	5°17'21.71"E
T04S00	T04S00CH02b	43°25'46.66"N	5°16'12.72"E
T04S00	T04S00CH02C	43°25'47.15"N	5°16'18.44"E
T04S00	T04S00CH02D	43°25'47.00"N	5°16'19.94"E
T04S00	T04S00CH02E	43°25'46.57"N	5°16'13.07"E
T04S00	T04S00CH03	43°25'53.01"N	5°15'54.62"E
T04S00	T04S00CH03B	43°26'5.88"N	5°15'35.61"E
T04S00	T04S00CH04	43°26'18.29"N	5°15'16.15"E
T04S00	T04S00CH05	43°26'24.04"N	5°15'7.03"E
T04S00	T04S00CH06	43°26'37.85"N	5°14'43.94"E
T04S00	T04S00CH06B	43°26'42.93"N	5°14'41.56"E
T04S00	T04S00CH07	43°26'59.20"N	5°14'25.87"E
T04S00	T04S00CH08	43°27'40.77"N	5°14'32.77"E
T04S00	T04S00CH09	43°28'6.64"N	5°14'5.18"E
T04S00	T04S00CH10	43°28'6.25"N	5°13'59.70"E
T04S00	T04S00CH11	43°28'33.80"N	5°14'2.62"E
T04S01	T04S01CH11	43°28'6.36"N	5°13'56.30"E
T04S01	T04S01CH12	43°28'3.33"N	5°13'56.20"E
T04S01	T04S01CH13	43°27'59.23"N	5°13'55.66"E
T04S01	T04S01CH14	43°27'27.91"N	5°13'59.82"E
T04S01	T04S01CH15	43°26'53.90"N	5°13'51.89"E
T04S01	T04S01CH15A	43°26'49.34"N	5°14'3.02"E
T04S01	T04S01CH15B	43°26'38.23"N	5°14'1.74"E
T04S01	T04S01CH16	43°26'21.26"N	5°14'5.25"E
T04S01A	T04S01ACH01	43°26'38.34"N	5°14'2.02"E
T04S01A	T04S01ACH02	43°26'39.42"N	5°14'2.78"E
T04S02	T04S02CH01	43°26'3.30"N	5°14'34.10"E
T04S02	T04S02CH01B	43°25'58.88"N	5°14'45.10"E
T04S02	T04S02CH02	43°25'33.77"N	5°15'0.39"E
T04S02	T04S02CH03	43°25'21.09"N	5°15'6.67"E
T04S02	T04S02CH04	43°25'24.54"N	5°15'30.80"E

T04S02	T04S02CH05	43°25'15.25"N	5°16'4.35"E
T04S02	T04S02CH06	43°25'3.07"N	5°16'18.11"E
T04S02	T04S02CH07	43°24'58.07"N	5°16'21.99"E
T04S02A	T04S02ACH01	43°26'3.30"N	5°14'33.19"E
T04S02A	T04S02ACH02	43°25'56.90"N	5°14'33.02"E
T04S02A	T04S02ACH03	43°25'51.66"N	5°14'25.46"E
T04S02A	T04S02ACH04	43°25'47.01"N	5°14'19.19"E
T04S02A	T04S02ACH05	43°25'49.57"N	5°14'15.82"E
T04S02A	T04S02ACH06	43°25'45.09"N	5°14'9.81"E
T04S02B	T04S02BCH01	43°25'37.85"N	5°14'33.24"E
T04S02C	T04S02CCH01	43°25'43.08"N	5°15'22.11"E
T05S00	T05S00CH02	43°25'9.69"N	5°21'25.93"E
T05S00	T05S00CH03	43°25'19.78"N	5°22'0.31"E
T05S00	T05S00CH04	43°25'34.31"N	5°23'14.71"E
T05S00	T05S00CH05	43°25'32.70"N	5°23'35.85"E
T05S00	T05S00CH06	43°25'37.07"N	5°24'3.95"E
T05S01	T05S01CH01	43°25'28.84"N	5°23'31.08"E
T05S01	T05S01CH02	43°25'19.89"N	5°23'8.46"E
T05S01	T05S01CH03	43°25'10.02"N	5°22'53.30"E
T05S02	T05S02CH01	43°25'55.25"N	5°23'43.99"E
T05S02	T05S02CH02	43°26'36.01"N	5°23'51.50"E
T05S03	T05S03CH01	43°26'12.97"N	5°25'45.07"E
T05S03	T05S03CH02	43°25'51.66"N	5°26'12.94"E
T05S055	T05S055CH01	43°24'56.03"N	5°21'5.30"E
T05S055	T05S055CH02	43°24'55.56"N	5°21'6.19"E
T05S06	T05S06CH01	43°28'17.60"N	5°29'47.89"E
T05S06	T05S06CH02	43°28'6.94"N	5°29'48.99"E
T05S06	T05S06CH03	43°28'5.40"N	5°29'52.15"E
T05S08	T05S08CH01	43°28'37.63"N	5°32'19.84"E
T05S08	T05S08CH02	43°28'36.79"N	5°32'11.33"E
T05S09	T05S09CH01	43°28'17.67"N	5°29'28.77"E
T06S01	T06S01CH01	43°29'23.28"N	5°19'59.88"E
T06S01	T06S01CH02	43°29'24.32"N	5°20'8.22"E
T06S01	T06S01CH03	43°29'31.12"N	5°20'7.14"E
T06S01	T06S01CH04	43°29'30.61"N	5°20'1.62"E
T06S01A	T06S01ACH01	43°29'39.00"N	5°20'33.38"E
T06S01A	T06S01ACH02	43°29'45.50"N	5°20'46.98"E
T06S01A	T06S01ACH03	43°29'40.83"N	5°20'45.65"E
T06S01A	T06S01ACH04	43°29'37.74"N	5°20'56.71"E
T06S01B	T06S01BCH01	43°29'27.38"N	5°20'24.39"E
T06S01B	T06S01BCH01bis	43°29'24.91"N	5°20'21.82"E
T06S01B	T06S01BCH02	43°29'26.09"N	5°20'25.76"E
T06S01B	T06S01BCH03	43°29'23.01"N	5°20'28.02"E
T06S01B	T06S01BCH04	43°29'17.89"N	5°20'28.09"E
T06S01B	T06S01BCH05	43°29'9.72"N	5°20'30.35"E
T06S01C	T06S01CCH01	43°29'45.99"N	5°21'9.24"E

T06S01C	T06S01CCH02	43°29'38.99"N	5°21'22.10"E
T06S01C	T06S01CCH03	43°29'31.02"N	5°21'17.35"E
T06S01C	T06S01CCH04	43°29'19.56"N	5°21'23.49"E
T06S01C	T06S01CCH04B	43°29'19.59"N	5°21'23.57"E
T06S01C	T06S01CCH04C	43°29'19.66"N	5°21'23.44"E
T06S01C	T06S01CCH05	43°29'9.86"N	5°21'39.71"E
T06S01C	T06S01CCH06	43°29'7.05"N	5°21'42.13"E
T06S01C	T06S01CCH07	43°29'6.40"N	5°21'43.47"E
T06S01C	T06S01CCH08	43°28'49.44"N	5°21'59.83"E
T06S01C	T06S01CCH09	43°28'44.26"N	5°22'16.46"E
T06S01C	T06S01CCH10	43°28'40.05"N	5°22'30.39"E
T06S01C	T06S01CCH11	43°28'44.41"N	5°22'35.65"E
T06S01C	T06S01CCH12	43°28'51.94"N	5°22'45.86"E
T06S01C	T06S01CCH13	43°29'1.31"N	5°22'58.28"E
T06S01C	T06S01CCH14	43°29'7.94"N	5°22'52.78"E
T06S01C	T06S01CCH15	43°29'13.37"N	5°22'44.15"E
T06S02	T06S02CH01	43°29'55.71"N	5°22'21.66"E
T06S02	T06S02CH02	43°29'56.09"N	5°22'27.73"E
T06S02	T06S02CH03	43°29'48.80"N	5°22'36.41"E
T06S02	T06S02CH04	43°29'53.97"N	5°22'52.10"E
T06S02	T06S02CH05	43°30'7.91"N	5°23'35.69"E
T06S02	T06S02CH06	43°30'21.03"N	5°24'17.42"E
T06S03	T06S03CH01	43°29'5.19"N	5°25'5.96"E
T06S03	T06S03CH02	43°29'8.59"N	5°24'53.58"E
T06S03	T06S03CH03	43°29'23.03"N	5°24'56.09"E
T06S03	T06S03CH04	43°30'2.62"N	5°24'13.14"E
T06S04	T06S04CH01	43°35'11.50"N	5°28'38.27"E
T06S04	T06S04CH02	43°35'9.88"N	5°28'31.13"E
T06S04	T06S04CH03	43°34'58.57"N	5°28'22.80"E
T06S04	T06S04CH04	43°34'57.84"N	5°28'20.96"E
T06S05	T06S05CH01	43°35'17.36"N	5°28'36.43"E
T06S05	T06S05CH02	43°35'28.08"N	5°28'45.72"E
T06S05	T06S05CH03	43°35'39.02"N	5°28'56.06"E
T06S05	T06S05CH04	43°35'51.48"N	5°29'5.30"E
T07S02	T07S02CH01	43°30'36.62"N	5°29'32.54"E
T07S02	T07S02CH02	43°30'31.93"N	5°29'33.06"E
T07S03	T07S03CH01	43°30'52.50"N	5°29'58.38"E
T07S03	T07S03CH02	43°31'17.13"N	5°30'33.23"E
T07S04	T07S04CH01	43°29'36.04"N	5°31'21.88"E
T07S04	T07S04CH02	43°29'32.19"N	5°31'23.03"E
T07S05	T07S05CH01	43°29'42.64"N	5°31'22.31"E
T07S05	T07S05CH02	43°29'43.72"N	5°31'24.13"E
T07S07	T07S07CH01	43°29'32.20"N	5°31'41.43"E
T07S07	T07S07CH02	43°29'27.64"N	5°31'50.45"E
T08S01	T08S01CH01	43°28'39.57"N	5°32'19.49"E
T08S01	T08S01CH02	43°28'38.25"N	5°32'20.76"E

T08S01	T08S01CH03	43°28'36.22"N	5°32'23.57"E
T08S04	T08S04CH01	43°28'36.25"N	5°37'11.35"E
T08S04	T08S04CH02	43°28'40.03"N	5°37'18.74"E
T08S04	T08S04CH03	43°28'48.22"N	5°37'23.13"E
T08S05	T08S05CH01	43°28'17.39"N	5°37'0.99"E
T08S05	T08S05CH02	43°28'5.10"N	5°36'49.54"E
T08S05	T08S05CH03	43°28'4.09"N	5°36'47.73"E
T08S05	T08S05CH04	43°27'55.02"N	5°36'42.69"E
T08S05	T08S05CH05	43°27'50.15"N	5°36'41.35"E
T08S05	T08S05ACH01	43°28'9.14"N	5°36'29.32"E
T08S05	T08S05ACH02	43°28'13.00"N	5°36'6.08"E
T08S05	T08S05BCH01	43°28'17.27"N	5°36'31.89"E
T08S08	T08S08CH01	43°27'49.92"N	5°36'38.75"E
T08S08	T08S08CH02	43°27'48.78"N	5°36'38.46"E
T08S08	T08S08CH03	43°27'44.31"N	5°36'36.40"E
T08S09	T08S09CH01	43°27'48.32"N	5°36'42.79"E
T08S12	T08S12CH01	43°28'39.07"N	5°38'54.48"E
T08S12	T08S12CH02	43°28'38.02"N	5°38'49.97"E
T08S13	T08S13CH01	43°27'5.06"N	5°40'40.15"E
T08S13	T08S13CH02	43°27'2.56"N	5°41'2.35"E
T08S13	T08S13CH03	43°27'6.17"N	5°41'2.44"E
T08S14	T08S14CH01	43°27'2.59"N	5°41'3.93"E
T08S14	T08S14CH02	43°26'55.27"N	5°40'51.54"E
T10S01	T10S01CH01	43°41'59.94"N	5°44'19.09"E
T10S01	T10S01CH02	43°41'48.60"N	5°43'54.05"E
T10S02	T10S02CH01	43°41'43.97"N	5°43'49.93"E
T10S02	T10S02CH02	43°41'35.37"N	5°43'40.07"E
T10S02	T10S02CH03	43°41'29.27"N	5°43'28.81"E
T10S03	T10S03CH01	43°42'5.92"N	5°44'49.63"E
T10S03	T10S03CHxx	43°43'1.30"N	5°44'54.43"E
T10S04	T10S04CHxx		
T10S05	T10S05CH01	43°39'30.44"N	5°34'46.26"E
T10S05	T10S05CH02	43°39'25.42"N	5°34'46.76"E
T10S05	T10S05CH03	43°39'21.46"N	5°34'47.23"E
T10S05	T10S05CH04	43°39'17.89"N	5°34'48.93"E
T10S05	T10S05CH05	43°39'6.51"N	5°34'50.61"E
T10S05	T10S05CH06	43°38'58.52"N	5°34'51.91"E
T10S05	T10S05CH07	43°38'53.09"N	5°34'53.75"E
T10S05	T10S05CH08	43°38'47.38"N	5°34'56.86"E
T10S06	T10S06CH01	43°31'26.56"N	5°40'14.52"E
Nombre de chambres	385		

1.2 LISTE DES LIENS ACTIFS ET LONGUEURS DE FON

Au 31 décembre 2014, 154 liens sont en service sur le réseau Capaix Connectic. Ces 154 liens représentent un linéaire total de 3 433 000 ml de fibre optique.

1.2.1 BOUCLES NRA

Nombre de liens actifs : 40.

Linéaire : 1 039 348 ml.

Boucle NRA	Référentiel SFR	Référentiel FNUM	Origine	Extrémité	Linéaire optique en Mètre	Mise en service le :
AIX-LD-B01 (Aix - Le Puy)	CAFO1 - 2G	Aix-LD-B01-01	POP Aix (25 - 26) tête cptl		18008,01	5-juil.-10
		Aix-LD-B01-02		NRA Luynes	3875,30	05-sept.-11
		Aix-LD-B01-03	NRA Luynes (3.4)	NRA Ventabren (5.6)	34471,02	11-avr.-11
		Aix-LD-B01-04	NRA Ventabren (7.8)	NRA St Cannat (1.2)	34338,00	4-nov.-10
		Aix-LD-B01-05	NRA St Cannat (3.4)	POP Le Puy (9-10)	34105,27	7-mai-10
	CAFO2 - 2G	Aix-LD-B01-06	POP Le Puy (5-6)	NRA Le Puy (1.2)	6676,16	26-avr.-10
		Aix-LD-B01-07	NRA Le Puy (3.4)	NRA Rognes (1.2)	13013,06	4-mai-10
		Aix-LD-B01-08	NRA Rognes (3.4)	NRA La Roque (3.4)	19064,14	27-avr.-10
		Aix-LD-B01-09	NRA La Roque (5-6)	NRA Coudoux (3.4)	31826,60	3-juin-10
		Aix-LD-B01-10	NRA Coudoux (5-6)	NRA Europole de l'Arbois (3-4)	25958,64	15-mars-12
		Aix-LD-B01-11	NRA Europole de l'Arbois (5-6)	POP Aix (5-6) tête cptl	13000,94	15-mars-12
AIX-LD-B02 (Aix - Le Puy)	CAFO3 - 2G	Aix-LD-B02-01	POP Le Puy (3-4)	NRA Meyrargues (3.4)	4398,10	1-mars-10
		Aix-LD-B02-02	NRA Meyrargues (1.2)	NRA Peyrolles (3.4)	14848,38	3-mai-10
		Aix-LD-B02-03	NRA Peyrolles (1.2)	NRA St Paul Les Durance (3.4)	19356,05	18-oct.-10
		Aix-LD-B02-04	NRA St Paul Les Durance (1.2)	NRA Puylobier (3.4)	31677,73	18-oct.-10
		Aix-LD-B02-05	NRA Puylobier (1.2)	NRA Trets (3.4)	11982,75	18-oct.-10
		Aix-LD-B02-06	NRA Trets (1.2)	NRA Rousset (7.8)	9428,63	20-oct.-10
		Aix-LD-B02-07	NRA Rousset (5.6)	NRA Le Tholonet (1.2)	15588,18	20-oct.-10
		Aix-LD-B02-08	NRA Le Tholonet (3.4)	POP Aix (29-30) tête cptl	10957,01	18-oct.-10
AIX-LD-B03 (Aix - Le Puy)	CAFO4 - 2G	Aix-LD-B03-01	POP Aix (3.4) tête cptl	NRA Plan de Campagne (1.2)	23635,52	18-oct.-10
		Aix-LD-B03-02/03	NRA Plan de Campagne (3.4)	NRA Simiane (1.2)	9198,41	11-avr.-11
		Aix-LD-B03-04	NRA Simiane (3.4)	NRA Cabries Calas (1.2)	17867,32	11-avr.-11
		Aix-LD-B03-05	NRA Cabries Calas (3.4)	NRA Lambesc (3.4)	44354,96	11-avr.-11
		Aix-LD-B03-06	NRA Lambesc (5.6)	POP Le Puy (7-8)	29155,28	4-mai-10

1.2.2 POINTS HAUTS

Nombre de liens actifs : 2.

Linéaire : 122 987 ml.

Wifimax	Référentiel FNUM	Origine	Extrémité	Linéaire optique en Mètre	Mise en service le :
puits WIFI MAX	Aix-LD-B05-01	wifi max Meyrargues (1.2)	POP AIX (37 38) tête cptl	96487,60	25-févr.-11
	Aix-LD-B05-02	wifi max Rousset (1.2)	POP AIX (39 40) tête cptl	26500,00	25-févr.-11

1.2.3 RACCORDEMENTS CLIENTS

Nombre de liens actifs : 104.

Opérateur client	Ref. Ingénierie LD	Origine	Extrémité	Linéaire optique (m)	Mise en service le :
SFR	AIX-LD-C01-01	POP Aix	SGF VENELLES	17117,84	05/07/2010
Completel	AIX-LD-C02-06	POP LE PUY	PELLENC ST Pertuis	4431,02	10/12/2011
SFR	AIX-LD-C02-02	POP LE PUY	Pépinière d'entreprise Pertuis	3755,08	30/09/2010
SFR	AIX-LD-C02-03	POP LE PUY	CLIP INDUSTRIE St Cannat	37387,09	22/11/2010
SFR	AIX-LD-C02-04	POP AIX	SPIE Aix les milles	5463,79	01/02/2011
Completel	AIX-LD-C02-07	POP LE PUY	SII La palette (le tholonet)	80275,06	10/11/2011
Completel	AIX-LD-C02-09	POP LE PUY	SCB Eguilles	61231,08	30/11/2011
Completel	AIX-LD-C02-13	POP AIX	EXTELIA Vitrolles	40374,78	15/12/2011
CPTL	AIX-LD-C02-01	POP LE PUY	AUTO ESCAPE Pertuis	3991,69	30/09/2010
CPTL	AIX-LD-C02-15	POP Le PUY	LAFARGE Sud-Est La Duranne	75623,41	15/12/2011
SFR	AIX-LD-C02-10	POP LE PUY	RM Sécurité Eguilles		
Declic Telecom	AIX-LD-C02-11	POP LE PUY	EURODIA Pertuis	4859	09/12/2011
Declic Telecom	AIX-LD-C02-12	POP Aix	citégestion La Duranne	13167,72	27/12/2011
Declic Telecom	AIX-LD-C02-14	POP AIX	G2C Venelles	17048,78	09/01/2012
Declic Telecom	AIX-LD-C02-26	POP AIX	AGCESM hippodrome Cabries	18774,16	06/04/2014

Jaguar	AIX-LD-C02-05	POP LE PUY	MARINA PLAGE VITROLLES	93078,11	30/06/2011
SFR	AIX-LD-C02-16	POP AIX	AUSY cézanne 1 La Duranne	12766,76	16/02/2012
SFR	AIX-LD-C02-17	POP AIX	MEDICA La Durance	12626,07	16/02/2012
SFR	AIX-LD-C02-18	POP AIX	Hilfiger 3 cours Mirabeau Aix	6082,82	29/02/2012
SFR	AIX-LD-C02-19	POP AIX	Office du Tourisme Aix	6233,74	29/03/2012
SFR	AIX-LD-C02-20	POP LE PUY	EDF Duranne	75469,94	14/06/2012
SFR	AIX-LD-C02-21	POP AIX	EDF sécu Durance	8546,02	05/07/2012
SFR	AIX-LD-C02-22	POP IP NRJ	CESI l'Arbois	721,98	21/06/2012
SFR	AIX-LD-C02-23	POP AIX	ADF Formation Vitrolles	30531,76	25/07/2012
SFR	AIX-LD-C02-24	POP AIX	SAFEGE Aix malacrida	7019,03	04/10/2012
SFR	AIX-LD-C02-25	POP AIX	Lycée PMF Vitrolles	32847,99	21/11/2012
Jaguar	AIX-LD-C02-08	POP LE PUY	MRS Vitrolles	96478,43	10/11/2011
SFR	AIX-LD-C02-27	POP IP NRJ	ORBITE crossroad les milles	6988,34	13/11/2012
SFR	AIX-LD-C02-28	POP AIX	Centrimex vitrolles	33944,08	05/12/2012
Jaguar	AIX-LD-C02-29	POP LE PUY	Antidot Lambesc	31704,14	27/11/2012
PACWAN	AIX-LD-C02-30	POP IP NRJ	Matanah la durance	2304,72	19/12/2012
SFR	AIX-LD-C02-31	POP AIX	ADF 2 Formation Vitrolles	34879,45	28/03/2013
SFR	AIX-LD-C02-32	POP AIX	EIFFAGE TP VITROLLES	34981,21	28/03/2013
Completel	AIX-LD-C02-33	POP AIX	APSYS	40089	07/02/2013
Jaguar	AIX-LD-C02-34	POP IP NRJ	ORTEC	6857,87	15/05/2013
SFR	AIX-LD-C02-35	POP IP NRJ	actindus	8455,32	24/05/2013

SFR	AIX-LD-C02-36	POP IP NRJ	mediane	8717,32	06/08/2013
SFR	AIX-LD-C02-37	Office tourisme	CFA jas de Bouffan	3889,34	20/05/2013
SFR	AIX-LD-C02-38	POP AIX	Inside	13198,08	26/06/2013
SFR	AIX-LD-C02-39	POP AIX	Facility	30372	27/06/2013
SFR	AIX-LD-C02-40	POP AIX	INVIA	13504,6	05/08/2013
SFR	AIX-LD-C02-41	POP LE PUY	Keep Cool Eguilles	60072,45	06/08/2013
SFR	AIX-LD-C02-42	POP AIX	Graniou	33861,98	10/09/2013
	AIX-LD-C02-43	POP AIX	HighCo vitrolles	34232,21	25/11/2013
SFR	AIX-LD-C02-44	MSC SFR Vitrolles	FDJ 1	7269,95	09/09/2013
SFR	AIX-LD-C02-45	POP AIX	FDJ2	29639,4	09/09/2013
SFR	AIX-LD-C02-46	POP AIX	commune Rians	46875,64	18/11/2013
SFR	AIX-LD-C02-47	pop Aix	Mobilis	5044,29	02/12/2013
SFR	AIX-LD-C02-48	POP IP NRJ	B-PACK	2229,57	26/11/2013
SFR	AIX-LD-C02-49	POP AIX	VOLVO Trucks	37837,29	12/02/2014
SFR	AIX-LD-C02-50	POP AIX	NOVOTEL ARC DE MEYRAN	6433,26	26/02/2014
SFR	AIX LD-C02-51	POP AIX	NOVOTEL BEAUMANOIR	7379,7	28/07/2014
SFR	AIX-LD-C02-52	POP AIX	Cour d'Appel d'Aix en Provence	7065,78	21/05/2014
SFR	AIX-LD-C02-53	POP AIX	Hôtel Roi René	6870,67	09/07/2014
SFR	AIX-LD-C02-54	POP AIX	Vesi	29771,68	03/04/2014
SFR	AIX-LD-C02-55	POP AIX	Santerne Graniou Copenhague	35279,79	03/04/2014
SFR	AIX-LD-C02-56,1	POP IP NRJ	KSB Equinix	8416,96	15/07/2014
SFR	AIX-LD-C02-56,2	POP IP NRJ	KSB Provence Paris T9	8416,96	15/07/2014
SFR	AIX-LD-C02-57	POP IP NRJ	Green Flex	5423,07	06/06/2014

Jaguar	AIX-LD-C02-58	POP IP NRJ	Centrale des Marchés	5351,64	06/06/2014
SFR	AIX-LD-C02-59	POP AIX	Televitale	14084,11	31/07/2014
SFR	AIX-LD-C02-60	POP LE PUY	CLIP INDUSTRIE 2 St Cannat	37479,17	09/07/2014
SFR	AIX-LD-C02-36	POP IP NRJ	RainBird	8740,54	11/08/2014
SFR	AIX-LD-C02-62	POP AIX	Xeonys Vitrolles	39924,58	20/10/2014
SFR	AIX-LD-C02-63	POP AIX	ITGA	13567,4	29/07/2014
SFR	AIX-LD-C02-64	POP IP NRJ	AIC	5423,07	27/08/2014
SFR	AIX-LD-C02-65	POP IP NRJ	IGIENAIR		
SFR	AIX-LD-C02-66	POP AIX	LIDL	24730,32	15/10/2014
SFR	AIX-LD-C02-67	POP AIX	LAPHAL	24423,36	14/10/2014
SFR	AIX-LD-C02-68	POP AIX	SmartPackaging	24781,48	14/10/2014
SFR	AIX-LD-C02-69	POP AIX	PMC Vitrolles	36629,93	20/10/2014
SFR	AIX-LD-C02-70	POP AIX	UPN La Palette	8134,3	25/09/2014
SFR	AIX-LD-C02-71	POP AIX	Mac Artney	25103,78	15/12/2014
SFR	AIX-LD-C02-72	POP AIX	INTEL Meyreuil	13178,59	15/10/2014
SFR	AIX-LD-C02-73	POP AIX	BOSCH Meyreuil	13475,31	28/11/2014
SFR	AIX-LD-C02-74	POP AIX	ACSA Meyreuil	13352,53	28/11/2014
SFR	AIX-LD-C02-75	POP AIX	InExtenso Meyreuil		En cours
SFR	AIX-LD-C02-76	POP AIX	Ibis Marignane	41704,92	28/11/2014
SFR	AIX-LD-C02-77	POP AIX	Keep Cool Aix		En cours
SFR	AIX-LD-C02-78	POP Aix	CWI Papin		En cours
PACWAN	AIX-LD-C02-79	POP LE PUY	Powersys		En cours
SFR	AIX-LD-C02-80	POP AIX	TéNergie	13669,72	17/12/2014
SFR	AIX-LD-C02-82	POP AIX	Flow control les Agavons		En cours

SFR	AIX-LD-C02-83	POP AIX	Martin Brower		En cours
Completel	porte collecte AIX-LD-D01-01	pop Aix	interco 300	300	15/03/2011
Completel	Waid AIX-LD- D01-02	pop Aix	interco 300	300	15/04/2011
Viatel	porte de collecte AIX-LD-D02-01	pop Aix	interco réaltor 1	14404	01/07/2011
	Aix-LD-D02-02		baie capaix netcenter	48424,04	25/01/2012
	Aix-LD-D02-03	Acropolis	baie capaix netcenter	9304,92	25/01/2012
Acropolis	AIX-LD-D03-01	pop Aix	Acropolis	4891,57	15/03/2012
PACWAN	AIX-LD-D04-01	POP AIX	PACWAN	15900,26	15/03/2012
SFR	AIX-LD-D05-01	POP AIX	pop Siris	8149,44	09/01/2013
PACWAN	AIX-LD-D04-02	POP AIX	PACWAN	15771,05	27/11/2013
PACWAN	AIX-LD-D04-03	Pacwan	TDF	10016,96	14/08/2014
Fdj / COMPLETEL	fibre noire AIX- LD-B12-01	Française des jeux Vitrolles	Completel Plan de Campagne	9346,77	15/11/2010
Fdj / COMPLETEL	fibre noire AIX- LD-B12-02	Française des jeux Vitrolles	Completel Plan de Campagne	9346,77	15/11/2010
Fdj / Interroute	fibre noire AIX- LD-B12-03	Française des jeux Vitrolles	interroute les pennes mirabeau	14800	15/08/2010
SOFTWAY / CPTL	AIX-LD-B12-04	Arteparc/Softwa y canet de Meyreuil	POP AIX porte completel	16598	30/05/2011
SFR	AIX-LD-B12-05	Pennes Mirabeau Giraudets Ftts Node B	Pennes Mirabeau Repos Ftts Node B	3787,05	25/10/2012
SFR	AIX-LD-B12-06	Pennes Mirabeau Repos Ftts Node B	Vitrolles Griffon Ftts Node B	3913,67	25/10/2012
SFR	AIX-LD-B12-07	Vitrolles Griffon Ftts Node B	Vitrolles V2 Ftts Node B	1410,6	15/05/2012
SFR	AIX-LD-B12-08	Vitrolles V2 Ftts Node B	MSC SFR l'Anjoly vitrolles	7254,36	22/05/2012

DSI Vitrolles	AIX-LD-B12-09	DSI Rue de Rome service technique	DSI bld de l'Europe		10/12/2014
Bornes CPA	AIX-LD-B12-10	Sas bus chbre T06S01CH06	Centrale de contrôle plan d'Aillane	6546,1	12/06/2014

Linéaire :
1 975 082 ml.

2 MAINTENANCE DU RESEAU

2.1 RAPPORT D'ETAT DES CHAMBRES

Le réseau CAPAIX CONNECTIC transite par 365 chambres de raccordement ou de tirage. Il est prévu de visiter 33% du réseau à l'année. Cette campagne 2014 aura porté sur 133 chambres. La cadence a été fixée à 30 chambres par trimestre.

Détail des zones et planning :

Trimestre	T1	T2	T3	T4
<u>Programmé</u>	<u>30 chambres</u> <u>25 km</u> <u>2 NRA</u> <u>1 shelters</u>	<u>30 chambres</u> <u>25 km</u> <u>2 NRA</u> <u>1 shelters</u>	<u>30 chambres</u> <u>25 km</u> <u>2 NRA</u> <u>1 shelters</u>	<u>30 chambres</u> <u>25 km</u> <u>2 NRA</u> <u>0 shelters</u>
<u>Réalisé</u>	<u>30 chambres</u> <u>25 km</u> <u>2 NRA</u> <u>1 shelters</u>	<u>30 chambres</u> <u>25 km</u> <u>2 NRA</u> <u>1 shelters</u>	<u>30 chambres</u> <u>25 km</u> <u>2 NRA</u> <u>1 shelters</u>	<u>30 chambres</u> <u>25 km</u> <u>2 NRA</u> <u>0 shelters</u>
<u>Reste à faire</u>	<u>0 chambres</u> <u>0 km</u> <u>0 NRA</u> <u>0 shelters</u>			

Certaines chambres ont été nettoyées.

Suite à nos visites de sites nous avons relevé les points importants suivants :

- Des tampons L3T ont été dérobés sur le territoire de la commune de Le Puy-Sainte-Réparate. Remplacement réalisé par adaptation de tampon béton pour éviter le vol.
- Par ailleurs, le niveau d'enfouissement du réseau construit sur Vitrolles à 20cm de profondeur a été déclaré.
- Une campagne de mise en place d'étiquettes CAPAIX CONNECTIC est prévue en 2015.
- Chambre Pertuis T01BS00CH17 effondrée.

133 chambres ont été vues et livrées en fiche complète en date du 31/12/14.

2.2 RAPPORT D'ETAT DES LOCAUX TECHNIQUES

2.2.1 LES SHELTERS

Les 2 shelters du réseau CAPAIX ont été visités 100 fois et une intervention de paysagiste a été effectuée sur chacun d'eux également.

Une visite pour préparation de la maintenance spécialisée sur les baies Eltek et Emerson a été faite le 15/03/2014.

Des accords vont être établis avec Emerson et Eltek pour la maintenance annuelle à compter de 2015.

2.2.2 LES ARMOIRES OUTDOOR ET POP ZA

2.3 LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE CORRECTIVE

Sur l'année 2014, nous avons eu 12 interventions en astreinte.

Le délai moyen d'intervention lors d'une astreinte est de 2h00.

Le délai moyen de rétablissement lors d'une astreinte est de 3h00.

Incidents significatifs signalés sur le réseau :

- Remplacement du disjoncteur différentiel le 18/02/2014 sur le POP Le Puy.
- Remplacement de deux plaques T01BS00CH14 et CH15, mise en œuvre tampons sécurisés suite au vol.
- Impact EIFFAGE Energie Méditerranée sur tube Vitrolles, réparation faite par Entreprise.
- Impact CANASYSTEM sur tube Vitrolles, réparation en cours suite au blocage du client Xeonys

Astreintes déclenchées :

Date	Objet de l'astreinte
16/02/2014	Alerte température sur le POP Puy, arrêt puis relance ok.
28/03/14	Alerte retour arrière sur dysfonctionnement du client Office du Tourisme suite à l'installation d'un coupleur pour activation d'une ligne Fon sur deux clients

10/06/14	La climatisation sur le pop Aix ne refroidit plus : intervention d'Emerson le 11/06/14 pour nettoyage, redémarrage, nettoyage complet des baies clim sur les deux shelters le 17/06/14.
10/06/14	Arrachage du câble T06S02 par l'entreprise TP ENIT, constat d'huissier établi, réparation faite dans la foulée, remise en état des fourreaux, remplacement de 350 m de 144 FO, remise en ligne des liens actifs.
01/07/14	Intervention sur les climatisations du POP Aix, remise à niveau complète.
02/07/14	Intervention sur les climatisations du POP Meyrargues, remise à niveau complète
02/07/14	Constat et déclaration d'une ligne FT HS, plus de communication avec la box FT, plus de remontée d'alerte.
04/07/14	Dans la nuit déclenchement en astreinte par le NOC SFR pour une surchauffe constatée sur le POP AIX, routeur SFR en panne. Analyse et relance des climatisations, un problème de fonctionnement des baies est en cause. Installation de la climatisation portative pour maintenir la température durant le week-end dans l'attente d'une intervention Emerson le Lundi.
07/07/14	Température stabilisée par la climatisation portative. Intervention d'Axima pour remise en route des baies. Boitier régulateur HS, remplacement par celui de la baie inactive. Stabilisation ok, on laisse la clim d'appoint en route afin de ne pas surcharger la seule baie active. Les commandes sont passées auprès d'Emerson pour remise à niveau et remplacement du ventilateur et des boitiers régulateurs.
16/07/14	Remplacement des pièces défectueuses, remise à niveau des climatisations finalisée.
11/10/14	Alerte sur Pop Meyrargues, suite à un orage de nuit perte d'énergie, le pop envoie un signal porte Ouverte depuis 4h00 du matin, déplacement de l'astreinte pour constat et remise en service. Toutes les fonctionnalités sont bien actives, le POP est en fonctionnement normal, sauf la porte. Il s'avère que lors de la reprise le disjoncteur dédié à la supervision n'est pas enclenché. Remise en position

	<p>ON, celui-ci redémarre et reprend contrôle de la gestion des accès. Lors de ces dysfonctionnements la perte de contrôle de la porte ne crée pas l'ouverture de la porte, qui reste close et ne peut être ouverte que par la clé. En redémarrant la supervision reprend le contrôle et remet en fonctionnement la gestion de l'accès via les badges.</p>
<p>13/11/14</p>	<p>Appel du NOC SFR à 16h30, pour une coupure de lien POP A POP survenu à 11h00 du matin. Déclenchement de l'astreinte. La première analyse donne trois liens coupés (POP AIX - POP SIRIS x2, POP AIX - POP MEYRARGUES via Lambesc). Les mesures et contre-mesures situent la coupure sur les PFON Completel au niveau du Mercure Zone des milles. Appel Completel, qui se déplace. prends la main sur les travaux de remise en état de ses câbles. Remise en provisoire le 14/11/14 à 1h00, les liens remontent et le NOC SFR est ok.</p> <p>La mise en définitive de la réparation est programmée le 17/11/14 à partir de 23h00.</p>

3 TRAVAUX REALISES SUR LE RESEAU EN 2014

En 2014 :

- 300.00 ml de GC ont été construits pour les adductions de clients,
- 2000 ml de GC RCA ont été déployés sur Aix les milles,
- et 10 000 ml ont été déployés dans les fourreaux Dirmed.

L'intégralité de ces nouveaux linéaires a été intégrée dans le SIG à fin 2014.

3.1 TRAVAUX D'EXTENSION REALISES EN 2014

Des travaux d'extension via les fourreaux de la DIRMED ont été effectués afin de relier le shelter d'Aix-en-Provence au shelter du Puy-Sainte-Réparate via l'A51.

3.2 TRAVAUX DE DEVOIEMENT REALISES EN 2014

Dévoiemnt La Barque : travaux d'aménagement des routes.

Dévoiemnt Meyreuil : réalisation d'accès sur ZA.

3.3 TRAVAUX DE RACCORDEMENTS REALISES EN 2014

Cette année 2014 a vu **32** raccordements de sites clients.

3.4 TRAVAUX EN COURS

- Dévoiemnt de la route D9 - gare TGV : dans le cadre du dévoiemnt de la route D9, nous devons réaliser une pose de chambre CAPAIX et le swap d'un câble sur lequel passe de nombreux liens actifs.

3.5 TRAVAUX EN PROJET POUR 2015

Les travaux suivants sont prévus sur l'année 2015 :

- Mise en œuvre du POP St Paul lez Durance
- Extension de la route de Galice pour le désengorgement du centre d'Aix
- Capillarisation des Z.A
- Remplacement du câble T04S00 défectueux : ce câble présente un défaut en cœur de câble sur 4km. Le remplacement de ce câble est compliqué car de nombreux liens actifs y transitent. La pose d'une armoire de rue est envisagée pour palier à ce problème.
- Déploiement ZAC de l'Enfant

4 COMMERCIALISATION

4.1 COTATIONS POUR UN RACCORDEMENT OPERATEUR

En 2014, un total de **62** cotations de raccordement client a été effectué pour une estimation chiffrée à 495 K€.

4.2 AUTRES DEMANDES

5 ZEPONSES AU DT/DICT

Analyse du traitement des DR/DT/ DICT reçues en 2014 :

Mois	Nombre de demandes	DR / DICT concernant CAPAIX	DR/DICT non concerné
janv-14	60	34	26
févr-14	178	95	83
mars-14	79	51	28
avr-14	109	69	40
mai-14	96	69	27
juin-14	122	74	48
juil-14	82	54	28
août-14	71	53	18
sept-14	144	92	52
oct-14	98	74	24
nov-14	113	85	28
déc-14	56	38	18
Moyenne par mois	101	66	35
Total	1208	788	420
%		65%	35%

1208 (à fin Décembre) demandes de DR/DT/DICT ont été traitées sur l'année 2014.

Voir document joint pour le détail du traitement des demandes.



**RAPPORT DU DELEGATAIRE
2014**

**Délégation de service public pour
l'établissement et l'exploitation d'un
réseau de communications électroniques
à très haut débit sur le territoire de la
Communauté du Pays d'Aix.**

1)	Rapport d'activité administratif & financier (Données Comptables) :.....	5
a)	Organisation.....	5
b)	Etats Financiers : Etats à fin 2014 et budget prévisionnel 2014.....	5
c)	Etat des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat :	18
d)	Présentation des méthodes et éléments de calcul économique annuel et pluriannuels retenus :	22
2)	Rapport d'activité de la construction du réseau	24
a)	Cartographie du réseau	24
b)	Rappel du projet	24
c)	Avancement des études et des travaux de la partie passive :.....	25
d)	Etat du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement : 25	
e)	Analyse de la qualité du service rendu et les mesures proposées par le Délégué pour une meilleure satisfaction des usagers	27
3)	Rapport d'activité de l'exploitation du réseau	28
a)	Présentation générale :.....	28
b)	Compte rendu technique :.....	29
4)	Rapport d'activité de la commercialisation du réseau :.....	34
a)	Préambule et contexte marketing :.....	34
b)	Commercialisation :	37
c)	Communication.....	50
d)	Enjeux et Perspectives 2014	51
5)	ANNEXE 1 : RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2014	53
6)	ANNEXE 2 : ETAT DES EFFECTIFS	54
7)	ANNEXE 3 : RAPPORT D'EXPLOITATION DE FORCLUM NUMERIQUE	55

PREAMBULE

La Communauté du Pays d'Aix est un établissement public de coopération intercommunal rassemblant 36 communes pour 388.000 habitants. Son économie a été caractérisée sur les deux décennies écoulées par une vive croissance et le développement marqué de filières de haute-technologie, en microélectronique et photonique tout particulièrement. Par ailleurs, elle enregistre une importante surreprésentation statistique des TPE et PME de faible taille.

L'activité économique du Pays d'Aix se concentre sur des pôles géographiques situés essentiellement en zone sud : Vitrolles, Plan de Campagne, Aix en Provence et Rousset. Une importante zone nord, plus rurale, dispose d'un niveau d'équipement économique significativement moins développé, à l'exception du Centre d'Etudes Nucléaires de Saint-Paul lez Durance, où sera installé le réacteur de recherche ITER.

Après de nombreuses études, la CPA a conclu que, face à la nécessité et aux enjeux majeurs en matière d'aménagement numérique, la seule dynamique du marché trouve ses limites. Fort de sa compétence d'opérateurs de réseaux de communications électroniques reconnue par les dispositions de l'article L. 1425-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, tirées de la loi du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique la Communauté du Pays d'Aix par délibération en date du 26 juin 2008 a choisi de confier, dans le cadre d'un contrat de concession, la conception, la réalisation, l'exploitation technique et commerciale du projet à un délégataire de service public. Au terme de la procédure, la délégation de service public a été notifiée le 22 septembre 2008 au groupement d'entreprise EIFFAGE et SFR Collectivités pour une durée de 20 ans. Ce groupement a donné naissance à la société CAPAIX CONNECTIC en novembre 2008.

CAPAIX CONNECTIC, aménageur numérique du territoire, a donc pour mission :

- De favoriser le développement durable d'une concurrence accrue entre des offres moyen et haut débit à des tarifs réellement attractifs, sur l'ensemble du territoire de la CPA et en particulier les Zones d'Activité pour les opérateurs et les utilisateurs de réseaux indépendants, ainsi que, ce faisant, pour les clients des opérateurs usagers du réseau ;
- D'assurer la gestion à long terme du sous-sol et la cohérence du déploiement des réseaux de communications électroniques.

Le réseau de communications à très haut débit de la CPA représente un investissement initial de 16,5 M€ et constitue un véritable projet d'aménagement numérique du territoire, dans la mesure où il vise à améliorer :

- *La cohésion sociale*, en permettant à tout usager implanté sur le territoire de la CPA de disposer d'un accès facilité à de nouveaux services (ADSL, Wifimax, Satellite) qui permettront de compenser l'isolement des populations dans tous les domaines ;
- *La cohésion territoriale* en offrant sur l'ensemble du territoire une couverture minimale de 2 Mbps, toute technologie confondue et des offres du marché dans des conditions attractives ;
- *La compétitivité des acteurs économiques*, avec une nouvelle infrastructure de télécommunication en fibre optique (technologie inégalée à ce jour) au service de l'innovation et de la performance
- *L'attractivité économique durable du territoire* en améliorant pour ses entreprises et ses habitants l'accessibilité aux services Haut et Très Haut-Débit.

Les principaux quantitatifs lors de la notification du projet étaient les suivants :

- La création d'un réseau de fibre optique de 290 km sur l'ensemble du territoire,
- Le dégroupage de 18 NRA,
- L'adduction de 51 ZA,
- L'implantation de 3 antennes hertziennes de technologie Wimax permettant la couverture des zones blanches,
- La mise à disposition d'un catalogue de service public et d'une grille tarifaire adaptée aux besoins des opérateurs locaux et nationaux, garants de la pérennité de la dynamique initiée.

Au terme de l'année 2014, les principaux quantitatifs du projet sont les suivants :

- La création d'un réseau de fibre optique de 426 km sur l'ensemble du territoire,
- Le dégroupage de 20 NRA,
- L'adduction de 74 ZA,
- L'implantation de 4 antennes hertziennes de technologie Wifimax permettant la couverture des zones blanches,
- La mise à disposition d'un catalogue de services public et d'une grille tarifaire adaptée aux besoins des opérateurs locaux et nationaux, garants de la pérennité de la dynamique initiée.

1) RAPPORT D'ACTIVITE ADMINISTRATIF & FINANCIER (DONNEES COMPTABLES) :

a) Organisation

ij) Description de la société de concessionnaire et de son actionariat

CAPAIX CONNECTIC est une Société par Action Simplifiée au capital de 442.000 euros, dont le siège social se situe au Pôle d'Activités des Milles, 420 rue Georges Claude – Pôle d'Activités Les Milles – 13100 Aix en Provence. Elle a été immatriculée au registre du commerce des sociétés d'Aix le 15 novembre 2008.

CAPAIX CONNECTIC est une filiale du groupe EIFFAGE (81%) et de SFR Collectivités (19%).

Le groupe EIFFAGE est un acteur majeur dans le domaine des Concessions et des Partenariat Public-Privé en France et en Europe. A ce titre, EIFFAGE déploie et gère des réseaux de haut et très haut débit dans sept DSP et un PPP pour le compte de collectivités locales réparties sur l'ensemble du territoire français. Ces DSP représentent 5000km de réseau et une concession de 800 000 prises FTTH pour un investissement global de 550 millions d'euros.

SFR Collectivités filiale de SFR (groupe Vivendi), est le leader français des concessions de réseaux de communications à très haut débit. Disposant à ce jour de 14 concessions en la matière sur l'ensemble du territoire français, représentant un total d'investissement sur les durées de concessions de plus de 500 millions d'euros. SFR Collectivités a déployé à ce jour 7 000 kilomètres de fibres optiques qui permettent la desserte de 3 200 communes, plus de 9 millions d'habitants au travers du dégroupage de plus de 900 répartiteurs (NRA) pour environ 2 millions de lignes atteintes.

Le mandat de Président de CAPAIX CONNECTIC est attribué à EIFFAGE, représenté par Monsieur Olivier Loisson de Guinaumont. Le commissaire aux comptes titulaire est le cabinet PriceWaterhouseCoopers, 63 avenue de Villiers – 92208 NEUILLY SUR SEINE.

ii) Organigramme de la société concessionnaire

Depuis la création de CAPAIX CONNECTIC une équipe de 7 personnes a été constituée.

Cet effectif s'appuie sur les ressources propres des sociétés mères EIFFAGE et SFR Collectivités, à la fois dans le domaine de la construction, mais également dans le domaine de l'exploitation des réseaux et de leur commercialisation. De plus, CAPAIX CONNECTIC s'appuie sur la société EZYLA au travers de Pierre Thomas Beun, pour la promotion des usages et des services en fibre optique auprès des entreprises. Ceci permet à CAPAIX CONNECTIC de disposer de moyens humains locaux afin d'animer la commercialisation du réseau auprès des opérateurs locaux notamment.

b) Etats Financiers : Etats à fin 2014 et budget prévisionnel 2014

Préambule

Le présent rapport est la partie financière du rapport annuel dû par CAPAIX CONNECTIC au titre la convention de concession pour la création et l'exploitation d'une infrastructure à haut débit et très haut débit sur le territoire de la CPA.

ij) Compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation 2014 :

(1) Produits d'Exploitation

Chiffres d'Affaires	2014 en K€ (Réel)	2014 en K€ (BP initial)
Activité DSL	2.236	1.878
Activité LAN TO LAN	535	969
Activité Hertzienne (Wimax / Wifimax)	-	191
Activité IRU	113	97
Recettes Diverses	7	33
Activité Sociale	2.891	3.168

L'exercice 2014 a été consacré pour son essentiel à la poursuite de commercialisation du DSL et des services « actifs » en fibre optique. Au terme de l'exercice 2014, 20 NRA ont été dégroupés et représentent un total de 10.263 abonnés issus du territoire de la CPA auprès des opérateurs clients de CAPAIX CONNECTIC.

Pour rappel, le Business Plan initial (ci-après « BP initial ») faisait état de 1.878 K€ de chiffres en 2014 et 7.613 abonnés à fin 2014.

De même, la prévision de 2014 (en pages 14 & 15 du rapport du délégataire 2013) faisait état d'un chiffre d'affaires de 2.713 K€ dont 2.103 K€ pour le DSL.

Le fait que CAPAIX CONNECTIC fasse plus de chiffres d'affaires que prévu au BP initial, est lié au fait que les clients du Délégataire disposent d'un plus grand nombre d'abonnés.

2014 voit également le chiffre d'affaires lié aux services « actifs » en fibre optique poursuivre sa progression. A fin 2014, CAPAIX CONNECTIC dispose de 116 contrats signés auprès de 7 clients opérateurs. Le BP initial prévoyait pour sa part un total de 114 contrats signés à fin 2014 et 969 K€ de chiffre d'affaires lié à cette activité. Les faits expliquant cet écart important méritent analyse.

Tout d'abord, la commercialisation de ce service nécessite un effort intense en matière de communication amont auprès des usagers finaux ciblés par notre DSP (PME, TPE essentiellement) afin que la commercialisation des opérateurs puisse ensuite démarrer. Sur cette phase de communication et promotion des usages du réseau en amont, nous avons réalisé quatre plaquettes et deux sites internet.

Ainsi, la réalité de l'exercice 2014 indique un chiffre d'affaires de 535 K€ concernant ce produit soit 19 % du chiffre d'affaires total et il représenterait 21 % à partir 2015. Le retard de la croissance de ce chiffre d'affaires en 2013 est essentiellement lié aux faits suivants :

- Comme toute Délégation de Services Publics en phase de lancement, la commercialisation des services devrait normalement bénéficier de commandes liées à l'interconnexion de sites de la CPA et de collectivités membres de la CPA. Force est de constater qu'à fin 2014, la Direction des Services Informatiques de la CPA et les collectivités membres de la CPA préfèrent confier les services compétitifs que propose CAPAIX CONNECTIC à des opérateurs historiques (SFR, Completel, Orange) qui ne s'appuient pas sur le réseau de la CPA.

Ceci génère un préjudice pour CAPAIX CONNECTIC qui ne trouve pas les ressources « naturelles » à son développement et en plus voit les positions des opérateurs présents antérieurement au lancement du réseau d'initiative public se renforcer.

- Les PME et TPE ciblées par CAPAIX CONNECTIC sont depuis 2008 frappées par la crise économique et effectuent des arbitrages en termes de frais généraux qui ne sont pas en faveur d'un passage de leur télécommunication vers des services en fibre optique.
- Les opérateurs clients de CAPAIX CONNECTIC qui devaient transformer une partie importante de leurs clients SDSL en clients Lan to Lan, ne le font pas, par crainte de perdre ces clients lors des phases de renouvellement de ces marchés. Aussi, ont-ils parfois un discours à contre-courant du nôtre afin de conserver ces derniers.

- La concurrence exercée par Orange qui a effectué des baisses successives très importantes depuis 2009 concernant les services en F.O et en DSL. Fin d'année 2013, de nouvelles baisses sont venues déclasser les offres de CAPAIX CONNECTIC et le Délégué a été de nouveau contraint de baisser sa grille tarifaire. En effet, ne rien faire conduirait inévitablement les clients de CAPAIX CONNECTIC à commander auprès d'Orange les services en question, ce qui précipiterait le bouleversement économique de la Concession que la CPA lui a confié.

Par ailleurs CAPAIX CONNECTIC rencontre un problème structurel lié à la Délégation qui nous a été confiée :

- Le réseau commandé par la CPA ne prévoit pas la desserte des entreprises jusqu'à leur bâtiment en Z.A. et ceci représente un frein important à la commercialisation.
- La traversée d'Aix en Provence ne peut se faire sur la base d'un réseau dense d'infrastructures mobilisables comme initialement prévu et nécessite des travaux de génie civil, le recours à des infrastructures tierces de façon quasi systématique, ce qui a pour conséquence de renchérir les frais d'approches des usagers et au final nous conduit à ne pas pouvoir exploiter ce bassin important d'entreprises situées dans Aix en Provence.

Concernant les autres services proposés par CAPAIX CONNECTIC tels que le Wifimax, les IRU et l'hébergement ceux-ci sont en net recul pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, la qualité du réseau DSL relativement bonne par rapport à d'autres territoires rend la solution Wifimax peu attractive pour les usagers du territoire.

Pour ce qui concerne l'hébergement, les stratégies développées par les opérateurs (concentration des équipements actifs dans des Pops internationaux) depuis le lancement de la Délégation font que ce service n'est pas utilisé par nos clients.

De plus, le fait que CAPAIX CONNECTIC propose une livraison à Netcenter – Marseille en plus des livraisons à ces Pops d'origine et ceux-ci à iso-coût n'est pas en faveur du développement de ce service.

Enfin concernant l'activité IRU et location FON, celle-ci sont en légères progressions par rapport aux prévisions initiales, mais il convient de signaler que les cibles concernant cette activité tels qu'ITER, RENATER et l'interconnexion des principaux sites de la CPA ne font toujours pas l'objet de commande à ce jour.

(2) Charges d'Exploitation

Bien que disposant d'un chiffre d'affaires d'exploitation en baisse par rapport au BP initial, CAPAIX CONNECTIC affiche des charges d'exploitation en hausse. Cette augmentation s'explique de la façon suivante :

- Au niveau des charges directes -> 632 K€ d'augmentation lié à :
 - L'augmentation du nombre d'abonnés DSL (10.263 abonnés à fin 2014 contre 7.613 initialement prévus au BP initial) qui surenchérit directement nos coûts auprès de France Télécom de 526 K€.
 - La méthode de comptabilisation des raccordements clients en charges d'exploitation jusqu'à concurrence du produit lié à cette activité (méthode approuvée par nos commissaires aux comptes) surenchérit d'environ 133 K€ les charges directes liées à la maintenance et l'exploitation du réseau passif. L'effet positif de cette méthode se retrouve dans une diminution des montants investis et donc une diminution des amortissements.
- Au niveau des charges indirectes -> 55 K€ d'augmentation lié à la charge de la promotion et la commercialisation du réseau (EZYLA).

Charges d'exploitation	2014 en K€ (Réal)	2014 en K€ (BP initial)
Maintenance exploit passif (Eiffage Energie))	-304	-208
Maintenance exploit actif (SFR Coll)	-132	-175
Maintenance du SI (SFR)	-32	-32
Pop et énergies	-4	-118
Location Pylônes	-8	-12
Location Réseaux + Infrastructures tierces + Droit de Passage	-280	-60
LOCATION LIEN FIBRE OPTIQUE - LFO France Telecom - GC ZAC - GC RCA	-3	-61
Charges de dégroupage NRA France Telecom	-105	-75
Location Boucle Locale Cuivre France Telecom (DSL)	-1.270	-743
Charges Variables DSL (SFR Coll)	-117	-96
Charges Variables LAN TO LAN (SFR Coll)	-62	-36
Charges Variables Hertzien (SFR Coll)	3	-65
Total Charges directes	-2.313	-1.681

Contrat Laborde	-135	-160
Contrat SFR Coll	-70	-121
Impôts	-17	-30
Frais Administratifs de la SPV	-195	-52
Total Charges Indirectes	-417	-362

(3) Résultat

	2014 en K€ (Réal)	2014 en K€ (BP initial)
EBITDA	161	1.125
Amortissements	-922	-893
Q/P Subv. affectée au résultat	449	424
Dotations aux provisions	-43	-199
Résultat d'exploitation	-355	457
Ecart finance	-59	-612
Autres écart financiers	1	14
Résultat courant	-413	-141
Impôt sur les sociétés	-	-
Résultat net	-413	-141

On constate au terme de l'exercice 2014 une perte nette de -0,4 M€ contre -0,14 M€ prévu initialement au BP, alors qu'en EBITDA l'écart est bien plus important (0,96 M€). La réduction de cet écart entre l'EBITDA et le Résultat Net s'explique par la baisse des taux d'intérêts.

ii) Bilan de la délégation 2014

(1) Actif

ACTIF	Montant Brut	Amortissements	2014	2013
Capital souscrit non appelé				
Immobilisation incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets & droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	16 847 913 €	3 717 460 €	13 130 452 €	13 720 583 €
Immobilisations en cours	161 179 €		161 179 €	375 377 €
Avances et acomptes				
Immobilisations financières	17 009 091 €	3 717 460 €	13 291 631 €	14 095 960 €
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Actif immobilisé	17 009 091 €	3 717 460 €	13 291 631 €	14 095 960 €
Stocks & en-cours				
Matières premières, approvisionnements,				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	2 260 €		2 260 €	
Créances				
Créances clients & comptes rattachés	1 306 782 €		1 306 782 €	1 062 955 €
Autres Créances	335 157 €		335 157 €	329 850 €
Capital souscrit & appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	291 074 €		291 074 €	414 995 €
Disponibilités	1 082 €		1 082 €	64 169 €
Compte de Régularisation				
Charges constatées d'avances	1 158 340 €		1 158 340 €	1 093 620 €

Actif Circulant	3 094 696 €	- €	3 094 696 €	2 965 589 €
Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursement des obligations Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL ACTIF	20 103 787 €	3 717 460 €	16 386 327 €	17 372 015 €

(a) Actif immobilisé

Le montant de l'actif immobilisé brut atteint 17,0 M€ en augmentation de 0,2 M€ par rapport à 2013. Les investissements réalisés en 2014 correspondent principalement aux extensions nécessaires pour les raccordements des clients et usagers du réseau. Le détail de ce montant est conforme à celui de la production immobilisée comme suit :

Bien de Retour / Reprise	Type d'investissement	Linéaire (m) ou Unités	Valeur Brute	Amortissement 2014	VNC à Fin 2014	VNC à Fin 2013
	Infrastructures passives		13.735.700	1.097.944	10.733.663	11.831.607
Retour	Construction GC + Tirage FO en propriété dans fourreaux tiers	188654	10.301.676	925.000	8.050.170	8.975.170
Reprise	Cession de Fourreaux Régies Municipales, câblo opérateurs ou autres ...	4623	25.335	1.908	19.798	21.706
Reprise	Location réseau FEUX, 2 premières années	5446	0	0	0	0
Retour	Cession de Fourreaux SFR Lambesc - Les Pennes Mirebeaux	48328	1.116.330	34.170	872.348	906.517
Reprise	IRU Fourreaux GLOBAL CROSSING 20 ans - Peynier - Saint Paul Lez Durance	39774	700.312	29.383	547.254	576.636
Retour	Cession de Fourreaux SFR Bassin Le Realtor - ZAC Les Milles	11900	361.760	21.691	282.695	304.385
Reprise	IRU Fibre SFR 4 PFON 20 ans - Boucle ZAC Les Milles - Connexion POP SIRIS	7000	131.275	7.404	102.584	109.988
Reprise	IRU Fibre COMPLETEL 20 ans - ZAC les Milles - Aix Beauvalle	7500	285.000	20.285	222.711	242.996
Reprise	IRU Fibre VIATEL 15 ans - Bassin Le Realtor - Netcenter	47500	39.146	2.786	30.590	33.376
Reprise	Maintenance IRU Fibre ESCOTA 15 ans - Aix Beauvalle - ZAC Venelles	11420	15.674	1.227	12.249	13.476
	IRU Fibre ESCOTA 15 ans - Saint Paul Lez Durance - Meyrargues	21560	7.410	581	5.790	6.371
	IRU Fourreaux ESCOTA 15 ans - Aix Beauvalle Trets	20660		0	0	
	IRU Fibre ESCOTA 13 ans - Meyrargues - Venelles	11539		0	0	
Retour	Tirage de câble optique		350.000	24.912	273.505	298.417
Reprise	Descentes de Pylônes et équipement postes TDF	1,0	1.511	107	1.181	1.288
Reprise	Points Hauts à construire ou à équiper (TDF) et pylonets pour URA en collecte Wimax	3,0	32.850	2.338	25.670	28.008
Retour	Armoires de rue (dégroupage, points hauts aménager, équipement ZAC) avec raccordement EDF	10,0	203.947	14.516	159.373	173.889

Reprise	Convention ASF - Ventabren		3.474	248	2.714	2.962
Retour	Locaux Techniques	2,0	160.000	11.388	125.031	136.419
	Réseau actif		1.411.815	77.386	1.103.253	1.180.639
Retour	Actif backbone IP (routeurs, switches, équipement ZAC) installé, activé, mis en exploitation	112,0	457.418	32.558	357.446	390.004
Retour	Actif DSLAM installé, activé, mis en exploitation	19,0	322.785	22.975	252.238	275.213
	Fond de réserve couverture 100%		0	0	0	0
Retour	Frais de dégroupage (cohabitation et localisation distante FT)	19,0	524.811	14.252	410.110	424.362
Retour	Actif Wimax installé, activé, mis en exploitation	4,0	106.800	7.602	83.458	91.060
	Ingénierie Projet		282.879	20.135	221.054	241.189
Retour	Ingénierie réseau passif (fibre, POP)		129.879	9.245	101.493	110.738
Retour	Ingénierie réseau actif (réseau et système)		60.000	4.270	46.887	51.157
Retour	Ingénierie déploiement		93.000	6.620	72.674	79.294
	Système d'information		800.000	56.941	625.154	682.095
Retour	Droit d'usage Système Informatique DSL		800.000	56.941	625.154	682.095
	SOUS TOTAL	425.904	16.230.395	1.252.406	12.683.124	13.935.530

	Frais de Structures & Management du Projet en Phase de 1er établissement		100.000	3.535	78.144	81.679
	Extensions & Raccordements clients		678.697	-451613	530.363	78.750
	Total en € HT		17.009.091	804.328	13.291.631	14.095.959

(b) Actif circulant

Le montant de l'actif net circulant s'élève à 3,1 M€.

Les principales composantes sont :

- Les créances clients (1 306 K€) correspondent à la commercialisation de nos services auprès de nos opérateurs clients.
- Les autres créances (336 K€) correspondant à des créances de T.V.A.
- Les disponibilités et valeurs mobilières de placement sont à 291 K€.

(2) Passif

Passif	2014	2013
Capital social ou individuel (dont versé : 442.000 €)	442 000 €	442 000 €
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence)		
Réserve légale		

Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluctuation cours)		
Report à nouveau	- 2 751 372 €	- 2 523 929 €
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	- 413 409 €	- 227 442 €
Subventions d'investissement	6 110 669 €	6 559 605 €
Provision réglementées		
Capitaux propres	3 387 889 €	4 250 234 €
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Provisions		
<u>Dettes financières</u>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. Participatifs)	11 106 278 €	11 047 511 €
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<u>Dettes d'exploitation</u>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 728 443 €	1 713 785 €
Dettes fiscales et sociales	27 449 €	35 727 €
<u>Dettes diverses</u>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	81 555 €	2 721 €
Autres dettes		
<u>Compte de régularisation</u>		
Produits constatés d'avance	54 713 €	11 572 €
Dettes	12 998 438 €	12 811 315 €
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL PASSIF	16 386 327 €	17 061 549 €

(a) Capitaux propres

Au 31 décembre 2013, les capitaux propres de la société s'élevaient à 3,4 M€.

Les principales composantes à date sont :

- Le Capital Social pour 442 K€, inchangé par rapport à l'exercice précédent,
- Le Résultat Net qui ressort en perte de 413 K€ et le report à nouveau des pertes de l'exercice précédent pour 2,7 M€,
- Le montant des subventions d'équipement de 6,1 M€, en diminution de 0,4 M€ sur l'exercice 2014. Le montant de la subvention d'équipement correspond au cumul de la subvention perçue à fin 2014, diminuée de la partie amortissable en 2014.

(b) Provisions

Aucune provision pour risques et charges n'a été comptabilisée dans les livres de CAPAIX CONNECTIC qui n'a pas identifié de risque particulier dans le cadre de son activité.

(c) Dettes

Les dettes d'exploitation s'établissent à 1,7 M€. Elles correspondent principalement à des dettes fournisseurs. Après reclassement comptable, les dettes financières s'établissent à 11,1 M€ contre 11,0 M€ en 2013. Cette dette d'immobilisation intègre les intérêts capitalisés.

iii) Budget prévisionnel 2014 :

(1) Données économiques :

A fin 2014, l'Avenant technique permettant de remettre à niveau le montant de subvention d'équipement relatifs aux investissements complémentaires demandés par la CPA à Capaix Connectic afin d'établir un réseau structurellement différent de celui initialement prévu est encore en cours de négociation.

(2) Comptes de résultats prévisionnels pour 2015 :

Chiffres d'Affaires	Prévisionnel 2015 en K€	2015 en K€ (BP initial)
Activité DSL	2.400	1.982
Activité LAN TO LAN	438	1.145
Activité Hertzienne (Wimax / Wifimax)	-	201
Activité IRU	125	96
Recettes Diverses	210	36
Activité Sociale	3.172	3.461
Charges d'exploitation	Prévisionnel 2015 en K€	2015 en K€ (BP initial)
Maintenance exploit passif (Eiffage Energie))	-388	-209
Maintenance exploit actif (SFR Coll)	-137	-175
Maintenance du SI (SFR)	-32	-32
Pop et énergies	-7	-118
Location Pylônes	-9	-12
Location Réseaux + Infrastructures tierces + Droit de Passage	-265	-60
LOCATION LIEN FIBRE OPTIQUE - LFO France Telecom - GC ZAC - GC RCA	-14	-61
Charges de dégroupage NRA France Telecom	-107	-75
Location Boucle Locale Cuivre France Telecom (DSL)	-1.237	-784
Charges Variables DSL (SFR Coll)	-137	-102
Charges Variables LAN TO LAN (SFR Coll)	-125	-43
Charges Variables Hertzien (SFR Coll)	-	-68
Total Charges directes	-2.457	-1.740
Contrat Laborde	-135	-160
Contrat SFR Coll	-70	-121
Impôts	-19	-34
Frais Administratifs de la SPV	-222	-52
Total Charges Indirectes	-445	-367
	Prévisionnel 2015 en K€	2015 en K€ (BP initial)
EBITDA	269	1.354

Amortissements	-966	-893
Q/P Subv. affectée au résultat	447	424
Dotations aux provisions	-	-130
Résultat d'exploitation	-249	755
Ecart finance	-73	-601
Autres écart financiers	-	16
Résultat courant	-322	170
Impôt sur les sociétés	-	-
Résultat net	-322	170

(3) Commentaires :

Bien que présentant un chiffre d'affaires et un résultat en recul par rapport au Business Plan initial (BP initial), le compte de résultats prévisionnels pour l'exercice 2015 est ambitieux.

(a) Activités DSL

Le chiffre d'affaires tient compte d'un nombre d'abonnés DSL en hausse significative (10.500 abonnés à fin 2015) par rapport à 2014 (10.263 abonnés à fin 2014) mais réaliste. Pour information le BP initial prévoyait 8.048 abonnés à fin 2015.

Aussi, malgré un volume d'abonnés en hausse de 30% par rapport au BP initial, on note en valeur une augmentation du chiffre d'affaires par rapport au BP initial de seulement 21%. Ceci est lié aux baisses tarifaires que CAPAIX CONNECTIC a dû consentir en réponse à celles pratiquées par France Télécom depuis le lancement de la Délégation, et impacte directement le résultat de CAPAIX CONNECTIC.

(b) Activités LAN TO LAN

Nous prévoyons à fin 2015 un cumul de 137 contrats signés sur cette activité. Pour rappel, le BP initial prévoyait un cumul de 138 contrats signés à fin 2015.

L'écart important entre le BP initial et notre budget prévisionnel s'explique par les facteurs suivants :

- La concurrence exercée par Orange qui a effectué des baisses successives très importantes depuis 2009 concernant les services en F.O et en DSL. Les baisses tarifaires intervenues depuis le lancement de la commercialisation des services Lan to Lan représentent en moyenne une baisse de l'ordre de 40%. Ceci vient directement impacter le chiffre d'affaires et par rebond le résultat de la DSP.
- Le déficit de commandes de la CPA et des membres de la CPA. Ces collectivités s'appuient pour leurs besoins en fibre optique sur les opérateurs préexistants au lancement de la DSP. Ce qui amène à s'interroger sur l'intérêt du service public à apporter, lorsque ces derniers n'y font pas appel. De plus, cette pratique génère un préjudice pour CAPAIX CONNECTIC qui ne trouve pas les ressources

« naturelles » à son développement et en plus voit les positions des opérateurs présents antérieurement au lancement du réseau d'initiative public se renforcer.

- les PME et TPE ciblées par CAPAIX CONNECTIC qui du fait de la crise économique, pratiquent des arbitrages en termes de frais généraux qui ne sont pas en faveur d'un passage de leur télécommunication vers des services en fibre optique.
- L'absence de transformation des liens SDSL en L2L des opérateurs clients de CAPAIX CONNECTIC.
- Les problèmes structurels liés à la Délégation qui a été confiée à CAPAIX CONNECTIC (absence de capillarité dans les Z.A., traversée d'Aix en Provence quasi impossible).

De plus, il convient de rappeler que cette prévision ambitieuse ne se fait pas à iso-cout et donc avec un résultat en forte diminution par rapport au BP initial.

En effet, afin de permettre aux usagers de pouvoir bénéficier de services actifs en Très Haut Débit, CAPAIX CONNECTIC a dû réaliser :

- des investissements afin d'offrir de nouvelles fonctionnalités au réseau au travers de l'installation d'un nouveau Pop à Marseille,
- des dépenses de structures supplémentaires, en contractualisant avec la société Ezyla qui a pour mission la promotion du réseau, des usages du Très Haut Débit auprès des entreprises et collectivités, en sus des ressources mises en œuvre par les actionnaires de CAPAIX CONNECTIC,

(c) Activités Wifimax

Malgré des efforts de communication auprès des usagers potentiels de ce type de services (réunions publiques, mailing, campagne téléphonique etc.), il s'avère que cette activité ne rencontre pas le succès initialement escompté sur le territoire de la CPA.

Plusieurs phénomènes expliquent la défection des usagers vis-à-vis de ce service :

- La bonne qualité du réseau cuivre présent sur le territoire du Pays d'Aix, qui permet à l'immense majorité des usagers du territoire de la CPA de pouvoir bénéficier du DSL sans trop de problème,
- Le développement des usages de l'internet mobile et la densité du réseau 3G sur le territoire du Pays d'Aix, qui fait que la cible des usagers qui ne pouvaient pas bénéficier du DSL (pour des raisons d'éloignement par rapport au NRA), était déjà équipée avant notre déploiement,
- La préférence des installations satellitaires au Wifimax dû :
 - à l'aversion des usagers aux bornes radio quelque soit leur puissance ou leur fréquence d'émission et/ou réception,
 - au fait qu'on puisse bénéficier de bouquets télévisuels plus complets que ceux proposés par les opérateurs Wifimax.

Au terme de l'exercice 2015, CAPAIX CONNECTIC ne prévoit aucun chiffre d'affaires. Un démantèlement du réseau hertzien, permettrait par ailleurs d'effectuer des économies sur les charges d'exploitation.

(d) Charges d'Exploitation

Les charges d'exploitation sont présentées en deux catégories : les charges directes et les charges indirectes.

(e) Les charges directes

Concernant les charges directes, il convient de considérer deux catégories :

- Les charges variables : elles concernent les charges liées au chiffre d'affaires généré par chacun des services proposés par CAPAIX CONNECTIC et de ce fait sont en ligne avec nos prévisions de chiffre d'affaires.

- Les charges fixes : elles concernent plus particulièrement la gestion et la vie du réseau (contrat d'exploitation et de maintenance des infrastructures, location des NRA à France Télécom, redevance de droit d'occupation aux collectivités etc.)

(f) Les charges indirectes

Les charges indirectes correspondent aux contrats de gestion que CAPAIX CONNECTIC a signée avec ses actionnaires pour la mise à disposition des compétences, moyens techniques et humains nécessaires à sa bonne gestion et son développement.

Les contrats industriels (vis-à-vis des actionnaires et affiliés de CAPAIX CONNECTIC) sont en diminution significative par rapport au Business Plan initial. En revanche comme indiqué ci-dessus, elles sont au global en augmentation du fait l'intégration des charges de la société EZYLA (P.T. Beun) qui assiste CAPAIX CONNECTIC dans la commercialisation des services auprès des PME du territoire du Pays d'Aix

Le mécanisme de détermination des charges d'immobilisation, de reprises de subvention, de charges et produits financiers, étant défini de la même manière qu'indiqué supra dans le rapport d'activité financier, il en résulte les informations indiquées plus haut dans le compte de résultats prévisionnels.

(4) Ratio de suivi de la DSP :

A la fin de l'exercice 2010, la CPA et CAPAIX CONNECTIC ont convenu de mettre en place cinq ratios afin de suivre le déroulement de la DSP. Vous trouverez ci-dessous leurs actualisations à fin 2014.

(5) Ratio de réseau passif / Total ml de gc exploité :

Ratio passif / Total ml de réseau exploité 2014	ml	Contrat de Maintenance
IRU Fourreaux	65.880	20.523 €
Génie civil créé	188.654	171.125 €
Cession Fourreaux	64.851	38.047 €
Total G.C.	319.385	229.695 €
Ratio Contrat de Mtce / ml GC	0,72 €	
IRU Fibres	106.519	36.570,00 €
Total Réseau Capaix Connectic	425.904	266.265 €
Ratio Contrat de Mtce / ml réseau Capaix Connectic	0,63 €	

Au titre de l'exercice 2014 le ratio retenu de réseau passif exploité par rapport à la totalité du réseau est de 0,63 € HT / ml de réseau soit mieux que la cible à 0,86 € indiqué par le cabinet conseil de la CPA.

(6) Ratio de Maintenance des équipements actifs / Total capex actif :

Ratio de Maintenance des équipements actifs / Total capex actif	Invest. Equip. Actif	Contrat de Maintenance
Montant des Contrats en Euros HT	1 341 740 €	131 700 €
Ratio Contrat de Maintenance Actif / Invest Equipement Actif	9,82 %	

Au titre de l'exercice 2014, le ratio retenu de maintenance des équipements actifs est de 9,82% contre 11,9% préconisé par le cabinet conseil de la CPA.

Ce ratio qui est maîtrisé, ne variera sur 2015 que de l'augmentation prévue au contrat d'exploitation maintenance active (environ 2%).

(7) Ratio de Gestion des clients / nombre de lignes DSL activé :

Ratio de Gestion des clients / nombre de lignes DSL activé 2014	Nombre de Ligne	Partie variable DSL SFR Coll.
Montant des Contrats en Euros HT	10 263	116 693 €
Ratio de Gestion des clients / nombre de lignes DSL activées	11,37 €	

Au titre de l'exercice 2014, le ratio retenu de gestion des clients DSL est de 11,37 € par ligne DSL activée. Ce ratio est bien en au-dessous de la cible préconisée par le cabinet conseil de la CPA à 12,96 € à l'époque

(8) Ratio de Gestion des clients / Chiffre d'Affaires :

Ratio Gestion des clients / Chiffre d'affaires 2014	Chiffre d'Affaires associé	Partie variable SFR Coll.
Charges Variables DSL (SFR Coll)	2.235.943 €	116.693 €
Charges Variables LAN TO LAN (SFR Coll) & autres Services F.O	535.372 €	61.583 €
Charges Variables Hertzien (SFR Coll)	0 €	-3.000 €
TOTAL	2.771.315 €	175.276 €
Ratio Gestion des clients / Chiffre d'affaires	6,32%	

Au titre de l'exercice 2014, le ratio retenu de gestion des clients par rapport au chiffre d'affaires apparait à 6,32% contre 4,37% préconisé par le cabinet conseil de la CPA. Ce ratio ne tient pas compte du coût d'acquisition des clients Lan To Lan & DSL et du coup est d'autant moins pertinent.

Ratio Gestion des clients / Chiffre d'affaires 2014	Chiffre d'Affaires associé	Partie variable SFR Coll.
Charges Variables DSL (SFR Coll)	2.400.000 €	137.400 €
Charges Variables LAN TO LAN (SFR Coll) & autres Services F.O	437.500 €	125.363 €
Charges Variables Hertzien (SFR Coll)	0 €	0 €
TOTAL	2.837.500 €	262.763 €
Ratio Gestion des clients / Chiffre d'affaires	9,26%	

Pour 2015, CAPAIX CONNECTIC prévoit un ratio qui s'écarte encore de la cible préconisée par le cabinet conseil de la CPA, mais il convient de souligner que ce ratio n'apporte aucune pertinence par rapport à l'investissement que CAPAIX CONNECTIC réalise pour acquérir de nouveau client.

En effet ce ratio, ne tient pas compte des sommes engagées auprès de la société Ezyla pour développer l'activité de services actifs en fibre optique, ni de la stratégie déployée par CAPAIX CONNECTIC pour réduire au maximum l'empreinte des couts de raccordement, qui sont le principal frein au développement de ce service.

(9) Ratio Frais Généraux (hors impôts) / Chiffre d'Affaires :

Comme indiqué par le cabinet conseil de la CPA, dans le cas d'opération de la taille de CAPAIX CONNECTIC, il convient de prendre en compte comme seuil de frais généraux une part fixe de 200 K€ auxquels on additionne une part variable de l'ordre de 10% du chiffre d'affaires annuel.

Pour 2014, le résultat de ce calcul représente 490 K€ de frais généraux en cible, et CAPAIX CONNECTIC affiche des frais généraux 417 K€.

L'écart entre la cible recherchée et le réalisé à fin 2013 est lié à la renégociation des contrats de gestions auprès de Eiffage et de SFR Collectivités.

Comme évoqué supra dans le rapport, la situation économique depuis 2008 a considérablement dégradé nos perspectives de développement sur le marché des services à Très Haut Débit pour les entreprises. Aussi, afin d'endiguer ce phénomène de repli massif, CAPAIX CONNECTIC est contraint d'ajouter à son rôle d'« opérateur d'opérateurs », celui de promoteurs des usages du Très Haut Débit tant auprès des TPE-PME que des collectivités.

De même la situation du marché, nécessite une communication plus intense (deux plaquettes réalisées et diffusées en grand nombre en 2012 et 2013, un nouveau site internet mis en ligne), ce qui génère également des dépenses qui n'étaient pas initialement prévues à cette phase de la Délégation.

Ratio Frais Généraux (hors impôts) / Chiffre d'Affaires 2014	Chiffre d'affaires	Frais Généraux
Montant en Euros HT	2.891.178 €	417.075 €
Ratio Frais Généraux (hors impôts) / Chiffre d'Affaires	14,43%	
Ratio cible recherché	17,68%	

Pour 2014, la cible de frais généraux représenterait 470 K€, soit une économie avec notre budget de frais généraux de l'ordre de 25 K€. Ce nouvel écart prouve combien les ratios développés par Cap Hornier ne sont pas pertinents.

Ratio Frais Généraux (hors impôts) / Chiffre d'Affaires 2015	Chiffre d'affaires	Frais Généraux
Montant en Euros HT	3.172.000 €	445.180 €
Ratio Frais Généraux (hors impôts) / Chiffre d'Affaires	14,03%	
Ratio cible recherché	17,68%	

c) Etat des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat :

Vous trouverez l'explication des variations de patrimoine intervenue dans le cadre du contrat plus haut dans le présent rapport, ainsi que dans le rapport des Commissaires aux Comptes en annexe 1 du présent rapport.

i) Compte rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué :

Vous trouverez supra dans le présent rapport les explications relatives aux éléments comptables et financiers de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué. De même, ces éléments sont à nouveau détaillés dans le rapport des Commissaires Aux Comptes en Annexe 1 du rapport. Par ailleurs, vous trouverez un état exhaustif de l'avancement des travaux dans la partie consacrée au rapport d'activité de la construction.

(1) Présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation :

Vous trouverez plus haut dans le présent rapport les explications concernant cette méthode de calcul ainsi que dans le rapport des Commissaires aux Comptes (Annexe 1).

ii) Etat des autres dépenses de renouvellement réalisées :

Le réseau ayant fait l'objet de la recette générale sans réserve majeure à fin 2011, il n'a pas fait l'objet de dépenses de renouvellement.

Pour information, les dépenses de renouvellement sont de deux sortes :

- Le renouvellement d'équipements actifs (ces derniers ayant atteint leur durée de vie limite ou devant être changés dans le cas de la maintenance curative),
- Le renouvellement de location d'infrastructures passives ou d'IRU d'infrastructures passives (fourreaux ou fibre).

iii) Inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et bien de reprises du service délégué :

(1) Inventaire des biens de retour :

100% du réseau en génie civil a été réalisé à fin 2014 : 186.654 ml qui se ventilent comme suit :

Tronçon	Génie civil construit en M.L.
Meyrargues - Lambesc	58 064
Lambesc - Ventabren	15 262
Ventabren - Plan de Campagne	2 208
Plan de Campagne - Vitrolles	19 727
Plan de Campagne - Gardanne	12 814
Bassin le Realtor - Aix - Venelles	11 633
Aix - Meyreuil	4 053
Meyreuil - Trets	7 515
Peynier - Saint Paul Les Durance	2 411
Saint Paul les Durance - Meyrargues	5 624
Divers raccordements clients	49343
Total Projet	186 654

Cession du fourreau Neuf-Cegetel : 60.228 ml qui se ventilent comme suit :

Tronçon	Génie civil construit en M.L.
Lambesc - Plan de Campagne	48 328
Bassin le Realtor - Z.A. Les Milles	11 900
Total Rachat d'infrastructures	60 228

Les équipements actifs installés au cours de l'exercice 2014 sont les suivants :

DSP	IDLDCOM	G2R	URA	NOM équipement	TYPE
capaixconnectic	U6RA0	134036	Lambesc	13lam1-i1-1	isam
capaixconnectic	U6RA0	134036	Lambesc	13lam1-i1-2	isam
capaixconnectic	U6RA0	134036	Lambesc	13lam1-caa-1	switch5624
capaixconnectic	U6RA0	134036	Lambesc	13lam1-caa-2	switch5624
capaixconnectic	UMMS1	133842	Meyrargues	13mey1-i1-1	isam
capaixconnectic	UBRA5	133956	La Roque	13lro1-i1-1	isam
capaixconnectic	UBRA5	133956	La Roque	13lro1-i1-2	isam
capaixconnectic	UZRS1	134012	Rognes	13rog1-i1-1	isam
capaixconnectic	UZRS1	134012	Rognes	13rog1-i1-2	isam
capaixconnectic	UA000	134040	Le Puy	13lpu1-i1-1	isam
capaixconnectic	UA000	134040	Le Puy	13lpu1-i1-2	isam
capaixconnectic	UWPE1	134011	Peyrolles	13pyr1-i1-1	isam
capaixconnectic	UWPE1	134011	Peyrolles	13pyr1-i1-2	isam
capaixconnectic	UAC00	134027	St Cannat	13sca1-i1-1	isam
capaixconnectic	UAC00	134027	St Cannat	13sca1-i1-2	isam
capaixconnectic	UZRS1	134012	Rognes	13rog1-caa-2	switch5624
capaixconnectic	UZRS1	134012	Rognes	13rog1-caa-1	switch5624
capaixconnectic	UBRA5	133956	La Roque	13lro1-caa-2	switch5624
capaixconnectic	UMMS1	133842	Meyrargues	13mey1-caa-1	switch5624
capaixconnectic	UMMS1	133842	Meyrargues	13mey1-caa-2	switch5624
capaixconnectic	UWPE1	134011	Peyrolles	13pyr1-caa-1	switch5624
capaixconnectic	UWPE1	134011	Peyrolles	13pyr1-caa-2	switch5624
capaixconnectic	UBRA5	133956	La Roque	13lro1-caa-1	switch5624
capaixconnectic	UA000	134040	Le Puy	13lpu1-caa-1	switch5624
capaixconnectic	UA000	134040	Le Puy	13lpu1-caa-2	switch5624
capaixconnectic	UAC00	134027	St Cannat	13sca1-caa-1	switch5624
capaixconnectic	UGCX2	134015	Coudoux	13cox1-i1-1	isam
capaixconnectic	UGCX2	134015	Coudoux	13cox1-caa-1	switch5624
capaixconnectic	UGCX2	134015	Coudoux	13cox1-caa-2	switch5624
capaixconnectic	ULSE5	134010	St Paul Lez Durance	13spa1-i1-1	isam
capaixconnectic	UEPR1	134014	Puyloubier	13pul1-i1-1	isam
capaixconnectic	UAGM0	134093	Trets	13tre1-caa-1	switch5328
capaixconnectic	UAGM0	134093	Trets	13tre1-i1-1	isam
capaixconnectic	UAGM0	134093	Trets	13tre1-i1-2	isam
capaixconnectic	UYTA1	134013	Le Tholonet	13tho1-i1-1	isam
capaixconnectic	UYTA1	134013	Le Tholonet	13tho1-caa-1	switch5624
capaixconnectic	UYTA1	134013	Le Tholonet	13tho1-caa-2	switch5624
capaixconnectic	UABRO	133959	Rousset	13rou1-i1-1	isam
capaixconnectic	UABRO	133959	Rousset	13rou1-i1-2	isam
capaixconnectic	UABRO	133959	Rousset	13rou1-caa-1	switch5624
capaixconnectic	UABRO	133959	Rousset	13rou1-caa-2	switch5624
capaixconnectic	UPVN3	134017	Ventabren	13vet1-i1-1	isam

capaixconnectic	UPVN3	134017	Ventabren	13vet1-caa-1	switch5624
capaixconnectic	UPVN3	134017	Ventabren	13vet1-caa-2	switch5624
capaixconnectic	USSIO	134016	Plan de campagne	13pmp1-i1-1	isam
capaixconnectic	USSIO	134016	Plan de campagne	13pmp1-i1-2	isam
capaixconnectic	USSIO	134016	Plan de campagne	13pmp1-caa-1	switch5624
capaixconnectic	USSIO	134016	Plan de campagne	13pmp1-caa-2	switch5624
capaixconnectic	UELS4	134094	Luynes	13luy1-i1-1	isam
capaixconnectic	UELS4	134094	Luynes	13luy1-i1-2	isam
capaixconnectic	USAB3	134095	Simiane	13sim1-i1-1	isam
capaixconnectic	USAB3	134095	Simiane	13sim1-i1-2	isam
capaixconnectic	UTCS1	134096	Cabries	13cas1-i1-1	isam
capaixconnectic	UTCS1	134096	Cabries	13cas1-caa-1	switch5328
capaixconnectic	USAB3	134095	Simiane	13sim1-caa-1	switch5328
capaixconnectic	UELS4	134094	Luynes	13luy1-caa-1	switch5328
capaixconnectic	UAAE2	134143	Europole de l arbois	13arb1-i1-1	isam
capaixconnectic	UAAE2	134143	Europole de l arbois	13arb1-caa-1	switch5328
capaixconnectic	UAAE2	134143	Europole de l arbois	13arb1-caa-2	switch5328
capaixconnectic	USMM1	134223	Venelles	13ven1-caa-1	switch5328
capaixconnectic	USMM1	134223	Venelles	13ven1-caa-2	switch5328
capaixconnectic	USMM1	134223	Venelles	13ven1-i1-1	isam
capaixconnectic	USMM1	134223	Venelles	13ven1-i1-2	isam

(2) Inventaire des biens de reprises :

La totalité des IRU nécessaires à l'exploitation de la totalité du réseau ont été contractualisés à fin 2014 et l'inventaire des biens de reprises s'établit comme suit :

Type d'investissement	Linéaire (m) ou Unités
Cession de Fourreaux Régies Municipales, câblo opérateurs ou autres ...	4 623
Location réseau FEUX, 2 premières années	5 446
IRU Fourreaux GLOBAL CROSSING 20 ans - Peynier - Saint Paul Lez Durance	39 774
IRU Fibre SFR 4 PFON 20 ans - Boucle ZAC Les Milles - Connexion POP SIRIS	7 000
IRU Fibre COMPLETEL 20 ans - ZAC les Milles - Aix Beauvalle	7 500
IRU Fibre VIATEL 15 ans - Bassin Le Realtor – Netcenter	47500
Descentes de Pylônes et équipement postes TDF de Meyrargues	1
IRU Fourreaux ESCOTA 15 ans - Aix Beauvalle Trets	20 660
IRU Fibre ESCOTA 15 ans - Aix Beauvalle - ZAC Venelles	11 420
IRU Fibre ESCOTA 15 ans - Saint Paul Lez Durance – Meyrargues	21 560
IRU Fibre ESCOTA 13 ans - Meyrargues - Venelles	11.539
Total infrastructures en IRU	177 023

iv) Engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la délégation de service public et nécessaire à la continuité du service public :

Le réseau ne disposant de la recette générale sans réserve majeure que depuis fin décembre 2011, il n'a pas fait l'objet d'engagements à incidences financières.

d) Présentation des méthodes et éléments de calcul économique annuel et pluriannuels retenus :

L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre.

Les comptes annuels sont établis selon les principes et méthodes édictés par le plan comptable et dans le respect des grands principes suivants :

- Continuité de l'exploitation
- Indépendance des exercices
- Règles de prudence et permanence des méthodes

i) Méthode d'évaluation :

Les IMMOBILISATIONS sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de revient, hors taxes déductibles. Les frais accessoires non représentatifs d'une valeur vénale sont exclus et portés directement en charges d'exploitation de l'exercice.

Eléments constitutifs de l'infrastructure : Le mode d'amortissement utilisé pour l'ensemble des biens immobilisés est le mode linéaire.

Pour les équipements dits « passifs », la licence système d'information et les frais d'accès aux services, la durée d'amortissement retenue est la période allant de la date de mise en service jusqu'au terme de la concession.

Il en va de même pour les biens dits « actifs ». Par ailleurs, des provisions sont constituées tout au long de la durée d'exploitation pour leur renouvellement.

Eléments non constitutifs de l'infrastructure : Le mode d'amortissement pratiqué pour ces immobilisations est le mode linéaire de la date de mise en service jusqu'au terme de la concession.

Les AMORTISSEMENTS pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire exclusivement et en fonction des dispositions fiscales, et de leur durée de vie prévisionnelle.

Si la règle établie met en évidence une diminution durable de la valeur, une dépréciation est comptabilisée.

En ce qui concerne les IMMOBILISATIONS FINANCIERES, les titres de participations, et les autres titres immobilisés sont inscrits en comptabilité à leur coût d'acquisition; toutefois, les frais annexes non représentatifs d'une valeur vénale sont imputés directement en charges.

Lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition, une dépréciation des titres est constituée.

La valeur brute des STOCKS de marchandises et d'approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, à l'exclusion de tous frais financiers.

Les CREANCES ont été valorisées à leur valeur nominale, une dépréciation étant pratiquée chaque fois que la valeur d'inventaire se trouve inférieure à la valeur comptable.

Les DEPRECIATIONS traduisent la constatation, en fin d'exercice, de la baisse de l'évaluation des éléments d'actifs par rapport à la valeur comptable nette (y compris les valeurs mobilières de placement).

Les PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES sont constatées dans le respect des principes énoncés par le CRCN° 2000-06 du 7/12/2006.

Les SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS font l'objet d'une reprise correspondant à un montant égal à la dotation aux amortissements affectés du rapport : Subventions/Immobilisations afin de tenir compte du caractère partiel de la subvention.

Vous trouverez dans le rapport des Commissaires aux Comptes en Annexe 1 du présent rapport la méthode de calcul retenue.

2) RAPPORT D'ACTIVITE DE LA CONSTRUCTION DU RESEAU

a) Cartographie du réseau



Cette carte correspond au réseau tel que constitué à fin 2014.

b) Rappel du projet

Le réseau backbone et de collecte de communications à très haut débit de la CPA est un réseau de plus de 426 km.

Ce réseau permet de raccorder 74 Z.A. réparties sur l'ensemble du territoire de la CPA dans le but d'améliorer l'attractivité du territoire et favoriser le développement des entreprises déjà implantées.

Autre objectif du réseau : la desserte à terme de 20 NRA dans le but de réaliser des opérations de dégroupage (18 lors du premier établissement du réseau, 1 au cours de l'exercice 2012, 1 dernier fin 2013).

Les 20 NRA dégroupés dans le cadre du 1^{er} établissement sont les suivants :

Cabriès	Coudoux	La Roque d'Anthéron
Lambesc	Le Puy Ste Réparate	Le Tholonet
Luyes	Meyrargues	Peyrolles
Plan de Campagne	Puylobier	Rognes
Rousset	Simiane	St Cannat
Saint Paul lez Durance	Trets	Ventabren
Venelles		

Europole de l'Arbois

Sur les quelques 110.000 lignes que compte le territoire de la CPA, le dégroupage des NRA permet à près de 40.000 lignes d'accéder à des offres en dégroupage total et de ce fait les usagers finaux ne sont plus tenus de disposer d'un abonnement France Télécom (économie d'environ 190 € T.T.C. par an pour les usagers qui résilient leur abonnement).

Conscient que le seul dégroupage des NRA ne permettrait pas de proposer 2 Mbps à tout usager implanté sur le territoire de la CPA, la convention de D.S.P. liant CAPAIX CONNECTIC et la CPA prévoit l'implantation d'antennes hertziennes pour les principales zones blanches et des solutions satellitaires pour les derniers cas.

c) Avancement des études et des travaux de la partie passive :

La recette générale sans réserve majeure du réseau a été prononcée le 23 décembre 2011 par la CPA. A fin décembre 2014, la totalité des études et la totalité des travaux du réseau passif réalisés représentent un réseau total de 381 791 ml dont 188 654 ml de génie civil réalisé.

i) *Avancement des études et des travaux de la partie active :*

L'architecture du réseau actif a été finalisée en décembre 2009, permettant la commande des équipements du Réseau.

Concernant le Wimax, CAPAIX CONNECTIC a informé la CPA par courrier des difficultés rencontrées concernant le déploiement de cette technologie (problématique de commercialisation).

La CPA a donné son accord de principe sur la substitution de cette technologie par une technologie hertzienne alternative. CAPAIX CONNECTIC a pris contact avec des prestataires de technologies Wifimax et la CPA lui a fait part de son accord lors du comité de Pilotage qui s'est tenu le 16 février 2010.

Les études menées par NOMOTECH (filiale de SFR – groupe Vivendi) ont mené la CPA et CAPAIX CONNECTIC à valider les implantations d'antennes Wifimax sur les communes de :

- Puylobier
- Chateauneuf le Rouge
- Rousset
- Meyrargues

Les études ont été finalisées au cours du 2nd trimestre de l'année 2010 et consécutivement à des réunions publiques, les antennes de Puylobier, Chateauneuf le Rouge et Rousset ont été implantées sur des sites existants.

Concernant l'antenne de Meyrargues, les études menées ont conclu à une implantation sur un site existant appartenant à TDF. Cette antenne a été activée au cours du premier semestre 2011.

d) Etat du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement :

i) *Etat du suivi du programme :*

(1) *Réseau Passif*

Concernant les travaux, la totalité des travaux de génie civil a été réalisé à fin 2010. Pour autant, le programme initial des travaux a changé de façon significative par rapport à celui prévu initialement à la Convention.

Le programme prévisionnel de la Convention prévoyait :

- 126,2 km de travaux de génie civil à construire
- 91,8 km de cession de fourreaux Neuf Cegetel (*Axe Lambesc – Les Pennes Mirabeau & Axe Saint Paul Lez Durance – Peynier*)
- 13,9 km de mise à disposition de fourreaux de la ville d'Aix (*Axe Beauvalle – Aix les Platanes – Aix Pont de l'Arc*),
- 10,2 km de mise à disposition de fourreaux du CG13 (*Axe Plan de Campagne – Simiane Collongue*),
- 26,3 km de location de fibres en IRU auprès de Neuf Cegetel (*Axe Bassin le Realtor – Aix les Milles – Aix Beauvalle*)
- 21,7 km de location de fibres en IRU auprès d'Escota (*Axe Meyrargues – Saint Paul Lez Durance*).

Soit un total prévisionnel de 290 km de réseau

A fin décembre 2014, ce programme est le suivant :

- 186,6 km de travaux de génie civil construits
- Nous avons été amené à construire plus de génie civil qu'initialement car nous avons raccordé 74 Z.A. en lieu et place de 51 initialement prévues et nous n'avons pas pu disposer de certains tronçons qui devaient nous être mis à disposition par les collectivités (Ville d'Aix et CG13 notamment).*
- 60,2 km de cession de fourreaux Neuf Cegetel (*Axe Lambesc – Les Pennes Mirabeau & Axe Bassin le Realtor – Aix les Milles*)
 - 39,8 km de location de fourreaux en IRU auprès de Global Crossing (*Axe Saint Paul Lez Durance – Peynier*)
 - 19,9 km de location de fourreaux en IRU auprès d'Escota (*Axe Aix Pont de l'Arc – Trets*)
 - 33,0 km de location de fibres en IRU auprès d'Escota (*Axe Aix Beauvalle – Venelles & Axe Meyrargues – Saint Paul Lez Durance*)
 - 7,0 km de location de fibres en IRU auprès de Neuf Cegetel (*Z.A. les Milles*)
 - 7,5 km de location de fibres en IRU auprès de Completel (*Axe Aix les Milles – Aix Beauvalle*)
 - 4,6 km de mise à disposition de fourreaux du CG13. (*Axe Plan de Campagne – Simiane*)
 - 5,4 km de mise à disposition de fourreaux de la ville d'Aix (essentiellement vers la Duranne en ZI)
 - 47,5 km de location de fibres en IRU auprès de Viatel (*Axe Bassin le Réaltor- Marseille*)
 - 11.5 km de location de fourreaux en IRU auprès d'Escota (*Venelles – Meyrargues*)

Soit un total actualisé de 426 km de réseau.

La raison essentielle du changement du programme prévisionnel réside dans les reprises d'infrastructures de la ville d'Aix et du CG13 initialement prévues.

Il s'est avéré que les infrastructures de la ville d'Aix étaient impropres à la constitution de l'ossature du réseau car discontinues, destinées à d'autres usages initialement que des réseaux de communications à très haut débit (éclairage public, réseau de pilotage de la signalisation routière etc.) et nécessitaient, de plus, des travaux de réfection.

Le cumul de ces deux points étant incompatibles avec les délais de construction prévus à la Convention, la CPA a demandé à CAPAIX CONNECTIC d'opter pour une autre alternative : contracter des IRU avec la société ESCOTA en lieu et place des infrastructures de la ville d'Aix notamment.

Pour information, les IRU sont une forme de location d'infrastructures sur une période longue (15 à 20 ans) et leur paiement s'effectue en une seule fois ; contrairement à la location où le règlement s'effectue de façon annuelle ou mensuelle et de ce fait est soumis à une réactualisation (inflation, indice du coût de la construction etc.).

En ce sens les IRU (tout comme les locations) constituent un bien de reprise et non pas un bien de retour (ce qui est le cas pour la construction de génie civil et les rachats d'infrastructures) pour la CPA.

Ce changement représente plus de 8% du linéaire global du projet et impacte l'économie générale de CAPAIX CONNECTIC ce qui explique notamment une partie de l'augmentation des investissements de 1^{er} établissement du délégataire et une partie du retard dans le lancement de la commercialisation de nos services en fibre optique à destination des entreprises.

(2) Réseau Actif

A la fin de l'exercice 2014, 20 NRA sont ouverts à la commercialisation. Vous trouverez supra dans la partie consacrée aux biens de retour (1-g-2) le détail des équipements actifs implantés de façon à pouvoir commercialiser les services sur les NRA.

Les NRA ouverts à la commercialisation sont les suivants :

Cabriès	Coudoux	La Roque d'Anthéron
Lambesc	Le Puy Ste Réparate	Le Tholonet
Luynes	Meyrargues	Peyrolles
Plan de Campagne	Puylobier	Rognes
Rousset	Simiane	St Cannat
Saint Paul lez Durance	Trets	Ventabren
Europole de l'Arbois	Venelles	

e) Analyse de la qualité du service rendu et les mesures proposées par le Délégataire pour une meilleure satisfaction des usagers

Concernant les services en fibre optique, l'analyse de la qualité du service rendu aux usagers pour l'exercice 2014 n'a pas pu être menée compte tenu du peu de recul sur la commercialisation desdits services.

Concernant les services DSL, la qualité du service rendu aux usagers ne peut être mesurée en tant que tel, CAPAIX CONNECTIC disposant de près de plus de 10.000 usagers à fin 2014.

Le bon indice concernant la qualité du service rendu est à trouver dans le rapport d'exploitation actif. Dans la mesure où le réseau de CAPAIX CONNECTIC n'a pas subi de pannes sur ses éléments actifs en 2014 et que le taux de disponibilité au trafic est de 100%, on peut penser que la qualité de service rendu aux usagers est optimum.

3) RAPPORT D'ACTIVITE DE L'EXPLOITATION DU RESEAU

a) Présentation générale :

L'exploitation du réseau concerne l'ensemble des activités nécessaires à la livraison des services, la gestion de leur qualité et de leurs évolutions et les interventions de maintenance préventive et curative.

Le premier établissement du réseau s'échelonnant entre septembre 2008 et Juin 2011, les premières activations du réseau avec prise en exploitation ont eu lieu en aout 2010.

i) **Un centre d'exploitation 24/24 7/7**

Afin de garantir la bonne exploitation du réseau, CAPAIX CONNECTIC s'appuie sur les centres d'exploitation de Forclum Numérique et SFR Collectivités qui lui apportent des ressources techniques et humaines nécessaires à sa mission de service public : experts réseau, ingénieurs et techniciens, plateformes et outils de supervision...

Le centre d'exploitation (ou NOC) assure les opérations suivantes qui restent néanmoins placées sous la responsabilité et le contrôle de CAPAIX CONNECTIC :

Un service dit « Service Technique Client » est à disposition des Opérateurs pour la notification des incidents. Ce service est accessible 24h/24 et 7j/7. Chaque notification fait l'objet d'un Ticket d'Incident. Ce Ticket d'Incident est géré par le NOC qui, après identification du problème, décide de la procédure à appliquer : reconfiguration du Réseau, appel du mainteneur pour intervention sur site.

Le NOC exploite et supervise en temps réel les équipements du réseau. La plateforme de supervision surveille le bon fonctionnement des équipements techniques et le respect de la qualité du service demandé. Les équipements sont interrogés fréquemment (notion de polling) pour vérifier leur état et remontent des alertes en cas d'incidents (traps ou syslog) au système de supervision.

La supervision du Réseau est effective 24h/24, 365 jours par an sur l'ensemble des systèmes actifs installés. Elle concerne les activités suivantes :

- Surveillance en temps réel des systèmes (Equipements de communications électroniques et produits d'environnements associés),
- Pré-diagnostic des incidents intervenus sur les équipements actifs,
- Résolution des incidents et rétablissement du fonctionnement du Réseau via une intervention locale sous la responsabilité et le contrôle de CAPAIX CONNECTIC
- Gestion du contrôle d'accès aux sites,
- Organisation des opérations de maintenance curative des équipements actifs et des infrastructures passives sous la responsabilité et le contrôle de CAPAIX CONNECTIC,
- Organisation des opérations de maintenance des équipements actifs, des infrastructures passives, des boucles locales et liaisons dégroupées sous la responsabilité et le contrôle de CAPAIX CONNECTIC.

ii) **Les principales fonctions d'exploitation**

- Recette des liaisons et prise en charge des infrastructures,
- Mise en exploitation des équipements,
- Raccordements (gestion et suivi des délais),
- Assurance de la disponibilité des services,
- Gestion des documentations et des supports pour maintenance des réseaux,
- Suivi des contrats de maintenance et des équipements de remplacement,

- Gestion de l'intégrité des réseaux.

b) Compte rendu technique :

i) Tableau de bord de disponibilité du réseau actif :

Les indicateurs donnés ci-dessous, correspondent au taux de disponibilité constaté sur le réseau actif pendant l'année 2013. Ce taux de disponibilité se mesure par service réseau, en prenant en compte les services qui se sont ouverts progressivement au cours de l'année 2014.

Cœur de Réseau

Taux de disponibilité  100 %

Nra

Taux de disponibilité  100 %

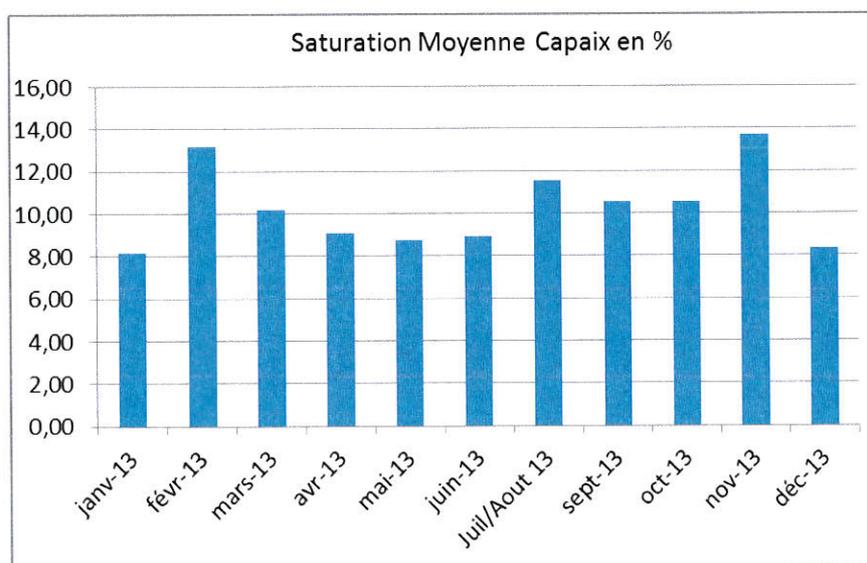
ii) Evolution générale de l'état des matériels et équipements exploités :

Les équipements installés sont neufs.

iii) Evolution de l'activité :

(1) Cœur de réseau actif

Le diagramme ci-dessous rend compte de la charge de trafic sur l'ensemble du cœur de réseau CAPAIX CONNECTIC. La lecture de ce diagramme permet de conclure que le taux de charge du cœur de réseau est maîtrisé.



(2) NRA

Le diagramme suivant indique le taux de charge moyen sur l'ensemble des boucles de DSLAM. Une boucle DSLAM consiste dans le regroupement sur une paire de fibre optique du trafic (les connexions des usagers finaux) de plusieurs NRA. L'organisation d'une boucle consiste à « chaîner » une série de NRA entre 2 POPs.

Ces boucles permettent ainsi une meilleure optimisation des capacités optiques du réseau ainsi qu'une surveillance plus aisée.

Le réseau construit par CAPAIX CONNECTIC dispose à ce jour de 4 boucles DSLAM :

La boucle n°1 concerne les NRA de :
Venelles – Luynes - Ventabren – Saint Cannat

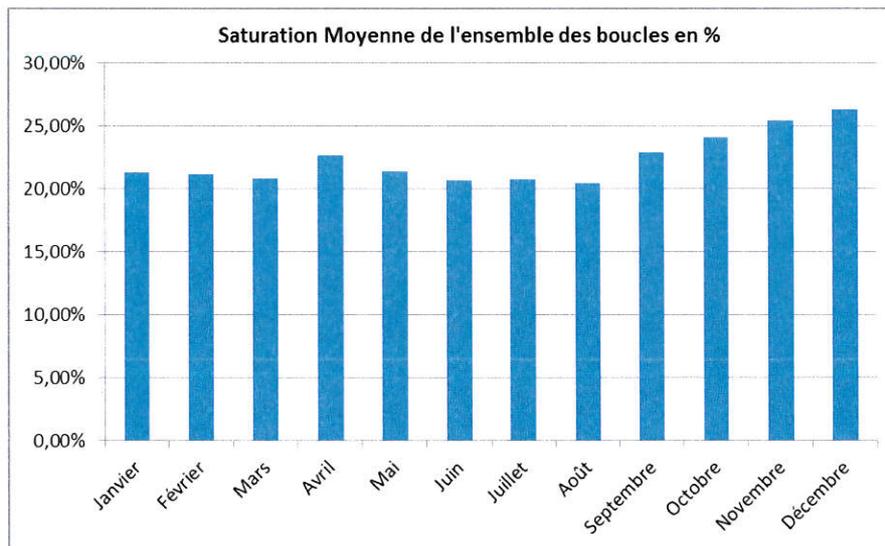
La boucle n°2 concerne les NRA de :
Europole de l'Arbois – Coudoux – Rognes – La Roque d'Anthéron – Le Puy Sainte Réparate.

La boucle n°3 concerne les NRA de :
Le Tholonet – Rousset – Trets – Puyloubier – Saint Paul Lez Durance – Peyrolles – Meyrargues.

La boucle n°4 concerne les NRA de :
Plan de Campagne – Simiane – Cabriès – Lambesc.

(a) Histogramme du taux de charge de l'ensemble des boucles NRA

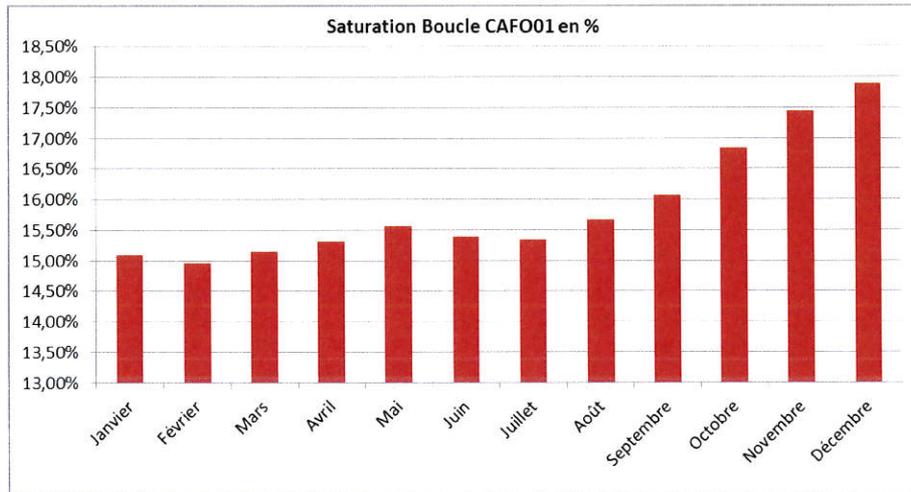
Vous trouverez ci-dessous les histogrammes permettant de lire le taux de charge de chacune de ces boucles NRA.



Le taux de charge est maîtrisé avec un taux toujours inférieur à 45 %.

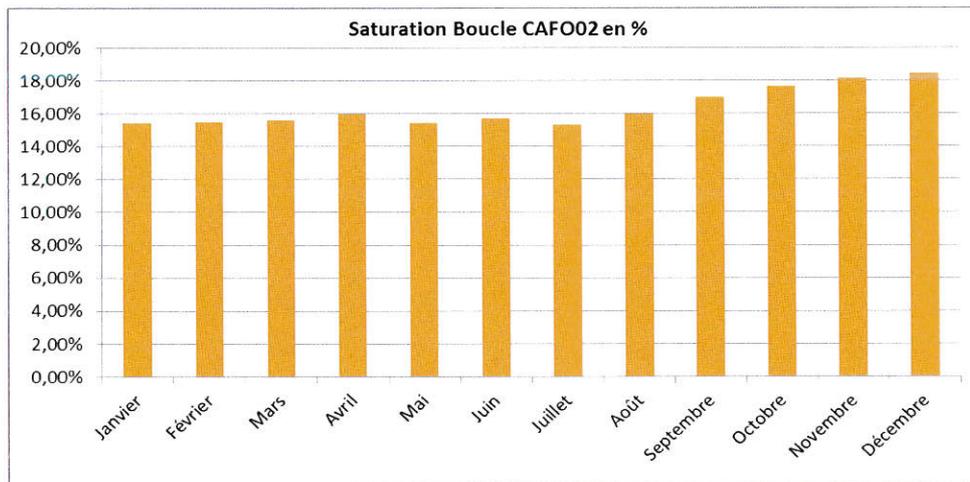
(b) Histogramme du taux de charge de la boucle DSLAM n°1 :

Le taux de charge pour cette boucle DSLAM (Venelles – Luynes - Ventabren – Saint Cannat) est maîtrisé.



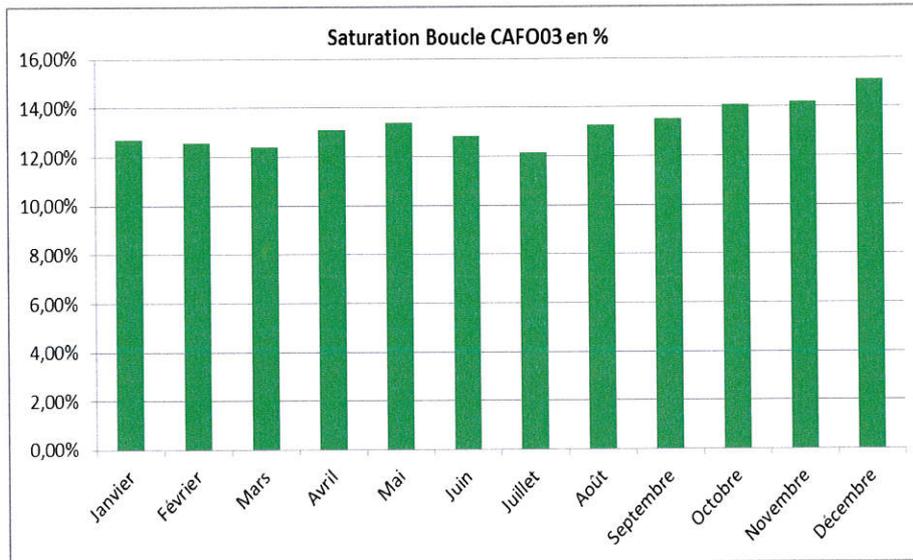
(c) Histogramme du taux de charge de la boucle DSLAM n°2 :

Le taux de charge pour cette boucle DSLAM (Europole de l'Arbois – Coudoux – Rognes – La Roque d'Anthéron – Le Puy Sainte Réparate) est maîtrisé.



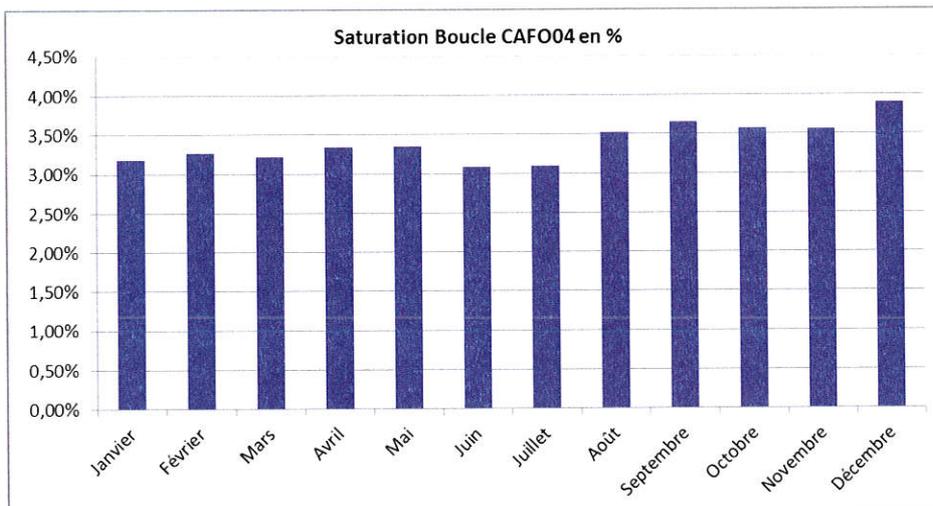
(d) Histogramme du taux de charge de la boucle DSLAM n°3 :

Le taux de charge pour cette boucle DSLAM (Le Tholonet – Rousset – Trets – Puylobier – Saint Paul Lez Durance – Peyrolles – Meyrargues.) est maîtrisé.



(e) Histogramme du taux de charge de la boucle DSLAM n°4 :

Le taux de charge pour cette boucle DSLAM (Plan de Campagne – Simiane – Cabriès – Lambesc..) est maîtrisé.



iv) Modification technique éventuelle de l'organisation des Services :

Aucune modification technique venant impactée l'organisation des services n'est intervenue en 2014.

v) Travaux d'entretien et de renouvellement :

Les équipements déployés sont neufs, l'ensemble des équipements font l'objet d'un contrôle visuel au titre de la maintenance préventive et d'un changement des filtres d'aération une fois par an.

vi) Inventaire annuel et consolidé des biens constituant le Réseau :

100% du linéaire a été construit sur le territoire de la CPA au 31 décembre 2014. L'inventaire des biens constituant est indiqué dans le rapport d'activité financier dans les parties concernant l'inventaire des biens de retours et des biens de reprises.

vii) Evénements intervenus sur le réseau actif :

Aucun incident nécessitant une opération de maintenance curative sur les équipements actifs n'est intervenue en 2014.

viii) Etudes des capacités :

Les études menées à ce jour indiquent que le réseau ne fait pas état de sous-capacité à fin 2014.

ix) Enquête de satisfaction des usagers :

Du fait du peu de maturité des relations commerciales à fin 2014 entre Capaix Connectic et ses clients (36 mois max.) aucune enquête de satisfaction des usagers n'a encore été menée.

x) Veille technologique :

Aucune technologie de rupture n'a encore fait jour et sollicite l'intérêt de CAPAIX CONNECTIC pour une éventuelle mise en œuvre sur le projet.

4) RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMERCIALISATION DU RESEAU :

a) Préambule et contexte marketing :

i) *Notes sur les évolutions du marché*

(1) Etat du marché et stratégie des opérateurs

(a) L'ampleur du marché en chiffres

Selon l'observatoire des marchés du 4ème trimestre 2014 publié par l'ARCEP le 5 mars 2015 :

- Le nombre d'accès internet à haut et à très haut débit (ADSL, câble, fibre...) atteint 26 millions au 31 décembre 2014 soit une croissance nette de 305 000 abonnements au cours du trimestre. Sur un an, l'accroissement net s'élève à un million (+4%).
Parmi ceux-ci, le nombre d'abonnements à très haut débit est évalué à 3,1 millions à la fin du quatrième trimestre 2014 (+600 000 en un trimestre, +50% en un an), dont :
 - o 935 000 abonnements internet à très haut débit en fibre optique de bout en bout (FttH) ; leur nombre a augmenté de 135 000 au cours du trimestre et de 67% en un an ;
 - o 885 000 autres abonnements à très haut débit dont le débit est supérieur ou égal à 100 Mbit/s, dont les accès en fibre optique avec terminaison en câble coaxial ; leur nombre s'accroît de 35 000 sur le trimestre et de 16% en un an ;
 - o 1 275 000 autres abonnements à très haut débit dont le débit est compris entre 30 et 100 Mbit/s, dont les accès en fibre optique avec terminaison en câble coaxial et ceux en VDSL2 lorsque l'abonné est situé suffisamment près de l'équipement actif de l'opérateur pour bénéficier d'un tel débit ; leur nombre s'accroît de 430 000 au cours du trimestre et de 72% en un an.

Le nombre d'abonnements à très haut débit représente désormais 23% du nombre total des logements éligibles au très haut débit, en croissance de 2 points en un trimestre.

Le nombre d'abonnements à haut débit s'élève à 22,9 millions, soit un recul de 290 000 abonnements en un trimestre et une stabilité par rapport au quatrième trimestre 2013. La baisse constatée est portée par le repli du nombre d'abonnements xDSL dont le débit est inférieur à 30 Mbits/s. Il s'élève à 22,4 millions à la fin du quatrième trimestre 2014 (-330 000 abonnements au cours du trimestre).

(b) Le jeu des opérateurs internet haut débit

La consolidation du marché engagée au niveau européen s'est accélérée sur 2014 avec beaucoup de mouvement toujours en cours sur le marché national, notamment autour des acteurs majeurs de la convergence fixe / mobile.

Le nombre des autres abonnements haut débit (abonnements par le câble, en wifi, par le satellite ou la boucle locale radio) atteint 480 000 fin décembre 2014, en croissance de 35 000 en un trimestre.

(2) Le moteur des réseaux d'initiative publique

(a) Les projets

Lors de son premier bilan de l'intervention des collectivités territoriales dans le secteur des communications électroniques, l'ARCEP avait recensé au 1er décembre 2008 119 projets de réseaux numériques d'initiative publique (RIP).

A l'occasion de la dernière réunion du groupe d'échange entre l'ARCEP, les collectivités territoriales et les opérateurs (le GRACO), en décembre 2014, l'ARCEP a clairement mis l'accent sur les RIP de seconde génération relatifs au déploiement de la fibre optique de type FTTH avec le lancement de schémas directeurs (source http://www.arcep.fr/uploads/tx_gspublication/rapport-graco-dec2014.pdf)

(3) La pénétration de l'internet haut débit et du dégroupage

(a) L'éligibilité au haut débit DSL et au dégroupage

Au 31 décembre 2014, environ 30,4 millions de lignes de cuivre sont éligibles au haut débit (technologies xDSL). A cette date, le parc total des accès achetés sur le marché de gros à Orange par les opérateurs alternatifs s'élevait à 13,450 millions, soit un accroissement de 528 000 accès sur un an. Ces accès sont commercialisés par les opérateurs alternatifs sur les marchés de détail du haut débit par DSL, résidentiel et professionnel.

Le parc des accès de gros dont bénéficient les opérateurs alternatifs se répartit de la façon suivante* au niveau national :

2014 T4	Dégroupage Offre régulée	Bitstream Offre régulée	Ensemble du parc de gros HD
avec maintien de l'abonnement au service téléphonique	dégroupage partiel 710 000 accès (-23 000)	ADSL classique 181 000 accès (-8 000)	891 000 accès (-31 000)
sans abonnement au service téléphonique	dégroupage total (résidentiel + pro) 11 556 000 accès (+165 000)	ADSL nu + bistream pro (DSLE) 1 003 000 accès (-22 000)	12 559 000 accès (+143 000)
Total	12 266 000 accès (+142 000)	1 184 000 accès (-30 000)	13 450 000 accès (+112 000)

*entre parenthèses : évolution nette en volume au cours du dernier trimestre

Pour mémoire, les chiffres 2014 T3

2014 T3	Dégroupage Offre régulée	Bitstream Offre régulée	Ensemble du parc de gros HD
avec maintien de l'abonnement au service téléphonique	dégroupage partiel 793 000 accès (-27 000)	ADSL classique 219 000 accès (-12 000)	1 012 000 accès (-39 000)
sans abonnement au service téléphonique	dégroupage total (résidentiel + pro) 10 805 000 accès (+202 000)	ADSL nu + bistream pro (DSLE) 1 105 000 accès (- 11 000)	11 910 000 accès (+191 000)
Total	11 598 000 accès (+175 000)	1 324 000 accès (-23 000)	12 922 000 accès (+152 000)

*entre parenthèses : évolution nette en volume au cours du dernier trimestre

La totalité des 16646 NRA (Nœuds de raccordement d'abonnés, sièges des répartiteurs) sont aujourd'hui équipés en DSL en métropole et dans les DOM, et 99.3 % des lignes en cuivre sont éligibles à un service haut débit. Ce calcul repose sur l'affaiblissement théorique des lignes et prend également en compte les lignes inéligibles au haut débit du fait des équipements de multiplexage.

Des opérations de montée en débit par le réaménagement du réseau de boucle locale de cuivre d'Orange, consistant à créer de nouveaux NRA-xy plus proches des abonnés, et donc à réduire la longueur des paires de cuivre, sont menées régulièrement pour augmenter le nombre de lignes éligibles. À cette fin, 1 966 NRA-ZO ont été créés pour apporter du haut débit dans les zones où les abonnés n'avaient jusqu'alors pas – ou quasiment pas – de service.

Les opérations de montée en débit via l'offre PRM d'Orange se poursuivent également hors des zones où des déploiements de réseaux à très haut débit en fibre optique sont prévus. Ainsi, 111 NRA-MeD (montée en débit) ont été mis en service au cours du 4e trimestre 2014, soit un total de 431 NRA-MeD en service couvrant 127 000 lignes (+ 26 % en un trimestre). Par ailleurs, 1 151 NRA-MeD sont toujours en cours de réalisation dans 46 départements au T4 2014.

Avec 8728 NRA dégroupés (c'est-à-dire ceux où au moins un opérateur alternatif a installé ses équipements actifs au sein du NRA) – dont 406 NRA-ZO et 285 NRA-MeD – au 31 décembre 2014 (soit 302 NRA dégroupés au cours du trimestre passé), 91.4 % de la population peut désormais bénéficier de la diversification et de l'enrichissement des offres résultant du dégroupage.

Le tableau ci-dessous présente les parcs des accès de gros à la fin du 4ème trimestre 2013, en distinguant la zone dégroupée, correspondant à l'ensemble des NRA dégroupés par au moins un opérateur alternatif, et la zone non dégroupée.

			T3 2014	T4 2014
Zone dégroupée par au moins 1 opérateur alternatif	caractéristiques de la zone	nb de NRA dégroupés	8 423	8 725
		<i>(dont NRA-xy suite à une opération de réaménagement de réseau)</i>	1 198	1 292
		<i>(dont NRA-ZO)</i>	401	406
		<i>(dont NRA-MeD)</i>	218	285
		% des lignes en zone dégroupée	90,9%	91,4%
	parc d'accès sur le marché de gros	nb d'accès en dégroupage total	11 390 000	11 555 000
		nb d'accès en dégroupage partiel	733 000	710 000
		nb d'accès en bitstream nu	397 000	391 000
nb d'accès en bitstream classique		129 000	125 000	
Zone non dégroupée	caractéristiques de la zone	nb de NRA non dégroupés	7 858	7 739
		<i>(dont NRA-xy suite à une opération de réaménagement de réseau)</i>	2 606	2 694
		<i>(dont NRA-ZO)</i>	1 564	1 560
		<i>(dont NRA-MeD)</i>	102	146
		% des lignes en zone non dégroupée	9,1%	8,6%
	parc d'accès sur le marché de gros	nb d'accès en bitstream nu	628 000	612 000
		nb d'accès en bitstream classique	60 000	55 000

b) Commercialisation :

L'une des missions de CAPAIX CONNECTIC est de permettre aux collectivités de renforcer l'attractivité de leurs territoires en développant l'usage des services numériques, sur les marchés entreprises, collectivités et résidentiels :

- Dynamiser le libre jeu du marché en accueillant plus d'opérateurs sur le territoire
- Favoriser le développement de services innovants, à moindre coût pour plus de compétitivité des entreprises ou une meilleure satisfaction des citoyens

L'enjeu est donc multiple :

- créer les conditions technico-économiques de la venue d'opérateurs,
- les accompagner dans le développement d'offres pertinentes sur le territoire.

Nous devons donc répondre aux enjeux des usagers opérateurs de service et de leurs clients utilisateurs finaux. La présence locale de CAPAIX CONNECTIC est particulièrement déterminante pour comprendre les enjeux locaux et y apporter des réponses adaptées au contexte local.

L'activité commerciale est organisée en 4 pôles :

- Un pôle technico-commercial (dirigé depuis 2011) par P.T. Beun dont les missions sont les suivantes :
 - o Apporter un soutien aux équipes commerciales des opérateurs en avant-vente dans la définition des solutions techniques
 - o Garantir le bon déploiement des projets en support des équipes d'exploitation.
- Un pôle Administration des Ventes pilotées depuis Boulogne par notre partenaire SFR Collectivités dont les missions sont les suivantes :
 - o Réception et saisie des commandes, suivi des commandes
 - o Suivi des commandes spécifiques, coordination des entités opérationnelles.
 - o Facturation, gestion des relances des impayés, production de tableaux de bords commerciaux, gestion des contrats clients.
- Un pôle vente aux acteurs grands publics nationaux sur le marché résidentiel dirigé par L. Dubois depuis Boulogne :
 - o Commercialisation des offres lignes d'accès ADSL et des offres d'infrastructure type FON (location de Fibre Optique Noire) auprès des opérateurs nationaux.
 - o Lancement des nouveaux opérateurs de service : définition des procédures, des interconnexions, montée en compétence des équipes techniques de ces opérateurs,
- Un pôle vente « Pro » dont les missions sont les suivantes (également dirigé par P.T. Beun) :
 - o Promouvoir directement les usages auprès des clients finaux à travers des rendez-vous clients
 - o Animer un réseau de partenaires, opérateurs locaux et nationaux présents localement

Vous trouverez ci-dessous un tableau de suivi des principaux services proposés par CAPAIX CONNECTIC :

Tableau de suivi du cumul des Abonnés ADSL et du nombre de NRA en Production par rapport aux prévisions Plan d'Affaires initial :

NRA	déc.-10	déc.-11	déc.-12	déc.-13	janv.-14	févr.-14	mars-14	avr.-14	mai-14	juin-14	juil.-14	août-14	sept.-14	oct.-14	nov.-14	déc.-14
EUROPOLE ARBOIS			224	258	259	260	260	262	264	262	259	255	263	257	259	261
CABRIES		306	407	513	522	532	532	534	546	551	547	548	545	549	550	564
LAMBESC	715	722	862	952	966	978	979	974	977	978	976	974	976	977	975	983
MEYRARGUES PLAN DE CAMPAGNE	192	246	285	333	343	345	350	353	351	352	358	363	369	367	356	359
PEYROLLES		144	178	227	226	233	231	236	238	237	238	234	239	240	246	247
PUYLOUBIER	310	402	473	550	558	562	566	564	562	569	570	568	580	573	571	575
LE PUY STE REPARADE	14	157	192	218	217	222	216	221	222	226	227	227	229	231	233	234
ROGNES	329	409	472	522	535	539	538	540	539	530	530	533	546	540	538	537
LA ROQUE	309	430	474	532	536	546	550	552	552	554	557	560	561	565	564	566
ROUSSET	275	371	407	448	468	471	470	464	466	467	467	468	477	484	487	491
SAINT CANNAT SAINT PAUL LEZ DURANCE	24	376	446	529	532	553	560	556	560	562	563	566	562	573	573	577
SIMIANE	376	430	484	527	533	537	543	544	544	547	552	551	551	550	544	543
LE THOLONET	11	77	95	122	120	124	134	136	135	136	134	134	133	131	133	134
TRETS		332	496	580	589	607	618	619	620	623	624	622	633	631	643	645
VENELLES	20	268	313	334	337	345	343	346	348	349	349	348	351	349	347	350
VENTABREN	17	713	850	930	924	962	973	978	980	969	970	972	976	979	978	981
COUDOUX				49	162	469	847	863	870	880	885	874	891	897	909	911
LUYNES		350	396	439	443	448	450	452	454	460	460	460	467	468	469	469
Total des abonnés	2914	6426	7785	8877	9080	9544	9965	9986	10018	10038	10059	10045	10165	10189	10204	10263
Nouveaux Abonnés	156	155	84	117	203	464	421	21	32	20	21	-14	120	24	15	59
Total NRA dégroupés	13	18	19	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
Total abonnés BP initial	3369	5517	6562	7179	7231	7263	7294	7326	7358	7390	7422	7454	7486	7517	7549	7613
Total NRA BP initial	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18

Graphique de suivi du cumul des Abonnés ADSL et du nombre de NRA en Production par rapport aux prévisions
Plan d'Affaires initial :

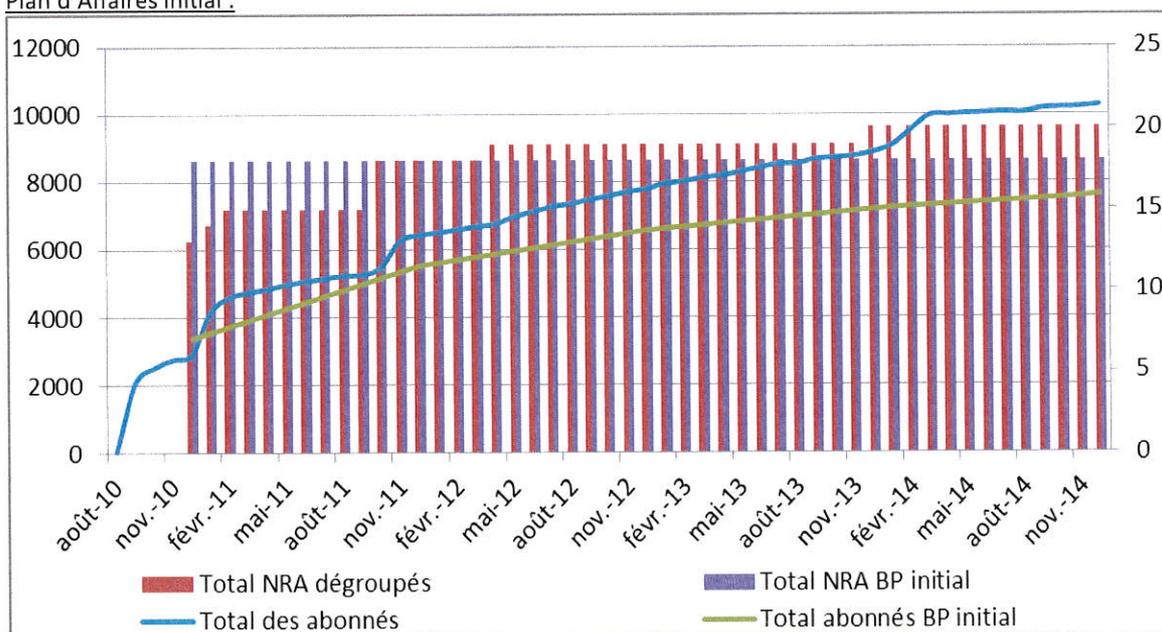


Tableau de suivi du cumul des contrats Lan To Lan signés :

OPERATEUR	Type de services	Lieu	ANNEE DE
-----------	------------------	------	----------

			CONTRACTUALISATION
COM COM RIANS	L2L RIANS		2.014
COMPLETEL	L2L 20 Mbps	AUTOESCAPE	2.011
COMPLETEL	L2L 10 Mbps	SII Provence Mediterranée	2.011
COMPLETEL	L2L 10 Mbps	SCB	2.012
COMPLETEL	L2L 20 Mbps	ST PELLENC	2.012
COMPLETEL	L2L 10 Mbps	EXTELIA	2.012
COMPLETEL	L2L 40 Mbps	EXTELIA	UPGRADE
COMPLETEL	L2L 20 Mbps	SII 2ième VLAN	2.012
COMPLETEL	L2L 10 Mbps	ACTINDUS	2.013
COMPLETEL	L2L 20 Mbps	CFA	2.013
COMPLETEL	L2L 50 Mbps	INSIDE	2.014
COMPLETEL	L2L 100 Mbps	INSIDE	2.014
COMPLETEL	L2L 6Mbps	PROVENCE MOTO CASSE	2.014
COMPLETEL	L2L 10 Mbps	LAPHAL INDUSTRIE	2.014
COMPLETEL	L2L 100 Mbps	INTEL MEYREUIL	2.014
COMPLETEL	L2L 20 Mbps	MACARTNEY	2.014
JAGUAR	L2L 80 Mbps	Camping Marina Plage	2.011
JAGUAR	L2L 10 Mbps	MRS - ZI Couperine	2.011
JAGUAR	L2L 20 Mbps	Antidot	2.012
JAGUAR	L2L 100 Mbps	Ortec	2.013
JAGUAR	L2L 1000 Mbps	Ortec	UPGRADE
JAGUAR	L2L 30 Mbps	Centrale des marchés privée	2.014
PACWAN	L2L 10 Mbps	Siège PACWAN ZI les Milles	2.013
PACWAN	L2L 40 Mbps	Siège PACWAN ZI les Milles Up grade	UPGRADE
PACWAN	L2L 50 Mbps	Siège PACWAN ZI les Milles Up grade	UPGRADE
PACWAN	L2L 80 Mbps	Siège PACWAN ZI les Milles Up grade	UPGRADE
PACWAN	L2L 500 Mbps	Siège PACWAN ZI les Milles Up grade	UPGRADE
PACWAN	L2L 10 Mbps	Mas de Provence - Aix	ANNULE
PACWAN	L2L 10 Mbps	Mathana	ANNULE
PACWAN	L2L 10 Mbps	G2C Environnement - Venelles - 10 Mbps	2.014
PACWAN	L2L 40Mbps	G2C Environnement - Venelles - 10 Mbps	UPGRADE
PACWAN	L2L 10 Mbps	HIGH CO	2.014
PACWAN	L2L 40 Mbps	SMA ARBOIS	2.013
PACWAN	L2L 200Mbps	UPGRADE SMA ARBOIS	UPGRADE
PACWAN	L2L 20 Mbps	AGCESCM	2.014
PACWAN	L2L 20Mbps	TELEVITAL	2.014
PACWAN	L2L 10 Mbps	POWERSYS	2.014

PACWAN	L2L 20Mbps	SMART PACKAGING	2.014
PACWAN	L2L 6Mbps	UPN	2.014
PACWAN	L2L 50Mbps	SII	2.014
SFR	L2L 10 Mbps	Office notarial de Venelles	2.010
SFR	L2L 20 Mbps	Office notarial de Venelles	UPGRADE
SFR	L2L 10 Mbps	CLIP INDUSTRIE	2.011
SFR	L2L 20 Mbps	CLIP INDUSTRIE	UPGRADE
SFR	L2L 6 Mbps	SPIE	2.011
SFR	L2L 10 Mbps	SAFEGE	2.012
SFR	L2L 20 Mbps	SAFEGE	UPGRADE
SFR	L2L 10 Mbps	TOMMY HILFIGER	2.012
SFR	L2L 10 Mbps	LAFARGE BETONS SUD EST	2.012
SFR	L2L 10 Mbps	Office du tourisme AIX	2.012
SFR	L2L 100 Mbps	Office du tourisme AIX	UPGRADE
SFR	L2L 10 Mbps	Ausy	2.012
SFR	L2L 10 Mbps	Médica	2.012
SFR	L2L 6 Mbps	CESI	2.012
SFR	L2L 20 Mbps	CESI	UPGRADE
SFR	L2L 20 Mbps	ERDF	2.012
SFR	L2L 10 Mbps	ERDF	2.012
SFR	L2L 10 Mbps	LYCEE Pierre Mendes France	2.012
SFR	L2L 40 Mbps	ADF Vitrolles	2.012
SFR	L2L 6 Mbps	ADF Les Estroublancs	2.012
SFR	L2L 20 Mbps	Orbit	2.012
SFR	L2L 10 Mbps	Centrimex	2.013
SFR	L2L 30 Mbps	Centrimex	UPGRADE
SFR	L2L 100 Mbps	REAL Venelles	2.013
SFR	L2L 4 Mbps	EIFFAGE TP VITROLLES	2.013
SFR	L2L 6 Mbps	EIFFAGE TP VITROLLES	UPGRADE
SFR	L2L 20 Mbps	APSYS	2.013
SFR	L2L 20 Mbps	INSIDE SECURE	2.013
SFR	L2L 10 Mbps	VINCI ENERGIE	2.014
SFR	L2L 10 Mbps	KEEP COOL	2.013
SFR	L2L 40 Mbps	KEEP COOL	UPGRADE
SFR	L2L 4 Mbps	Médiane	2.013
SFR	L2L 20 Mbps	FACILITY	2.013
SFR	L2L 40 Mbps	FDJ	2.013
SFR	L2L 40 Mbps	FDJ	

			2.013
SFR	L2L 20 Mbps	INVIA Meyreuil	2.013
SFR	L2L 20 Mbps	CA AIX EN PROVENCE	2.013
SFR	L2L 4 Mbps	Volvo Trucks	2.013
SFR	L2L 20 Mbps	B Pack	2.014
SFR	L2L 100 Mbps	Novotel Beaumanoir	2.014
SFR	L2L 100 Mbps	Novotel Arc Meyran	2.014
SFR	L2L 100 Mbps	Novotel Roy René	2.014
SFR	L2L 10 Mbps	Mobilis	2.014
SFR	L2L 4 Mbps	Vesi Centre	2.014
SFR	L2L 4 Mbps	Greenflex	2.014
SFR	L2L 6 Mbps	Vesi Marseille	2.014
SFR	L2L 20 Mbps	Xeonys	2.014
SFR	L2L 10 Mbps	KSB Aix	2.014
SFR	L2L 10 Mbps	KSB T9	2.014
SFR	L2L 10 Mbps	Bosh Pakaging	2.014
SFR	L2L 20 Mbps	RAIN BIRD	2.014
SFR	L2L 20 Mbps	LIDL	2.014
SFR	L2L 2Mbps	AIC PROVENCE	2.014
SFR	L2L 10 Mbps	IGIENAIR	2.014
SFR	L2L 10 Mbps	ITGA	2.014
SFR	L2L 100 Mbps	NOVOTEL MERCURE MARIGNANE	2.014
SFR	L2L 4 Mbps	SCI LA CAPELETTE	2.014
SFR	L2L 10 Mbps	KEEP COOL AIX EN PROVENCE	2.014
SFR	L2L 40 Mbps	FLOW CONTROL TECHNOLOGIES	2.014
ACROPOLIS	FON	Dataix - Ch Réaltor	2.012
COMPLETEL	FON	FDJ	2.010
COMPLETEL	FON	FDJ	2.010
COMPLETEL	FON	FDJ	2.010
COMPLETEL	FON	FDJ	2.010
COMPLETEL	FON	SOFTWAY	2.011
INTERROUTE	FON	FDJ	2.010
SFR	FON	SFR	2.010
SFR	FON	SFR	2.013
SFR	FON	SFR	2.013

VITROLLES	FON	VITROLLES	2.013
ARTEPROM	FON	Commande Racco	2.013
ARTEPROM	FON	Commande Racco	2.013
ARTEPROM	FON	Commande Racco	2.014
CPA	FON	Réseau signalisation	2.013
CPA	FON	Liaison CFA	2.013
PACWAN	FON	TDF	2.014
ESCOTA	FON	Echanges PFON	2.014
ESCOTA	FON	Echanges PFON	2.014

Vous trouverez ci-dessous les principaux facteurs expliquant l'écart entre les prévisions initiales et le réel en matière de signature de contrats L2L :

- Le déficit de commandes de la CPA et des membres de la CPA qui s'appuient pour leurs besoins en fibre optique sur les opérateurs préexistants au lancement de la DSP ce qui amène à s'interroger sur l'intérêt du service public à apporter, lorsque ces derniers n'y font pas appel. De plus, cette pratique génère un préjudice pour CAPAIX CONNECTIC qui ne trouve pas les ressources « naturelles » à son développement et en plus voit les positions des opérateurs présents antérieurement au lancement du réseau d'initiative public se renforcer.
- Les arbitrages en termes de frais généraux qui ne sont pas en faveur d'un passage de leur télécommunication vers des services en fibre optique, pratiqués par les PME et TPE ciblées par CAPAIX CONNECTIC du fait de la crise économique.
- L'absence de transformation des liens SDSL en L2L des opérateurs clients de CAPAIX CONNECTIC.
- Les problèmes structurels liés à la Délégation qui a été confiée à CAPAIX CONNECTIC (absence de capillarité dans les Z.A., traversée d'Aix en Provence quasi impossible).

Par ailleurs CAPAIX CONNECTIC rencontre un problème structurel lié à la Délégation qui nous a été confiée :

- Le réseau commandé par la CPA ne prévoit pas la desserte des entreprises jusqu'à leur bâtiment en Z.A. et ceci représente un frein important à la commercialisation.
- La traversée d'Aix en Provence ne peut se faire sur la base d'un réseau dense d'infrastructures mobilisables comme initialement prévu et nécessite des travaux de génie civil, le recours à des infrastructures tierces de façon quasi systématique, ce qui a pour conséquence de renchérir les frais d'approches des usagers et au final nous conduit à ne pas pouvoir exploiter ce bassin important d'entreprises situées dans Aix en Provence.

i) Modification éventuelle de l'organisation des Services :

Au cours de l'exercice 2014, différents services ont vu leur catalogue de prix évoluer. En effet, la baisse des tarifs extrêmement importante des tarifs de France Télécom en matière de services DSL et Lan-To-Lan a contraint CAPAIX CONNECTIC à réaliser une diminution tarifaire à la baisse importante de ses services DSL et Lan-To-Lan afin de poursuivre l'accès au réseau aux différents usagers du territoire de l'Aire urbaine. Ces baisses tarifaires impactent automatiquement l'équilibre économique de la Délégation de Services Publics mais elles sont nécessaires dans le contexte concurrentiel.

Vous trouverez ci-dessous et de façon non-exhaustive les principaux impacts et conséquences des baisses tarifaires qu'CAPAIX CONNECTIC a dû réaliser.

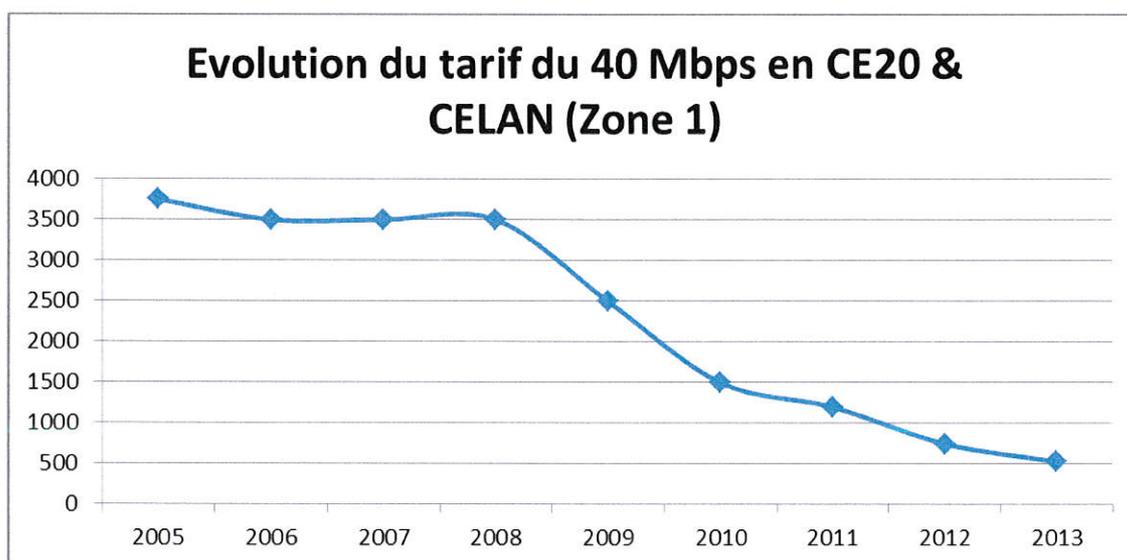
- Impact & conséquence de la baisse des tarifs de France Télécom en matière de services DSL

France Télécom a baissé les prix du service en question de l'ordre de 25% depuis la notification de la Délégation de Services Publics, passant ainsi de 24,3 € H.T. par ligne en dégroupage total par mois à 19,2 € H.T par ligne en dégroupage total par mois.

Cette chute importante des tarifs a conduit CAPAIX CONNECTIC à diminuer ses tarifs DSL de 21,3 € H.T. par ligne en dégroupage total par mois à 18,75 € H.T. par ligne en dégroupage total par mois. Soit une diminution du prix de vente de plus de 12%.

- La baisse des tarifs de France Télécom en matière de services de niveau 2 en fibre optique

France Télécom a effectué des baisses successives très importantes depuis 2009 concernant le service en question. Vous trouverez ci-dessous un tableau récapitulatif des baisses tarifaires appliquées depuis 2006 sur les produits CE20 / CELAN en zone 1 pour l'offre de 40 Mbps :



Fin d'année 2013, de nouvelles baisses sont venues déclasser les offres de CAPAIX CONNECTIC ce qui a conduit CAPAIX CONNECTIC à effectuer une baisse tarifaire en 2014. Ne rien faire conduirait inévitablement les clients de CAPAIX CONNECTIC à commander auprès d'Orange les services en question, ce qui précipiterait le bouleversement économique de la Concession que la CPA lui a confié.

L'intérêt de cette baisse tarifaire est de proposer à nos clients une alternative plus compétitive et une qualité de services supérieure à celles qu'ils pourraient avoir de l'opérateur historique.

Vous trouverez ci-dessous un tableau comparatif du catalogue de services à fin 2014, les nouveaux tarifs qui ont depuis été introduits ainsi que les offres de prix d'Orange qui viennent les concurrencer sur le territoire de la CPA.

Vous pourrez ainsi constater que malgré une baisse importante sur les bas débits, l'offre Lan to Lan n'est pas en mesure de concurrencer l'offre d'Orange, qui est en cuivre sur ces débits.

De ce fait, la fiabilité technologique de la fibre semble justifier un prix supérieur à l'offre proposée par l'opérateur historique.

Concernant les offres à partir de 10 Mbps, Capaix Connectic reste dans une offre de prix inférieure de l'ordre de 20% par rapport à Orange

Débit de l'offre L2L	Frais d'accès au Service	Redevance Mensuelle actuelle	Nouvelle Redevance Mensuelle Proposée	Baisse Tarifaire en %	Offre de Prix CELAN sur la CPA	Delta Tarifaire en % par rapport à l'offre Orange
Feuille 2 Mbits/s	1 500 €	270 €	195 €	38%	112 €	-74%
Feuille 4 Mbits/s	1 500 €	320 €	250 €	28%	141 €	-77%
Feuille 6 Mbits/s	1 500 €	375 €	300 €	25%	195 €	-54%
Feuille 10 Mbits/s	1 500 €	450 €	350 €	29%	400 €	13%
Feuille 20 Mbits/s	1 500 €	550 €	400 €	38%	443 €	10%
Feuille 30 Mbits/s	1 500 €	640 €	425 €	51%	487 €	13%
Feuille 40 Mbits/s	1 500 €	700 €	450 €	56%	530 €	15%
Feuille 50 Mbits/s	1 500 €	800 €	500 €	60%	573 €	13%
Feuille 60 Mbits/s	1 500 €	860 €	520 €	65%		
Feuille 80 Mbits/s	1 500 €	900 €	530 €	70%		
Feuille 100 Mbits/s	1 500 €	1 000 €	550 €	82%	616 €	11%
Feuille 200 Mbits/s	1 500 €	1 450 €	650 €	123%	733 €	11%
Feuille 400 Mbits/s	1 500 €	1 750 €	750 €	133%		
Feuille 500 Mbits/s	1 500 €	1 895 €	850 €	123%	1 008 €	16%
Feuille 600 Mbits/s	1 500 €	2 035 €	950 €	114%		
Feuille 700 Mbits/s	1 500 €	2 170 €	1 000 €	117%		
Feuille 800 Mbits/s	1 500 €	2 300 €	1 100 €	109%		
Feuille 900 Mbits/s	1 500 €	2 425 €	1 200 €	102%		
Feuille 1 Gbits/s	1 500 €	2 500 €	1 300 €	92%	1 319 €	1%

- Introduction de nouvelles offres tarifaires expérimentales pour une durée de 6 mois à partir de votre validation :

Comme déjà évoqué à plusieurs reprises avec les équipes de la CPA et dans les Rapports du Délégué des années précédentes, le déficit important de commandes issues des collectivités membres de la CPA participent largement au déséquilibre de la DSP.

Aussi, après consultation, Capaix Connectic souhaite leur proposer durant une période de 6 mois une grille tarifaire qui répondrait à leurs attentes.

Les attentes identifiées par Capaix Connectic sont les suivantes :

En matière de lien FON : Disposer d'offres sans plancher de distance. En effet une collectivité à rarement le besoin de commander plus de 10 km de FON sans discontinuité.

En matière de services actifs : Disposer d'offres permettant l'interconnexion en services actifs de multiples sites (type Open Lan), vers un site central.

En matière tarifaire : Disposer d'offres non seulement plus compétitives, mais également immobilisables, de manière à investir sur une période de 5 à 10 ans sur un service et voir les charges d'exploitation liées à son usage diminuées de façon massive.

Dans la mesure où ces offres de services permettraient de développer le carnet de commande de Capaix Connectic et par la même occasion de freiner quelque peu le déséquilibre économique de la DSP, alors à l'issue de cette période de 6 mois et il sera proposer d'entériner définitivement ces nouvelles offres.

Ces offres sont pour la majeure partie à destination des seules collectivités membres de la CPA et pour un usage à but non commercial.

(1) Wifimax

Vous trouverez ci-dessous la grille tarifaire de l'offre wifimax en vigueur en 2013.

ANNEXE 5 GAMME WIFIMAX			
DSP/Wifi/08-001			
Conditions particulières applicables : CP/DSP/WIFI/08-001			
PORTE DE LIVRAISON LOCALE			
Débit de la porte de livraison	Code Offre	Frais d'accès au Service	Redevance Mensuelle en hébergement DSP
Ethernet 10M	ACC-SURF-901	1 000,00 €	- €
Ethernet 20M	ACC-SURF-901	1 000,00 €	- €
Fast Ethernet	ACC-SURF-901	1 000,00 €	- €
Giga Ethernet	ACC-SURF-902	3 000,00 €	- €
Gamme	code offre	Frais d'accès au service	Redevance mensuelle
WIFIMAX débit Max GP	ACC-WIMA-001	30,00 €	14,30 €
WIFIMAX débit Max PRO 1Mbps	ACC-WIMA-002	30,00 €	95,00 €
WIFIMAX débit Max 2 Mbps	ACC-WIMA-003	400,00 €	190,00 €
WIFIMAX débit Max 5 Mbps	ACC-WIMA-004	800,00 €	500,00 €
WIFIMAX débit Max 10 Mbps	ACC-WIMA-005	800,00 €	750,00 €
Option	code offre	Frais d'accès au service	tarif
Livraison TH2 Paris	ACC-WIMA-101	- €	45,00 €/mbps *
Option ponctuelle	code offre	Tarif	
Resiliation	ACC-WIMA-304	60,00 €	
Accessoires tarifaires	code offre	Tarif	
Signalisation ou Intervention à tort	ACC-WIMA-319	250,00 €	
Commande non-conforme sans installation	ACC-WIMA-320	60,00 €	
Commande non-conforme avec installation	ACC-WIMA-321	310,00 €	

(2) DSL

Vous trouverez ci-dessous la grille tarifaire de l'offre DSL en vigueur en 2013.

ANNEXE 1 GAMME DSL Grand Public				
DSP/SSR/07/001				
PORTE DE LIVRAISON LOCALE				
Débit de la porte de livraison	Code Offre	Frais d'accès au Service	Redevance Mensuelle en hébergement DSP	Redevance Mensuelle en site Distant
Ethernet 10M	ACC-SURF-901	1 500,00 €	- €	550,00 €
Ethernet 20M	ACC-SURF-901	1 500,00 €	- €	700,00 €
Fast Ethernet	ACC-SURF-901	1 500,00 €	500,00 €	1 100,00 €
Giga Ethernet	ACC-SURF-902	5 000,00 €	1 500,00 €	2 750,00 €
LIENS D'ACCES DISTRIBUES AUX OPERATEURS OU FAI EN DEGROUPEGE PARTIEL				
Gamme	code offre	Frais d'accès au service	Redevance mensuelle	
DEGROUPEGE PARTIEL MAX de Synchro - NRA de moins de 4500 lignes	ACC-DSL-099-01	66,00 €	13,01 €	
DEGROUPEGE PARTIEL MAX de Synchro - NRA de plus de 4500 lignes	ACC-DSL-099-02	66,00 €	10,17 €	
LIENS D'ACCES DISTRIBUES AUX OPERATEURS OU FAI EN DEGROUPEGE TOTAL				
Gamme	code offre	Frais d'accès au service	Redevance mensuelle	
DEGROUPEGE TOTAL MAX de Synchro - NRA de moins de 4500 lignes	ACC-DSL-099-01	56,00 €	18,75 €	
DEGROUPEGE TOTAL MAX de Synchro - NRA de plus de 4500 lignes	ACC-DSL-099-02	56,00 €	17,01 €	
OPTIONS PONCTUELLES ET AUTRES INFORMATIONS TARIFAIRES				
Option ponctuelle	code offre	Tarif		
Resiliation acces partage	ACC-DSL-304	35,00 €		
Resiliation acces total	ACC-DSL-304	20,00 €		
Perte - Notification	ACC-DSL-306;ACC-DSL-306	- €		
Accessoires tarifaires	code offre	Tarif		
Signalisation à tort	ACC-DSL-323;ACC-DSL-323	125,77 €		
Commande non-conforme	ACC-DSL-320;ACC-DSL-320	41,00 €		
Intervention à tort	ACC-DSL-324;ACC-DSL-324	300,00 €		
Migration 1 > 1	ACC-DSL-307	66,00 €		
	ACC-DSL-307	56,00 €		
Migration partiel vers total	ACC-DSL-314	56,00 €		

(3) Lan To Lan

Vous trouverez ci-dessous la grille tarifaire de l'offre Lan To Lan en vigueur depuis fin 2013.

ANNEXE 2 GAMME LAN to LAN

DSP/TL/12-001

Conditions particulières applicables : CP/DSP/TL/12-001

FRAIS D'ACCÈS AU SERVICE ET REDEVANCE EN FONCTION DU DÉBIT

L'offre LAN to LAN est une offre globale de bande passante Ethernet permettant d'établir des liaisons (1 VLAN par site) entre un site central (Tronc) et un ou plusieurs sites distants (feuille), soit sous forme unitaire soit en bundle de plusieurs liens (offre OpenLAN), ou entre deux sites distants du réseau.

Toutes les topologies de réseau sont possibles sous réserve de faisabilité technique par le concessionnaire, notamment des liaisons points à POP du concessionnaire, des liaisons points à points intra réseau du Délégué, des VPN ethernet intra réseau du Délégué ou points clients raccordés en fibre(s) optique(s) au réseau.

Les prix sont en € HT et valables pour une location avec engagement de 1 an minimum.

TARIFICATION DU SITE CENTRAL (TRONC)

Débit de l'offre	Interface de livraison	Frais d'accès au Service	Redevance Mensuelle
Tronc colocalisé ¹	Ethernet 10/100/1000/10000	1 500 €	0 €
Tronc distant 10 Mbits/s	Ethernet 10/100	1 500 €	550 €
Tronc distant 100 Mbits/s	Ethernet 10/100	1 500 €	1 100 €
Tronc distant 1 Gbits/s	Ethernet 1000	1 500 €	2 750 €

¹ le débit du tronc colocalisé sera déterminé par le délégué en fonction de la somme cumulée des débits des feuilles souscrites

TARIFICATION DU SITE DISTANT (FEUILLE)

Débit de l'offre L2L	Interface de livraison	Frais d'accès au Service	Redevance Mensuelle Capax
Feuille 2 Mbits/s	Ethernet 10/100	1 500 €	195 €
Feuille 4 Mbits/s	Ethernet 10/100	1 500 €	250 €
Feuille 6 Mbits/s	Ethernet 10/100	1 500 €	300 €
Feuille 10 Mbits/s	Ethernet 100	1 500 €	350 €
Feuille 20 Mbits/s	Ethernet 100	1 500 €	400 €
Feuille 30 Mbits/s	Ethernet 100	1 500 €	425 €
Feuille 40 Mbits/s	Ethernet 100	1 500 €	450 €
Feuille 50 Mbits/s	Ethernet 100	1 500 €	500 €
Feuille 60 Mbits/s	Ethernet 100	1 500 €	520 €
Feuille 80 Mbits/s	Ethernet 100	1 500 €	530 €
Feuille 100 Mbits/s	Ethernet 100	1 500 €	550 €
Feuille 200 Mbits/s	Ethernet 1000	1 500 €	650 €
Feuille 400 Mbits/s	Ethernet 1000	1 500 €	750 €
Feuille 500 Mbits/s	Ethernet 1000	1 500 €	850 €
Feuille 600 Mbits/s	Ethernet 1000	1 500 €	950 €
Feuille 700 Mbits/s	Ethernet 1000	1 500 €	1 000 €
Feuille 800 Mbits/s	Ethernet 1000	1 500 €	1 100 €
Feuille 900 Mbits/s	Ethernet 1000	1 500 €	1 200 €
Feuille 1 Gbits/s	Ethernet 1000	1 500 €	1 300 €

Débit de l'offre L2L Zone d'Activités (1)	Interface de livraison	Frais d'accès au Service	Redevance Mensuelle
Feuille 2 Mbits/s	Ethernet 10/100	1 500 €	195 €
Feuille 4 Mbits/s	Ethernet 10/100	1 500 €	290 €
Feuille 6 Mbits/s	Ethernet 10/100	1 500 €	325 €

¹ Offre exclusivement éligible aux sites fournis par le Délégué dans les zones d'activités préférées ou identifiées par le Délégué et n'incluant pas les travaux à réaliser en partie privative.

OFFRE BUNDLE

Offre OpenLAN	Nb de sites	Débit total *	Frais d'accès au Service	Redevance Mensuelle
OpenLAN 100M	jusqu'à 5 sites	100 Mb/s partagé	3 000 €	2 000 €
OpenLAN 200M	jusqu'à 10 sites	200 Mb/s partagé	5 000 €	3 500 €
OpenLAN 500M	jusqu'à 20 sites	500 Mb/s partagé	7 000 €	5 000 €
OpenLAN 1G	jusqu'à 40 sites	1000 Mb/s partagé	10 000 €	8 000 €

RACCORDEMENT EXTREMITÉ DISTANTE EN FIBRE OPTIQUE

Frais de raccordement au réseau DSP pour site à moins de 50 m d'une chambre du réseau - hors travaux de génie civil à réaliser en partie privative

3 500 €

Frais de raccordement au réseau DSP pour site à plus de 50 m d'une chambre du réseau du réseau

sur étude et devis

Frais de raccordement en partie privative

Offert dans le cas d'utilisation d'infrastructures mobilisables pour finaliser l'adduction du site.

OPTION DIVERS

Options	FAS	Redevance mensuelle
GTR étendue "GTR +" (24h/24 7j/7) (par site)	-	100 €
GTR étendue "GTR +" (24h/24 7j/7) (par tronc ZDN)	-	150 €
Responsable Opérationnel de Compte	-	500 €
QinQ (par feuille) *	150 €	15 €
VLAN supplémentaire (par feuille) *	150 €	10 €
Livraison sur port GIBC (Par Feuille) **	500 €	-
Accès aux MIB (par équipement)	500 €	-
Insertion nouveau site (service OpenLan)	150 €	-
Gestion de la Qualité de Service	0 €	mensuelle de la feuille ou de la mensualité OpenLan
Divers	FAS	Redevance mensuelle
Augmentation débit du service ***	0 €	-
Changement de gamme OpenLan	2 000 €	-
Diminution débit du service	150 €	-
Intervention à tort	500 €	-

* FAS offerts dans le cas d'une souscription lors de la commande initiale.

** pour les feuilles de débit inférieur à 100 Mbit/s

*** dans la limite de la capacité de l'équipement CPE

DELAI DE LIVRAISON PRÉVISIONNEL

T0 + 14 semaines pour un site non raccordé au réseau situé sur le domaine public routier.

T0 + 8 semaines pour un site raccordé au réseau sur le domaine public routier.

QUALITÉ DE SERVICE

Taux de disponibilité sur circuit Site à POP : 99,85%

GTR : 4 heures en Heures Ouvrées / Jours Ouvrés

(1) Tarifs Expérimentales

Vous trouverez ci-dessous la grille tarifaire des tarifs à destination des collectivités membres de la CPA :

OFFRE EXPERIMENTALE EN FON A DESTINATION DES COLLECTIVITES MEMBRES DE LA CPA POUR POUR USAGE A BUT NON COMMERCIAL			
DSP/FON/12-001 Conditions particulières applicables : CP/DSP/IRU FON/12-001 - CP/DSP/MTCE FON/12-001 - CP/DSP/LOC FON/12-001			
FRAIS D'ACCES AU SERVICES			
Type	Frais d'accès au Service par Extrémité		
Site déjà raccordé en FON au réseau de la DSP	1 500,00 €		
Site non raccordé en FON au réseau de la DSP	sur devis		
REDEVANCE DE LA LIAISON POUR LA LOCATION D'UNE PAIRE DE FIBRE OPTIQUE NOIRE			
Linéaire en KM COLLECTIVITES MEMBRES DU SMAU POUR USAGE A BUT NON COMMERCIAL	Loc 1 an	Loc 3 ans	Loc 5 ans
	0,90 €	0,80 €	0,70 €
REDEVANCE DE LA LIAISON POUR LA MISE A DISPOSITION EN IRU D'UNE PAIRE DE FIBRE OPTIQUE NOIRE			
Linéaire en KM COLLECTIVITES MEMBRES DU SMAU POUR USAGE A BUT NON COMMERCIAL	IRU 10 ans	IRU 15 ans	IRU 20 ans
	5,50 €	6,70 €	7,50 €
L'offre IRU FON est soumise à un minimum de facturation de 22.500 € H.T. hors FAS. L'offre IRU FON est non disponible pour la sécurisation de réseau longue distance - à établir sur devis La sous location d'un tronçon isolé d'un réseau tiers (Escota...) est sur devis uniquement.			
REDEVANCE DE LA MAINTENANCE POUR D'UNE PAIRE DE FIBRE OPTIQUE NOIRE EN LOCATION OU EN IRU			
Service	Prix	Exemple	90 KM de FON en IRU 15 ans
GTR 4 Heures	30% du tarif	Cout IRU :	603 000,00 €
GTR 8 Heures	15% du tarif	Cout Mtce Annuelle	6 030,00 €
GTR 24 Heures	10% du tarif	pour une GTR 8 Heures	
Facturation annuelle minimum de 2.500 € H.T. pour la maintenance d'une paire de fibre optique, à l'exception de l'offre à destination des collectivités membre du SMAU pour un usage à but non commercial.			
DELAIS DE LIVRAISON			
En cas d'extrémité déjà raccordée au réseau : T0 + 4 semaines En cas d'extrémité non raccordée au réseau situé sur le domaine public routier : T0 + 14 semaines			

OFFRE EXPERIMENTALE LAN TO LAN A DESTINATION DES COLLECTIVITES MEMBRES DE LA CPA POUR POUR USAGE A BUT NON COMMERCIAL

DSP/LTL/12-001
Conditions particulières applicables : CP/DSP/LTL/12-001

FRAIS D'ACCES AU SERVICE ET REDEVANCE EN FONCTION DU DEBIT

L'offre LAN to LAN est une offre globale de bande passante Ethernet permettant d'établir des liaisons (1 VLAN par site) entre un site central (Tronc) et un ou plusieurs sites distants (feuille), soit sous forme unitaire soit en bundle de plusieurs liens (offre OpenLAN), ou entre deux sites distants du réseau.
Toutes les topologies de réseau sont possibles sous réserve de faisabilité technique par le concessionnaire, notamment des liaisons points à POP du concessionnaire, des liaisons points à points intra réseau du Délégué, des VPN ethernet intra réseau du Délégué ou points clients raccordés en fibre(s) optique(s) au réseau.
Les prix sont en € HT et valables pour une location avec engagement de 1 an minimum.

DETAILS OFFRE EXPERIMENTALE

Offre Open-X-LAN	Redevance Mensuelle par site activée	Débit total *	Frais d'accès au Service	Redevance Mensuelle
Open-X-LAN 10M	100 € H.T.	10 Mb/s partagé	2 000 €	1 000 €
Open-X-LAN 100M	100 € H.T.	100 Mb/s partagé	3 000 €	2 000 €
Open-X-LAN 200M	100 € H.T.	200 Mb/s partagé	5 000 €	3 500 €
Open-X-LAN 500M	100 € H.T.	500 Mb/s partagé	7 000 €	5 000 €
Open-X-LAN 1G	100 € H.T.	1000 Mb/s partagé	10 000 €	8 000 €

Dans le cas Open-X-LAN, les FAS des sites (1500 € H.T. par site) sont à ajouter aux FAS Open-X-LAN.
* la somme des débits des feuilles doit être inférieure au débit total souscrit

Offre Capex-X-LAN	Débit total *	Frais d'accès au Service	Redevance Mensuelle par site activée
Open-X-LAN 10M	10 Mb/s partagé	38 000 €	100 €
Open-X-LAN 100M	100 Mb/s partagé	75 000 €	100 €
Open-X-LAN 200M	200 Mb/s partagé	131 000 €	100 €
Open-X-LAN 500M	500 Mb/s partagé	187 000 €	100 €
Open-X-LAN 1G	1000 Mb/s partagé	298 000 €	100 €

Dans le cas Capex-X-LAN, les FAS des sites (1500 € H.T. par site) sont à ajouter aux FAS Capex-X-LAN. La durée du contrat est de 36 mois.
* la somme des débits des feuilles doit être inférieure au débit total souscrit

Offre Capex-L2L	Interface de livraison	Frais d'accès au Service Contrat 3 ans	Frais d'accès au Service Contrat 5 ans	Redevance Mensuelle
Feuille 2 Mbits/s	Ethernet 10/100	8 520 €	13 200 €	100 €
Feuille 4 Mbits/s	Ethernet 10/100	10 500 €	16 500 €	100 €
Feuille 6 Mbits/s	Ethernet 10/100	12 300 €	19 500 €	100 €
Feuille 10 Mbits/s	Ethernet 100	14 100 €	22 500 €	100 €
Feuille 20 Mbits/s	Ethernet 100	15 900 €	25 500 €	100 €
Feuille 30 Mbits/s	Ethernet 100	16 800 €	27 000 €	100 €
Feuille 40 Mbits/s	Ethernet 100	17 700 €	28 500 €	100 €
Feuille 50 Mbits/s	Ethernet 100	19 500 €	31 500 €	100 €
Feuille 60 Mbits/s	Ethernet 100	20 220 €	32 700 €	100 €
Feuille 80 Mbits/s	Ethernet 100	20 580 €	33 300 €	100 €
Feuille 100 Mbits/s	Ethernet 100	21 300 €	34 500 €	100 €
Feuille 200 Mbits/s	Ethernet 1000	24 900 €	40 500 €	100 €
Feuille 400 Mbits/s	Ethernet 1000	28 500 €	46 500 €	100 €
Feuille 500 Mbits/s	Ethernet 1000	32 100 €	52 500 €	100 €
Feuille 600 Mbits/s	Ethernet 1000	35 700 €	58 500 €	100 €
Feuille 700 Mbits/s	Ethernet 1000	37 500 €	61 500 €	100 €
Feuille 800 Mbits/s	Ethernet 1000	41 100 €	67 500 €	100 €
Feuille 900 Mbits/s	Ethernet 1000	44 700 €	73 500 €	100 €
Feuille 1 Gbits/s	Ethernet 1000	48 300 €	79 500 €	100 €

RACCORDEMENT EXTREME DISTANTE EN FIBRE OPTIQUE

Frais de raccordement au réseau DSP pour site à moins de 50 ml d'une chambre du réseau - hors travaux de génie civil à réaliser en partie privative	3 500 €
Frais de raccordement au réseau DSP pour site à plus de 50 ml d'une chambre du réseau du réseau	sur étude et devis
Frais de raccordement en partie privative	Offert dans le cas d'utilisation d'infrastructures mobilisables pour finaliser l'adduction du site.

OPTION DIVERS

Options	FAS	Redevance mensuelle
GTR étendue "GTR +" (24h/24 7j/7) (par site)	-	100 €
GTR étendue "GTR +" (24h/24 7j/7) (par tronç ZDN)	-	150 €
Responsable Opérationnel de Compte	-	500 €
QinQ (par feuille) *	150 €	15 €
VLAN supplémentaire (par feuille) *	150 €	10 €
Livraison sur port GIBC (Par Feuille) **	500 €	-
Accès aux MIB (par équipement)	500 €	-
Insertion nouveau site (service OpenLan)	150 €	-
Gestion de la Qualité de Service	0 €	mensuelle de la feuille ou de la mensualité OpenLan
Divers	FAS	Redevance mensuelle
Augmentation débit du service ***	0 €	-
Changement de gamme OpenLan	2 000 €	-
Diminution débit du service	150 €	-
Intervention à tort	500 €	-

* FAS offerts dans le cas d'une souscription lors de la commande initiale.

** pour les feuilles de débit inférieur à 100 Mbit/s

*** dans la limite de la capacité de l'équipement CPE

DELAI DE LIVRAISON PREVISIONNEL

T0 + 14 semaines pour un site non raccordé au réseau situé sur le domaine public routier.
T0 + 8 semaines pour un site raccordé au réseau sur le domaine public routier.

QUALITE DE SERVICE

Taux de disponibilité sur circuit Site à POP : 99,85%
GTR : 4 heures en Heures Ouvrées / Jours Ouvrés

c) Communication

La CPA et CAPAIX CONNECTIC se sont rapidement coordonnés sur la stratégie de communication à développer autour du projet.

Il a été convenu que:

CAPAIX CONNECTIC communique avec les opérateurs.

La CPA communique avec les élus en collaboration avec CAPAIX CONNECTIC.

La CPA et CAPAIX CONNECTIC communiquent en concertation avec le grand public et les entreprises.

Il s'agit d'un partenariat, où chaque partie doit informer l'autre, pour que le dialogue et les prises de paroles de l'un comme de l'autre soit cohérentes.

i) Les outils de communications mis en œuvre :

(1) Le site internet :

Le site met en avant la mission de service public portée par CAPAIX CONNECTIC et les bénéfices qui vont être apportés par le projet.

Il est également possible, grâce à ce site, de consulter le planning travaux, les différentes technologies mises en œuvre, les images du projet.

Ce site permet de disposer une information concernant :

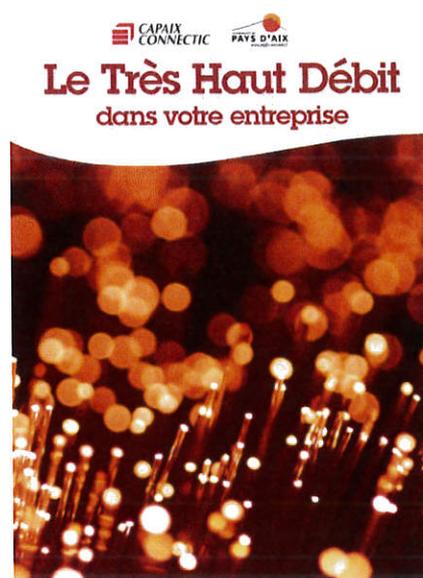
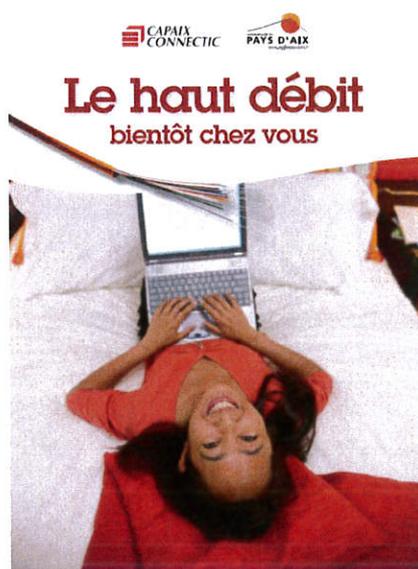
- Les Opérateurs présents,
- La couverture disponible pour chacune des 34 communes du Pays d'Aix.

Ce site a fait l'objet d'une refonte au cours de l'année 2011, afin de mieux répondre aux besoins de l'exploitation et s'est doté de contenus vidéos et a désormais pour principale mission de proposer une plateforme pédagogique sur les usages et avantages de la fibre optique pour les PME et TPE.

ii) Les plaquettes :

Deux plaquettes avaient déjà été diffusées au cours des exercices 2010 et 2011 à l'ensemble des acteurs de la CPA et dans les mairies notamment.

La première plaquette est une plaquette à destination du grand public de façon à l'informer du projet, de qui fait quoi et de l'apport du projet pour les habitants du territoire de la CPA.



Le seconde plaquette à destination des entreprises, est plus axée sur les usages et avantages de la fibre optique et dispose de témoignages de premières entreprises qui disposent d'offres à très haut débit grâce au réseau mis en œuvre par CAPAIX CONNECTIC.

Cette dernière plaquette a été réactualisée au cours de l'année 2011 afin d'actualiser la liste des opérateurs clients de CAPAIX CONNECTIC, mais également afin d'intégrer une « check-list » dédiée au projet du passage à la fibre optique (ce qu'il faut faire pour bien tout budgéter, ce qu'il ne faut pas oublier, quelles questions à se poser etc.).

d) Enjeux et Perspectives 2014

Les principaux enjeux relatifs au développement de l'activité CAPAIX CONNECTIC pour 2014 sont structurés autour de trois axes :

i) Sur le segment grand public :

Le principal enjeu 2014 reste la commercialisation du nouveau NRA de Venelles. Concernant l'avenir, il est déterminant pour CAPAIX CONNECTIC de voir intégrer dans le cadre d'un avenant, la réalisation de NRA Med (PRM) afin de protéger les NRA déjà dégroupés et de pouvoir accroître également sa base de clients grands publics en installant des DSLAM dans des sous répartiteurs dont les NRA d'origines n'auraient pas été dégroupés par CAPAIX CONNECTIC.

ii) Sur le segment « Pro » :

Les leviers de développement et axes d'amélioration sont :

- La signature d'un avenant qui permettrait de subventionner la mise en capillarité de certaines Z.A. et ainsi proposés aux usagers finaux TPE – PME (- de 19 salariés) une franchise sur les frais de raccordement et pour les PMI (- de 50 salariés) une offre de permettant leur prise en charge (quasi-totale voir totale) par le délégataire et leurs opérateurs durant ces travaux de mise en capillarité.
- Le développement de notre base d'information sur les réseaux existants dans les Z.A. et sur le territoire de la CPA afin de minimiser les travaux de génie civil dans le cadre des raccordements clients en Lan to Lan et réduire le temps de mise à disposition des services,

- Une approche par zonage des frais de raccordements. Le principe est de réussir à proposer à nos opérateurs clients des « zones vertes » dans lesquelles les frais de raccordements et de mises en services sont forfaitaires et ne nécessitent pas une demande préalable de devis. Cette nouvelle approche pourrait permettre de diminuer les délais de contractualisation avec nos clients.
- La poursuite de l'éducation du marché des Pro en matière d'usage et avantage de la fibre optique au travers d'outils de communications (nouvelle plaquette et nouveau site internet) et d'événements spécifiques (réunions d'association de Z.A. etc.)

iii) Sur le segment infrastructure :

L'augmentation du trafic sur les réseaux mobiles portés par la diffusion massive des offres 3G/3G+ et des nouveaux terminaux mobiles tels que l'iPhone se traduit par un accroissement des besoins en capacité des opérateurs mobiles au niveau des réseaux capillaires, de collecte et de transport. Le réseau de la DSP est en mesure de répondre aux besoins des opérateurs mobiles et de faciliter ainsi à l'extension de la couverture 3G/3G+ sur le territoire de la DSP.

Ceci doit faire l'objet d'une nouvelle offre de location en fibre optique noire auprès des opérateurs mobile et ce sans distinction de distance parcourue jusqu'au point de livraison.

Par ailleurs, des besoins apparaissent dans le transit de données entre Paris, Marseille et Nice, de même sur ce marché qui s'adresse essentiellement aux opérateurs de transit, CAPAIX CONNECTIC doit réfléchir à la mise en œuvre d'une solution pour du trafic de transit uniquement et sans « cabotage » au sein de la CPA.

**5) ANNEXE 1 : RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE 2014**

6) ANNEXE 2 : ETAT DES EFFECTIFS

Nombre d'agents : Non applicable.

Qualification des agents : Non applicable.

Evolution des rémunérations : Non applicable.

Taux de rotation : Non applicable.

Absentéisme : Non applicable.

Le Déléataire ne dispose pas de salariés propres à ce jour.

En revanche le Déléataire dispose de salariés mis à sa disposition au travers des contrats de gestion conclus avec ses actionnaires EIFFAGE et SFR Collectivités notamment.

De même au travers du contrat de conception construction conclus avec le groupement concepteur constructeur constitué de Forclum et SFR Collectivités, le Déléataire dispose de moyens techniques et humains mis en œuvre de façon à réaliser le réseau qui a été confiée par l'Autorité Délégante.

Depuis la création de CAPAIX CONNECTIC une équipe de 7 personnes a été constituée.

Cet effectif s'appuie sur les ressources propres des sociétés mères EIFFAGE et SFR Collectivités, à la fois dans le domaine de la construction, mais également dans le domaine de l'exploitation des réseaux et de leur commercialisation.

7) ANNEXE 3 : RAPPORT D'EXPLOITATION DE FORCLUM NUMERIQUE

OBJET : Ressources - Technologies d'information et de communication - Convention de délégation de Service Public pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques à Très Haut Débit – Examen du rapport annuel du délégataire pour l'exercice 2014

Après avoir pris connaissance du rapport, le Conseil de Communauté en prend acte et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents
Maryse JOISSAINS MASINI



13 OCT. 2015